

n. m. (*él* ou *le*). Douzième lettre de l'alphabet, et la neuvième des consonnes : un *L* majuscule ; un *l* minuscule. Il est le type des consonnes liquides. *L*, chiffre romain, vaut cinquante.)

**LA** art. f. s. V. LE.

**LA** pr. pers. f. s. V. LE.

**LA** n. m. (première syllabe du mot *labii*, dans l'hymne de saint Jean-Baptiste). Sixième note de la gamme.

**LA** adv. (lat. *illic*).

En cet endroit, en cette situation (par opposition, etc., à l'endroit où l'on est) :

*asseyez-vous là*. Se met à la suite des pronoms démonstratifs et des substantifs, pour rendre la désignation plus précise :

*cet homme-là*. Après un verbe, il signifie à ce point, à ce parti :

*s'arrêter là*. Se met aussi avant quelques ad-  
verbes de lieu :

*De là*, de ce lieu-là. **Par là**, par ce lieu, par ce moyen.

**Par-ci-par-là**, de côté et d'autre, de temps en temps.

Loc. interj. **Là, là!** S'emploie pour apaiser, consoler, etc. :

*là, là! rassurez-vous!*

**LABARUM** (*rom*) n. m. (mot lat. signif. étendard).

Étendard impérial, sur lequel Constantin, après sa victoire sur Maxence, fit placer une croix et le monogramme de Jésus-Christ.

**LABEL** (*bél*) n. m. (mot angl. signif. étiquette).

Marque spéciale apposée par certains syndicats ouvriers sur les travaux de leurs adhérents.

**LABELLE** (*bé-le*) n. m. (lat. *labelium*, petite lèvres).

Pétale supérieur de la corolle des orchidées. Bord renversé de certains coquillages.

**LABEUR** n. m. (lat. *labor*). Travail pénible : vivre de son labeur. Typogr. Ouvrage de longue haleine.

**LABIAL, E, AUX** adj. (du lat. *labium*, lèvres). Qui appartient aux lèvres. Gram. Lettres labiales, voyelles ou consonnes qui se prononcent avec les lèvres, comme *o, b, p, f, v, m*. (Subst. une labiate.) Anat. Muscle labial, qui a rapport aux lèvres.

**LABIATIFLORE** adj. Se dit des fleurs composées dont les fleurons sont labiés, et des plantes qui portent ces fleurs.

**LABIÉ, E** adj. (du lat. *labium*, lèvres). Se dit d'une corolle gamopétale et zygomorphe dont le bord est



Le *La*, d'après les trois clefs.

découpé en deux lobes principaux, placés l'un au-dessus de l'autre comme deux lèvres. N. f. pl. Famille de dicotylédonnes gamopétales supérovarées, comprenant notamment la *lavande*, le *thym*, la *menthe*, le *romarin*, etc. : les *labiées* ont, en général, la tige carrée. S. une *labiée*.

**LABILE** adj. (lat. *labilis*; de *labi*, glisser). Sujet à tomber : *petales labiles*. Fig. Sujet à faillir : *mémoire labile*. (Peu us.)

**LABORATOIRE** n. m. (du lat. *laborare*, travailler). Lieu disposé pour faire des expériences ou des préparations exigeant l'emploi de certains instruments et de certains produits. *Laboratoire municipal*, laboratoire dépendant de la Préfecture de police, à Paris, et qui fait l'analyse des produits comestibles.

**LABORIEUSEMENT** (*se-man*) adv. (de *laborieux*). Avec beaucoup de peine et de travail.

**LABORIEUX, EUSE** (*ri-èu, eu-ze*) adj. (lat. *laboriosus*; de *labor*, travail). Qui travaille beaucoup : *homme laborieux*. Qui coûte beaucoup de peine : *recherches laborieuses*. ANT. *Paresseux, fainéant*.

**LABOUR** n. m. (de *labourer*). Façon qu'on donne aux terres en les labourant : *labour à la bêche*, à la charrue. Terre labourée : *chasser le lièvre dans les labours*.

**LABOURABLE** adj. Propre à être labouré.

**LABOURAGE** n. m. Art, action, manière de labourer le sol : *labourage et pâturage*, disait Sully, sont les deux manèges qui nourrissent la France.

**LABOUREUR** (*ré-v*, a. (du lat. *laborare*, travailler). Remuer la terre avec la charrue, la bêche, etc. Creuser des sillons dans : *pré labouré par les taupes*. Rechercher : *la balle lui a labouré le visage*. Fig. et absolu. Se fatiguer beaucoup. *Mar. Labourer le fond*, se dit d'un navire qui touche le fond avec la quille, ou d'une ancre qui chasse.

**LABOUREUR** n. m. Celui dont l'état est de labourer la terre : *on ne peut se passer du laboureur*.

**LABOUREUSE** (*rom-ze*) n. f. Charrue automobile.

**LABRE** n. m. Lèvre supérieure, chez les mammifères. Pièce impaire de la bouche des insectes, faisant office de lèvre supérieure.

**LABRE** n. m. Genre de poissons acanthoptères comestibles marins, dits vulgairement *vieilles de mer*.

**LABYRINTHE** n. m. (gr. *labirinthos*). Édifice composé d'un grand nombre de pièces disposées de



Labre.

telle manière qu'on n'en trouvait que très difficilement l'issue : de la *labyrinthe* de Crète. (N. Part. hist.) Fig. Complication, multiplicité : de la *labyrinthe* des lois. Jard. Petit bois coupé d'allées tellement entrelacées qu'on peut s'y égarer facilement. Ensemble formé, dans un carrelage, par des rangées de pavés s'entremêlant de façon compliquée : les *églises du moyen âge* sont souvent ornées de *labyrinthes*. Anat. Cavité intérieure de l'oreille.

**LABYRINTHON** ou **LABYRINTHODONTE** n. m. Genre d'amphibiens, fossiles dans le trias.

**LAC** (*lak*) n. m. (lat. *lacus*). Grande étendue d'eau entourée de terre : le Rhône traverse le lac de Genève.

**LACAGE** ou **LACEMENT** (*man*) n. m. Action ou manière de lacer.

**LACCASE** (*la-ka-se*) n. f. Diastase oxydante qui existe dans la laque, dans la betterave, la carotte, les fruits, etc.

**LACCIFÈRE** (*lak-si*) adj. Se dit des plantes qui produisent de la laque.

**LACE** (de *lacer*) n. m. Entrelacement de grains de verre, dont on orne les lustres.

**LACÉDÉMONIEN, ENNE** (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De Lacédémone ou Sparte : l'éducation *lacedémonienne* était très sévère.

**LACER** (*sé*) v. a. (lat. *laqueare*). — Prend une cédille sous le c devant a et o : il *laca*, nous *laçons*. Serrer avec un lacet. Mar. Réunir une voile à une autre voile au moyen d'une corde passant dans des anneaux et des oies-de-pie.

**LACÉRATION** (*si-on*) n. f. Action de lacérer : un écrit : la *laccération* des affiches de l'autorité publique est punie par la loi.

**LACERER** (*ré*) v. a. (lat. *laqueare*). — Se conj. comme *accélérer*. Déchirer, mettre en pièces.

**LACRIE** ou **LASSERIE** (*la-se-ri*) n. f. Tissu souple et fin que l'on teint le vannier avec des pailles.

**LACERON** n. m. V. LATÉRON.

**LACERTIENS** (*sèr-ti-in*) ou **LACERTILIENS** (*sèr-ti-li-in*) n. m. pl. Grande division des reptiles sauriens, comprenant les lézards, les *geckos*, les *scinques*, etc. S. un *laccertien* ou *laccertilien*.

**LACET** (*sè*) n. m. (de *lacs*). Cordon de fil, de soie ou de coton, qu'on passe dans des ceillots, pour serrer les corsets, les bottines, etc. Série de zigzags imitant la disposition d'un lacet de corset : *route en lacet*. Lacs ou filet avec lequel on prend des perdrix, des alouettes, des lievres, etc. Mouvement d'oscillation des locomotives en marche. En Turquie, cordon pour étrangler un condamné : *envoyer le lacet à un grand vizir disgracié*.

**LACEUR, EUSE** (*eu-se*) n. Personne qui fait des filets pour la chasse, pour la pêche.

**LÂCHAGE** n. m. Action de lâcher. Fam. Action d'abandonner quelqu'un.

**LÂCHE** adj. (de *lâcher*). Qui n'est pas tendu, pas serré : corde, *nœud lâche*. Fig. Qui manque de vigueur, d'activité : *lâche au travail*. Poltron, couard ; qui manque de courage : *soldat lâche* ; *homme lâche*. Vil et méprisable : *action lâche*, *Langoussant*, sans nerf : *style lâche*. N. m. : *c'est un lâche*. ANT. **Brave**, **courageux**, **vaillant**.

**LÂCHE, E** adj. Fait avec négligence ou abandon. dessin *lâché*.

**LÂCHEMENT** (*man*) n. m. Action de lâcher (Peu us.)

**LÂCHÈMENT** (*man*) adv. Mollement, sans vigueur : *travailler lâchement*. Sans cœur, avec poltronnerie : *abandonner lâchement un ami* dans le péril. ANT. **Bravement**, **courageusement**.

**LÂCHER** (*ché*, v. a. (lat. *laxare*). Détendre, desserrer : *lâcher un corset*. Laisser échapper : *lâcher sa proie*. Faire partir : *lâcher un coup de fusil*. Fam.

Quitter : *lâcher ses alliés*. Dire, émettre. *lâcher une sottise*. Fig. *Lâcher pied*, s'enfuir. *Lâcher prise*, laisser aller ce qu'on tient.

**LÂCHER** (*ché*) n. m. Action de laisser aller : un *lâcher* de pigeons.

**LÂCHÈTE** n. f. (de *lâche*). Poltronnerie, défaut de courage : *s'enfuir avec lâcheté*. Négligence au travail : *cet élève est d'une lâcheté incorrigible*. (Peu us. en ce sens.) Action basse, indigne : *commettre une lâcheté*. ANT. **Bravoure**, **courage**, **vaillance**.

**LÂCHÈRE** n. m. Fam. Celui qui abandonne brusquement ceux avec lesquels il est engagé.

**LACINIÉ, E** adj. (lat. *laciniatus*). Bot. Se dit d'un organe qui offre des incisions profondes à sommet aigu.

**LACIS** (*si*) n. m. (de *lacer*). Réseau de fils entrelacés : un *lacis* de fils de fer.

**LACK** (*lak*) n. m. Mot qui, en Perse, dans l'Inde, signifie : cent mille, et s'emploie dans l'expression : un *lack* de roupies.

**LACON** n. m. Lacs de laiton, dont les braconniers se servent pour prendre les lievres.

**LACONIQUE** adj. Concis, bref, à la manière du style des habitants de la Laconie : *style, réponse laconique*. ANT. **Prolire**, **long**.

**LACONIQUEMENT** (*ke-man*) adv. En peu de mots : *répondre laconiquement à une sommation*. ANT. **Longuement**, **proliement**.

**LACONISME** (*nis-me*) n. m. Façon de parler laconique, concise, brève. Dans la Grèce ancienne, préférence pour le système de gouvernement spartiate. ANT. **Prolitisme**.

**LACRYMA-CHRISTI** (*kris-ti*) n. m. (mot lat. signif. *larme du Christ*). Vin muscat d'un goût exquis, provenant des vignes cultivées au pied du Vésuve.

**LACRYMAL, E, AUX** adj. (du lat. *lacryma*, larme). Anat. Qui appartient, qui rapporte aux larmes. Qui produit des larmes : glande *lacrymale*.

**LACRYMATOIRE** n. m. Nom donné à des vases de verre ou de terre, dans lesquels on a cru à tort que les Romains conservaient les larmes répandues aux funérailles : les *lacrymatoires* étaient en réalité des vases à parfums. Adjectiv. : urne *lacrymatoire*.

**LACRYMOGENE** adj. Qui provoque les larmes, qui fait pleurer : gaz *lacrymogene*.

**LACS** (*lâ*) n. m. (lat. *laqueus*). Cordon délié : *lacs de soie*. Nœud coulant pour prendre des oiseaux, des lievres, etc. Fig. Piège. *Lacs d'amour*, cordons d'ornement repliés sur eux-mêmes, de manière à former un huit couché.

**LACTAIRE** (*lak-tè-re*) n. m. Champignon de la famille des agaricines, qui laisse échapper de ses tissus un suc blanc, rouge ou jaune : les espèces de *lactaires* dont le suc est piquant sont en général *vénéreuses*.

**LACTAIRE** (*lak-tè-re*) adj. (lat. *lactaris*). Qui a rapport au lait, à l'allaitement.

**LACTASE** n. f. Diastase sécrétée par quelques levures, et qui convertit la lactose en glucose.

**LACTATE** (*lak*) n. m. Chim. Sel de l'acide lactique avec une base.

**LACTATION** (*lak-to-si-on*) n. f. (du lat. *lac*, *lactis*, lait). Formation, sécrétion et excrétion du lait. Action d'allaiter un enfant.

**LACTÉ, E** (*lak*) adj. (du lat. *lac*, *lactis*, lait). Qui ressemble au lait : suc *lacté*. Qui consiste en lait : le régime *lacté* convient aux dyspeptiques. Anat. Veines *lactées*, vaisseaux qui pompent le chyle à la surface des intestins. Astr. *Voie lactée*, bande blanchâtre qu'on remarque dans le ciel pendant les nuits serènes, et qui est due à une multitude d'étoiles. — Cette bande est formée par un nombre si prodigieux d'étoiles, qu'Herschel a estimé à cinquante mille celles qui avaient passé sous ses yeux pendant une heure. La Fable attribue l'origine de la Voie lactée à quelques gouttes de lait tombées du sein de Junon pendant qu'elle allaitait Hercule.

**LACTÈNE, LACTOLINE** ou **LACTÉOLINE** (*lak*) n. f. Lait épais lentement au feu.

**LACTESCENT** (*lak-tès-san-se*) n. f. (de *lactescere*). Qualité d'un liquide qui ressemble au lait.

**LACTESCENT** (*lak-tès-san*). E adj. (du lat. *lactescere*, devenir laiteux). Qui contient un suc laiteux (Se dit d'un liquide qui ressemble à du lait.)

**LACTIFÈRE** (*lak*) adj. Anat. Qui porte, conduit le lait : vaisseaux *lactifères*.

**LACTIFUGE** adj. (du lat. *lac*, lactis, lait, et *fugare*, mettre en fuite). Se dit des substances qui font passer le lait.

**LACTIQUE** (*lak-ti-ke*) adj. *Chim.* Se dit d'un acide organique qui se trouve toujours dans le petit-lait; *l'acide lactique agit avec efficacité contre la diarrhée verte infantile.*

**LACTO-BUTYROMÈTRE** n. m. Appareil pour mesurer la quantité de beurre que contient un lait.

**LACTO-DENSIMÈTRE** n. m. Appareil pour mesurer la densité du lait.

**LACTOMÈTRE** n. m. Nom générique des instruments permettant de juger la valeur d'un lait (richesse en beurre, densité, transparence, etc.).

**LACTOSE** (*lak-tô-ze*) n. f. Sucre de lait.

**LACTICARIUM** (*lak-om'*) n. m. (du lat. *lactuca*, laitue). Succratur de diverses espèces de laitues et qui est employé comme un faible succédané de l'opium.

**LACUNE** n. f. (lat. *lacuna*). Espace vide dans l'intérieur d'un corps. Interruption dans le texte d'un ouvrage : *comblé par conjecture des lacunes d'un vers.* Ce qui manque pour compléter une chose quelconque. Partie du dessous du sabot du cheval.

**LACUNEUX, EUSE** (*nel, eu-ze*) adj. Qui contient des lacunes : *calcaire lacuneux.*

**LACTURE** n. f. Action de lacter.

**LACUSTRE** (*laks-trè*) adj. (lat. *lacustris*; de *lacus*, lac). Qui vit sur les bords ou dans les eaux d'un lac : *plante lacustre. Cités lacustres, anciens villages*



Cité lacustre.

préhistoriques bâtis sur pilotis dans les lacs, et dont les restes se retrouvent encore, particulièrement au bord des lacs de Suisse.

**LAD** n. m. (mot angl.). Garçon d'écurie de course.

**LADANUM** (*nom*) n. m. (gr. *ladanon*). Gomme-résine, fournie principalement par le ciste de Crète.

**LADIN** n. m. Nom donné à un groupe de dialectes appartenant à la famille des langues romanes et parlés dans les régions rhétiques.

**LADRE, LADRESSE** (*dè-rè-se*) (le fém. est peu us.) n. et adj. (du lat. *Lazarus*, nom, dans la parabole de l'Évangile, du pauvre couvert d'ulcères, assis à la porte du mauvais riche). Lépreux. Se dit du porc atteint de ladrerie. *Fig.* Insensible, au physique et au moral. Excessivement avaré : *c'est un ladre*. N. m. *Taches de ladre*, parties de la peau du cheval dépourvues de coloration et recouvertes de poils très fins, le plus souvent autour des yeux et du nez.

**LADRERIE** (*ri*) f. (de *ladre*). Ancien nom de la lèpre. Hôpital pour les lépreux. (On dit plus communém. MALADRERIE.) Maladie du porc, produite par la présence de cysticérides dans les muscles : *la ladrerie se transmet à l'homme. Fig. et fam.* Avarice sordide : *la ladrerie d'Harpaçon.*

**LADY** (*lè-dè*) n. f. (mot angl.). Femme de lord, de baronnet, en Angleterre. Pl. des *ladies* (*lè-dèz*).

**LAGAN** n. m. Privilège qu'avait le seigneur de s'approprier les objets apportés par la mer sur le littoral de son domaine, et même de faire payer rançon à l'équipage, aux passagers des navires échoués ou naufragés.

**LAGON** n. m. Petit lac ou étang d'eau de mer, que les coups de vent ou les marées laissent sur les plages, mûs d'eau qui occupe le centre d'un atoll.

**LAGOPEDE** n. m. (du gr. *lagos*, lièvre, et du lat.

*pes, pedis*, pied). Genre d'oiseaux gallinacés, qui habitent les cimes neigeuses et qui ont le tarse et les doigts couverts de plumes : *la chair du lagopède est délicate.*

**LAGOPHTALMIE** (*mè*) n. f. (du gr. *lagophthalmos*, oeil de lièvre). Affection dans laquelle la paupière supérieure est retirée et ne peut plus couvrir l'œil, qui reste ouvert même pendant le sommeil.

**LAGOTRICHIE** ou **LAGOPHRIE** (*triks*) n. m. Genre de singes plathyrrhiniens, de l'Amérique du Sud.

**LAGUIS** (*ghiss*) n. m. Cordage terminé par un nœud qui se serre par le seul poids du corps qu'il entoure.

**LAGUNE** n. f. (ital. *laguna*). Espace de mer peu profond, voisin de la côte, entouré d'îlots : *Venise est bâtie sur des lagunes.*

**LAI** (*lè*) n. m. (mot angl.). Petit poème du moyen âge, narratif ou lyrique : *Mario de France a laissé des lai* gracieux.

**LAI, E** (*lè*) n. et adj. (lat. *laicus*). Laïque. *Frère lai*, frère servant qui n'est point destiné aux ordres sacrés. *Sœur lai*, sœur converse.

**LAÏC** (*la-ik*) n. et adj. m. V. LAÏQUE.

**LAÏCHE** (*lè-ke*) n. f. (allemand. *lesch*). Genre de cyperacées, comprenant des herbes vivaces, appelées aussi carreau, et dont le plant dans les dunes pour en fixer les sables, et les feuilles constituent le *crin végétal*.

**LAÏCISATION** (*zè-si-on*) n. f. Action de laïciser : *la laïcisation des écoles, des hôpitaux.*

**LAÏCISER** (*zè*) v. a. (de *laïc*). Remplacer un personnel religieux par un personnel laïque : *laïciser une école.* Exclure des programmes scolaires l'enseignement religieux.

**LAÏCITÉ** n. f. Caractère laïque : *la laïcité de l'enseignement.*

**LAÏD** (*lè*, *E* adj. (de l'anc. haut allem. *laid*, odieux). Difforme, désagréable à la vue : *jeune laide. Fig.* Contraire à la bienséance, au devoir : *il est laïd de mentir. ANT. Joli, beau.*

**LAÏEMENT** (*lè-de-man*) adv. D'une façon laïde. **ANT. Joliment.**

**LAÏDERON** (*lè*) n. f. ou m. Fille ou femme laïde. **LAÏDEUR** (*lè*) n. f. Etat de ce qui est laïd, difforme. *Fig. : la laideur du vice. ANT. Beauté.*

**LAÏE** (*lè*) n. f. Femme du sanglier.

**LAÏE** (*lè*) n. f. Route étroite, percée dans une forêt. **LAÏE** (*lè*) n. f. (flam. *laeye*). Marteau à deux têtes, dentelé, des tailleurs de pierre. Boîte qui renferme les soupapes d'un orgue.

**LAINAGE** (*lè*) n. m. Marchandise, étoffe de laine : *les lainages d'Elbeuf sont renommés.* Toison des moutons. Façon donnée aux draps avec des chardons.

**LAINÉ** (*lè-né*) n. f. (lat. *lana*). Poil épais, doux et frisé, de quelques animaux, particulièrement du mouton : *la laine est souple, tenace et élastique.* Vêtement fait de laine : *la laine habille chaudement.* Cheveux épais et crépus des nègres. *Demi-laine*, barre de fer méplate ; pour renforcer le seuil ou les bornes d'une porte cochère. *Se laisser manger la laine sur le dos*, se dit du mouton, auquel la pie arrache des brins de laine. *Fig.* Se laisser dépouiller.

**LAINER** (*lè-nè*) v. a. Opérer le lainage du drap. N. m. Le velouté d'une étoffe.

**LAINURE** (*lè-ne-ri*) n. f. Fabrication, marchandise de laine.

**LAINEUR, EUSE** (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui laine le drap. N. f. Machine qu'on a substituée aux chardons et aux brosses pour lainer le drap.

**LAINEUR, EUSE** (*lè-nèd, eu-ze*) adj. Fourni de laine : *les moutons mérinos sont très laineux.* Qui a l'apparence de la laine : *le lama a le poil laineux. Bot.* Plante lainieuse, couverte de poils.

**LAINIER** (*lè-ni-è*). **EUE** adj. Relatif à la laine. N. Marchand de laine. Ouvrier en laine.

**LAÏQUE** ou **LAÏC, IQUE** n. et adj. (lat. *laicus*). Qui n'est ni ecclésiastique ni religieux : *habit laïque.*

**LAÏRD** (*lè*) n. m. (de *lord*). En Ecosse, maître d'un manoir.

**LAI** (*lè*) n. m. (de *laisser*). Jeune baliveau en réserve. Ce que la mer ou une rivière donne d'accroissement à un terrain.

**LAISSÉ** (*lè-sè*) n. f. Corde pour mener un chien : *tenir un chien en laisse. Fig. Mener quelqu'un en laisse, le mener à sa fantaisie.*

**LAISSÉ** (*lè-se*) n. f. (de *laisser*). Espace que la mer laisse à découvrir à chaque marée : *laisse de haute mer* ; *laisse de basse mer*. Atterrissement au bord des fleuves. Tirade d'une chanson de geste.

**LAISSÉS** (*lè-sè*) n. f. pl. Fiente des sangliers ou bêtes noires. (On dit aussi fumées.)

**LAISSER** (*lè-sè*) v. a. (du lat. *lacare*, lâcher). Ne pas emporter. Ne pas emmener avec soi. Délaisser : *laisser un ami dans le danger*. Oublier : *laisser ses gants*. Ne pas changer l'état d'une chose : *laisser une terre en friche*. Confier : *je vous laisse ce soin*. Ne pas tout empêcher : *les voleurs lui ont laissé son habit*. Quitter en mourant : *laisser de grands biens*. Léguer : *laisser sa fortune aux pauvres*. Perdre : *il y a laissé la vie*. Réserver : *laissons cela pour demain*. Consentir à vendre pour : *laisser du drap à 5 francs le mètre*. *Laisser voir*, montrer, volontairement ou non. *Laisser faire*, permettre. *Laisser à penser*, donner lieu à réflexion. Cette chose ne laisse pas d'être vraie, est vraie néanmoins. *Laisser quelqu'un tranquille*, ne pas le tourmenter. *Laisser à désirer*, ne pas satisfaire entièrement. N. m. *Laisser aller*, sorte d'abandon, de négligence. (Quelques-uns écrivent LAISSER-ALLER.)

**LAISSÉ-COURRE** ou **LAISSÉ-COÛRRE** (*lè-sè-kou-re*) n. m. Lieu ou moment où l'on découpe les chiens.

**LAISSÉ-PASSER** (*lè-sè-pa-sè*) n. m. Invar. Permission de passer, donnée par écrit.

**LAIT** (*lè*) n. m. (lat. *lac, lactis*). Liguide blanc, d'une saveur douce, fourni par les femelles des mammifères : le lait est un aliment très nutritif, et de digestion facile. Tout ce qui ressemble au lait : lait d'amande, de coco, de chaux, etc. Liqueur blanchâtre qui se trouve au-dessus des œufs à la coque, lorsqu'ils sont cuits à point. *Petit-lait* ou *lait clair*, sérosité qui se sépare du lait quand il se caille. *Lait de poule*, jaune d'œuf délayé dans du lait chaud avec du sucre. *Dents de lait*, premières dents des enfants. *Frère, sœur de lait*, se dit d'enfants qui ont eu en même temps la même nourrice. Sucrer avec le lait, recevoir des la plus tendre enfance. *Fam. Boire du lait*, éprouver une vive satisfaction.

**LAITAGE** (*lè*) n. m. Le lait et tout ce qui se fait avec le lait : se nourrir de laitage.

**LAITANCE** (*lè*) ou **LAITE** (*lè-te*) n. f. Substance blanche et molle, qui se trouve dans les poissons mâles, et qui sert à féconder les œufs.

**LAITÉ, E** (*lè*) adj. Qui a de la laite ou laitance : *hareng laité*.

**LAIERIE** (*lè-te-ri*) n. f. Lieu destiné à recevoir le lait, à faire le beurre et le fromage : la laiterie doit être tenue dans un état de propreté rigoureuse.

**LAIERON** (*lè*) n. m. Genre de composées liguliflores, à latex blanc, qui constituent une excellente nourriture pour les porcs et les lapins. (Syn. LACERON.)

**LAITEUX, EUSE** (*lè-tè, eu-sè*) adj. Qui a rapport au lait : les maladies laiteuses. Qui a un suc de la couleur du lait : plante laiteuse.

**LAIETIER** (*lè-ti-è*), **ÈRE** adj. et n. Qui vend du lait. *Vache laitière*, qui donne beaucoup de lait. N. m. Matières vitrifiables qui nagent sur le métal en fusion, et que l'on fait écouler au dehors. N. f. Vache laitière : les vaches bretonnes sont d'excellentes laitières.

**LAIION** (*lè*) n. m. Cuivre mêlé avec du zinc : le laiton ou cuivre jaune est ductile et malléable.

**LAIIONNER** (*lè-ion-è*) v. a. Garnir de fils de laiton : *laitonner un chapeau de fen-ne*.

**LAIUTE** (*lè-tu*) n. f. (lat. *lactuca*) ; de *lac, lactis*, lait, à cause de son suc laiteux. Genre de composées liguliflores, cultivées comme alimentaires : les laitues cultivées, romaine et batavia, se mangent en salade.

**LAIUS** (*la-i-uss*) n. m. Arg. d'école. Discours, allocution.

**LAIZE** ou **LAISE** (*lè-sè*) n. f. (bas lat. *latia*). Largeur d'une étoffe entre deux lisés.

**LAKISTE** (*kis-te*) n. et adj. (de l'angl. *lake*, lac). Se dit des poètes anglais, dont les principaux sont Wordsworth, Coleridge, Southey, qui habitaient ou

fréquentaient le district des lacs au nord-ouest de l'Angleterre, et qui se distinguent par leur goût pour les descriptions de la nature et de la vie familière.

**LALO** n. m. Nourriture de nègres, composée de feuilles de baobab desséchées et pulvérisées.

**LAMA** n. m. Prêtre au Boudha, chez les Mongols et les Tibétains. *Grand lama* ou *dala-lama*, chef suprême de la religion bouddhique.

**LAMA** n. m. Genre de mammifères ruminants, comprenant de grands animaux du Pérou. (Leur laine sert à faire de l'alpaga ; une autre espèce est la vigogne.)



Lama.

**LAMAÏQUE** (*ma-i-ke*) adj. Qui appartient au lamaisme.

**LAMAÏSME** (*ma-is-me*) n. m. Forme particulière du bouddhisme, qui s'est développée surtout au Tibet, et dont les prêtres s'appellent lamas.

**LAMAÏSTE** (*ma-is-te*) n. Sectateur du lamaisme.

**LAMANAGE** n. m. Profession des lamenteurs.

**LAMANEUR** n. m. (du flam. *lotman*, homme du plomb, de la sonde). Pilote commissionné pour diriger les navires à l'entrée et à la sortie des rades et des baies. Adjectif : *pilote lamenteur*.



Lamaquin.

**LAMANTIN** n. m. Genre de mammifères cétacés herbivores, de l'Afrique et de l'Amérique : les lamantins dépassent 3 mètres de long, et fréquentent les estuaires des fleuves.

**LAMASERIE** (*ri*) n. f. Couvent de lamas, au Tibet.

**LAMBDA** (*lanb*) n. m. Onzième lettre de l'alphabet grec, correspondant à l'français.

**LAMBDAÏSME** (*lanb-da-sis-me*) n. m. ou **LALATION** (*lal-la-si-on*) n. f. Prononciation vicieuse de la lettre l, qui consiste à la doubler ou à la répéter trop, ou, enfin à la substituer à la lettre r.

**LAMBEAU** (*lan-bè*) n. m. Morceau de chair, d'étoffe, arraché. Fig. Fragment, partie d'un tout : les lambeaux de l'empire d'Alexandre furent partagés entre ses généraux.

**LAMBEL** (*lan-bèl*) n. m. Blas. Brisure dont les pointes chargent en chef les armes de leur maison, et qui consiste en un bâton perli en fasces, d'où pendent des dentelles qu'un homme aussi gaites ou pendans), ordinairement au nombre de trois.

**LAMBIC** ou **LAMBICK** (*lan-bik*) n. m. Sorte de bière forte de Belgique.

**LAMBIN, E** (*lan*) adj. et n. (de *Lambin* n. pr. V. Part. hist.). Qui agit avec lenteur : enfant lambin.

**LAMBINER** (*lan-bin-è*) v. n. Fam. Agir lentement, perdre son temps en de vaines occupations.

**LAMBOURDE** (*lan*) n. f. Pièce de bois pour soutenir un parquet, les bouts des solives, etc. Espèce de pierre tendre et calcaire. *Jard. Rameau grêle et très court, terminé par des boutons à fruits*.



Lambourdes de plancher.

**LAMBRE** (*lan-bre*) n. m. Genre de crustacés décapodes, dits aussi araignées d'emer.

**LAMBREQUIN** (*lan-bre-kin*) n. m. (du flam. *lamper*, crêpe. — L'Acad. ne donne ce mot qu'au plur.).

Découpures en bois, en tôle, qui couronnent un pavillon, une tente, etc. Découpures en étoffe, environnant un ciel de lit, une embrasure de fenêtre, etc.



Lambrequin de lit.

Pl. Blas. Bandes d'étoffe descendant en rinceaux du heaume qui timbre unécu d'armes : les lambréquins

héraldiques dérivent des capelins découpés qu'on portait sur le haut du moyen âge.

**LAMBRI** (*lan-bri*, n. m. [lat. *labrusca*). Revêtement de menuiserie, de marbre, de stuc, etc., sur les murs d'un appartement. Enduit de plâtre sur des lattes jointives dans un grenier, un galetas. Revêtement d'un plafond. *Par ext.* *Lambris dorés*, habitation opulente, luxueuse. (V. la phrase MAISON.)

**LAMBRISSE** (*lan-bri-sa-je*) n. m. Ouvrage du menuisier ou du maçon qui a lambrissé.

**LAMBRISSEMENT** (*lan-bri-se-man*) n. m. Action de lambrisser. Son résultat.

**LAMBRISSER** (*lan-bri-sé*) v. a. Revêtir de lambris. Chambre lambrissée, dont une des parois est formée avec une partie du toit retendue de plâtre.

**LAMBRUCHE** (*lan*) ou **LAMBRUSQUE** (*lan-brus-ke*) n. f. [lat. *labrusca*]. Vigne revenue sauvage, qui croît dans les buissons et les bois.

**LAME** n. f. [lat. *lamina*]. Morceau de métal plat et très mince : lame de plomb, d'acier. Fer d'un instrument propre à couper, d'une épée, d'un couteau, d'un canif, etc. : les lames de Toledo étaient renommées jadis. Vague de la mer : *navire secoué par une lame*. *Fig.* C'est une bonne lame, une fine lame, se dit d'un homme qui manie bien l'épée. *Fig.* *Friand de la lame*, amateur d'escrime, de duels. *Visage en lame de couteau*, visage long et mince.

**LAMÉ**, **E** adj. Couvert de lames de métal : cuirasse lamée d'argent.

**LAMELLAIRE** (*mèl-lè-re*) adj. Se dit d'une casure qui présente des facettes brillantes.

**LAMELLE** (*mè-le*) n. f. [lat. *lamella*]. Petite lame.

**LAMELLE, E** (*mèl-lè*) ou **LAMELLEUX, EUSE** (*mèl-lèh, eu-ze*) adj. Qui se laisse diviser en lames ou feuilles : l'ardoise est une roche lamelleuse.

**LAMELLIBRANCHES** (*mèl-lè*) n. m. pl. Classe de mollusques, comprenant ceux qui sont abrités par une coquille à deux valves et dont un grand nombre sont comestibles. S. un lamellibranché.

**LAMELLICORNES** (*mèl-lè*) n. m. pl. Sous-ordre d'insectes coléoptères, renfermant les hannetons, scarabées, dont les antennes sont disposées en feuillets. S. un lamellicorne.

**LAMELLIFORME** (*mèl-lè*) adj. En forme de lamelle.

**LAMELLIROSTRE** (*mèl-lè-ros-tre*) adj. Qui a le bec garni sur ses bords de lamelles transversales, comme les canards. N. m. pl. Groupe d'oiseaux palmipèdes, comprenant les oies, les canards. S. un lamellirostre.

**LAMENTABLE** (*man*) adj. [lat. *lamentabilis*]. Qui mérite d'être pleuré : la mort lamentable de Turenne. Qui porte à la pitié : voir *lamentable*.

**LAMENTABLEMENT** (*man-ta-ble-man*) adv. D'un ton lamentable.

**LAMENTATION** (*man-ta-si-on*) n. f. [lat. *lamentatio*]. Plainte accompagnée de gémissements et de cris. Vive expression de regret : les lamentations de Jérémie.

**LAMENTER** (*man-tè*) (**SE**) v. pr. [lat. *lamentari*]. Se plaindre, se désoler.

**LAMETTE** (*mè-tè*) n. f. Petite lame.

**LAMIE** (*mè*) n. f. [lat. *lamia*]. Monstre ou démon fabuleux des anciens. Sorte de requin, à chair comestible, appelé aussi *chien-dauphin*.

**LAMIER** (*mi-è*) n. m. Genre de labiées d'Europe, improprement désignées sous le nom d'orties.

**LAMINAGE** n. m. Action de laminer : le fer se prête parfaitement au laminage. Résultat de cette action.

**LAMINAIRE** (*mè-re*) n. f. Genre d'algues, comprenant des espèces comestibles ou, qui sont employées sèches en chirurgie pour dilater les trajets fistuleux.

**LAMINARIACÉES** (*sè*) n. f. pl. Famille d'algues dont la laminaire est le type. S. une laminaire.

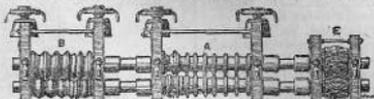
**LAMINE** (*mè*) v. a. (du lat. *lamina*, lame). Réduire, au moyen du laminoir, les métaux en grandes feuilles, en lames fort minces.

**LAMINERIE** (*mè*) n. f. Atelier dans lequel on lamine.

**LAMINEUR** n. m. Ouvrier qui lamine les métaux. Adjectif : cylindre lamineur.

**LAMINEUX, EUSE** (*mèh, eu-ze*) adj. En forme de petites lames. *Anat.* Tissu lamineux, tissu cellulaire.

**LAMINOIR** n. m. Machine composée de cylindres d'acier tournant en sens inverse, et entre lesquels on fait passer les pièces du métal qu'on veut laminer.



Laminoir : A, cylindres dégrossisseurs ; B, cylindres finisseurs ; C, engrenage.

*ner. Fig.* Passer au laminoir, être soumis à de dures épreuves. *Activ.* Soumettre à de rudes épreuves.

**LAMPADAIRE** (*lan-pa-dè-re*) n. m. Sorte de support vertical qui porte des lampes.

**LAMPADÉPHORE** (*lan*) n. m. (du gr. *lampas*, ados, lampe, et *phoros*, qui porte). Nom de ceux qui autrefois, chez les Grecs, portaient les lumières dans les cérémonies religieuses, ou prenaient part aux courses aux flambeaux (*lampadéphories*).

**LAMPANT** (*lan-pan*). **E** adj. Se dit d'une huile qui donne une lumière claire, et aussi de l'huile d'olive bien purifiée : pétrole lampant.

**LAMPAS** (*pâ* ou *pass*) n. m. (de *lamper*). *Pop.* Gosier : s'arroser le lampas. *Vétér.* Engorgement de la membrane qui tapisse le palais des jeunes chevreaux.

**LAMPAS** (*pâ* ou *pass*) n. m. Etoffe de soie, qu'on tirait originairement de la Chine.

**LAMPASCOPE** (*lan-pas-ko-pe*) n. m. (du gr. *lampas*, lampe, et *skopein*, examiner). Sorte de lanterne magique, qui peut s'adapter à une lampe quelconque.

**LAMPASSE, E** (*lan-pa-sè*) adj. (de *lampas*). *Blas.* Se dit de tout quadrupède dont la langue est d'un émail particulier.

**LAMPE** (*lan-pe*) n. f. [gr. *lampas*]. Récipient qui renferme un liquide (huile, pétrole, etc.) susceptible de donner de la lumière en brûlant.

*Par ext.* tout appareil producteur de lumière (lampe à gaz, à acétylène, électrique, à vapeurs de mercure, au néon, etc.). Petit récipient contenant de l'alcool, de l'essence, de la lampe à réchaud : lampe à alcool ; lampe à souder. *Lampe de mineur*, v. **MINE**.

*Lampe à incandescence*, lampe dans laquelle la lumière ne provient que de l'incandescence d'un corps devenu lumineux par l'effet du calorique qu'il a absorbé, (filament de charbon dans le vide pour les lampes à gaz, à acétylène, etc.). *Lampe audion*, détecteur d'un type particulier.

**LAMPÉE** (*lan-pè*) n. f. *Pop.* Grande gorgée de liquide qu'on hume d'un coup : boire une lampée de vin.

**LAMPER** (*lan-pè*) v. a. (autre forme du mot *laper*). Boire avidement des lampées.

**LAMPÉRON** (*lan*) n. m. Languette qui soutient la mèche d'une lampe.

**LAMPION** (*lan*) n. m. (dimin. de *lampe*). Godet de terre, de fer-blanc ou de verre, dans lequel on met du suif avec une mèche, pour les illuminations. *Pop.* Lanterne vénitienne.

**LAMPISTE** (*lan-pis-tè*) n. Qui fait ou vend des lampes. Personne qui, dans un établissement, est chargée du soin de l'éclairage.

**LAMPISTERIE** (*lan-pis-tè-ri*) n. f. Industrie, commerce du lampiste. Lieu où l'on garde et répare les lampes.

**LAMPOURDE** (*lan*) n. f. Genre de composées, dites souvent herbes aux écrouelles.

**LAMPRIILLON** (*lan-pri, ll, mil., on*) n. m. V. **AMMOCÈTE**.



Lampes : 1. A huile à modérateur ; 2. A pétrole, etc. ; 3. A alcool ; 4. A et qui sert de réchaud ; lampe à alcool ; 5. Electrique à alcool ; lampe à souder. (à incandescence).



Lampion.

**LAMPROIE** (*lan-proi*) n. f. (lat. *lampetra*). Genre de poissons cyclostomes de forme cylindrique et allongée. (Une espèce remonte les fleuves au printemps. Sa peau est nue et gluante; sa chair est délicate. Elle atteint 1 mètre de long. D'autres espèces ne quittent pas les eaux douces.)



Lamproie.

**LAMPYRE** (*lan*) n. m. Nom scientifique du ver luisant.

**LANCE** n. m. V. LANCEMENT.

**LANCESTRIEN, ENNE** (*kas-tri-in, è-ne*) adj. et n. De Lancastre.

**LANCE** n. f. (lat. *lancea*). Arme offensive à long manche et à fer pointu. (V. la planche ARMES.) Soldat armé d'une lance. Long bâton garni d'un tampon, pour jouter sur l'eau. Tube métallique adapté à l'extrémité d'un tuyau de pompe, et servant à diriger le jet d'eau. Instrument en fer dont font usage les sodeurs pour reconnaître la nature d'un terrain. *Lance à feu*, fusée emmanchée au bout d'un long bâton, pour enflammer les feux d'artifice.

**LANCE-BOMBE, LANCE-GRENADE** n. m. Art milit. Appareils pour lancer les bombes, les grenades. (On écrit aussi LANCE-BOMBES, LANCE-GRENADES.)

**LANCEMENT** (*lan*) n. m. Action de lancer : le lancement d'un vaisseau se fait en grande solennité. (On dit quelquefois LANCAGE.)

**LANCEOLE** n. f. (lat. *lancoala*). Organe de la plante, en forme de fer de lance. Petite lance de feu d'artifice.

**LANCEOLE, E** adj. (de *lancoala*). Bot. Se dit d'un organe terminé en forme de lance : feuille lanceolée.

**LANCER** (*sé*) v. a. (de *lanca*. — Prend une cédille sous le c devant les e et i : *il lanca, nous lançons*.) Jeter avec force : les Grecs s'exerçaient à lancer le disque, darder : le soleil lance ses rayons. Appliquer : lancer un coup de pied. Mettre à l'eau : lancer un vaisseau. Pousser en avant, faire partir : lancer un escadron sur l'ennemi. Mettre en train, à la mode : lancer un artiste, une affaire. Emettre, publier : lancer une proclamation. Lancer un cerf, le faire sortir d'un endroit où il est. Se lancer v. pr. Entrer : se lancer dans le monde.

**LANCER** (*sé*) n. m. Vénér. Moment où la bête est lancée par les chiens. Pêche au lancer, méthode qui consiste à envoyer l'appât au loin au moyen d'une canne pourvue d'un moulinet.

**LANCERON** n. m. Jeune brochet. V. LANGON.

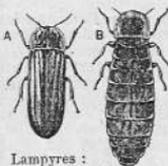
**LANCE-TORPILLE** n. m. Appareil pour lancer des torpilles. Pl. des lance-torpilles. Adj. : tube lance-torpille.

**LANCETTE** (*sè-te*) n. f. Instrument de chirurgie qui sert à ouvrir la veine, à vacciner, à percer de petits abcès. Ogive à lancette, ogive de forme très allongée.

**LANCEUR, EUSE** (*eu-se*) n. Personne qui lance. Fig. et fam. Personne qui met en train : lanceur d'affaires. Lanceuse de modes, femme à laquelle les couturières et modistes font porter les nouveautés qu'elles désirent faire connaître.

**LANCHE** n. f. Petit bateau en usage en Espagne dans l'Amérique du Sud et dans la mer des Indes, avec deux mâts gréés chacun une voile carrée.

**LANCIER** (*si-é*) n. m. Cavalier armé d'une lance : les lanciers furent supprimés en France en 1871. Le quadrille des lanciers ou absolu. Les lanciers, quadrille d'importation anglaise, où les couples se font des visites, des saluts, défilent parallèlement, etc.



Lampyres : A, mâle ; B, femelle.

**LANCIFORME** adj. Qui a la forme d'une lance.

**LANCINANT** (*nan*), **E** adj. (du lat. *lancinare*, mettre en pièces). Qui se fait sentir par élancements : douleur lancinante.

**LANCINATION** (*si on*) n. f. Élancement, action de ce qui est lancinant. (Peu us.)

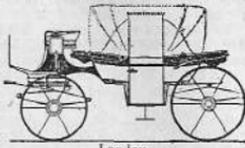
**LANCINER** (*né*) v. n. (lat. *lancinare*). Se faire sentir par élancements : une douleur qui lancine.

**LANÇON** ou **LANCERON** n. m. Zool. V. ÉQUILLE.

**LANDAIS, E** (*dé, è-se*) adj. et n. Des Landes. (Les bergers landais se servent souvent d'échasses. V. ÉCHASSE.)

**LANDAMMAN** (*da-man*) n. m. (de l'all. *land*, pays, et *ammann*, bailli). Titre du premier magistrat, dans quelques cantons de la Suisse.

**LANDAU** (*dé*) n. m. (de *Landau* v. d'Allemagne). Voiture à quatre roues, dont la double capote se lève et s'abaisse à volonté.



Landau.

**LANDAULET** (*dé-lé*) n. m. Petit landau à un seul capotage mobile, avec portières et glaces.

**LANDE** n. f. (celt. *landa*). Grande étendue de terre où ne croissent que des plantes sauvages : bruyères, ajoncs, genêts, etc. : les landes de Gascogne.

**LANDGRAVE** (*land*) n. m. (de l'all. *land*, terre, et *graf*, comte). Titre de quelques princes d'Allemagne : le landgrave de Hesse-Cassel. Magistrat qui rendait la justice pour l'empereur d'Allemagne.

**LANDGRAVIAT** (*land-gra-vi-à*) n. m. Dignité du landgrave. Pays soumis à un landgrave.

**LANDIER** (*di-é*) n. m. (anc. fr. *andier*). Gros chenet de cuisine, en fer. Nom vulgaire de l'ajonc.

**LANDSTURM** (*land-sturm*) ou à l'all. *land'chtourn*) n. m. (de l'all. *land*, pays, et *sturm*, tocsin). En Allemagne, en Suisse, levée en masse des hommes en état de porter les armes.

**LANDTAG** (*land-tag*) n. m. Assemblée délibérante, dans certains Etats de l'Empire allemand : le landtag prussien.

**LANDWEHR** (*land-vèr*) n. f. (de l'all. *land*, pays, et *wehr*, défense). En Allemagne et en Suisse, première réserve, formée d'une partie de la population armée.

**LANERET** (*rè*) n. m. (de *lanter*). Oiseau de proie, du genre faucon.

**LANGAGE** n. m. (de *langue*). Emploi de la parole pour exprimer les idées : le langage articulé est l'appanage de l'homme. Tout moyen de communiquer la pensée ou d'exprimer le sentiment (il y a trois sortes de langages : le langage parlé, le langage écrit et le langage mimique) : les yeux ont leur langage. Manière de parler, idiom. : le langage des Chinois. Style : langage figuré, naïf. Manière de s'exprimer suivant son état, sa profession : le langage des halles, de la cour. Voix, cri, chant des animaux.

**LANGE** n. m. (du lat. *lanæus*, de laine). Morceau de laine, d'étoffe épaisse, qui sert à envelopper un enfant au maillot : on ne doit pas trop serrer un enfant dans ses langes.

**LANGER** v. a. Entourer de langes.

**LANGOREUSEMENT** (*ze-man*) adv. D'une manière langoureuse.

**LANGOREUX, EUSE** (*red, eu-se*) adj. Qui marque de la langueur : air, ton langoureux. Qui affecte une langueur amoureuse.

**LANGOUSTE** (*ghou-fo*) n. f. (du lat. *locusta* sauterelle). Genre de crustacés décapodes, répandus dans toutes les mers. — Les langoustes diffèrent des homards par leur première paire de pattes, dépourvues de pinces. On les pêche en grand sur les côtes de France, pour leur chair savoureuse.



Langouste.

**LANGOUSTIER** (*ghous-ti-ê*) n. m. **LANGOUSTIÈRE** (*ghous-ti*) n. f. Filet en forme de balance profonde, avec lequel on prend les langoustes.

**LANGOUSTINE** n. m. Nom vulgaire d'une espèce de homard de petite taille.

**LANGUE** (*lan-ghé*) n. f. (*lat. lingua*). Corps charnu, allongé, mobile, situé dans la bouche et servant à la déglutition, à la déglutition et à la parole. (V. *BOUCHE*.) Idiomme d'une nation : *langue française, anglaise*. (On divise les langues en trois groupes : *langues monosyllabiques, langues agglutinantes, langues à flexion ou flexionnelles*.) Règles du langage d'une nation : *respecter la langue*. Manière particulière de s'exprimer : *la langue des poètes*. *Langue mère*, considérée relativement aux langues qui en sont dérivées. *Langue maternelle*, celle du pays où l'on est né. *Langue vivante*, actuellement parlée. *Langue morte*, qu'on ne parle plus, comme le latin et le grec. *Langue verte*, ensemble de locutions imagées, tirées du vocabulaire des halles, des faubourgs, des ateliers, des cercles, des boulevards, etc. *Maître de langue*, qui enseigne les langues. *Coup de langue*, calomnie, médisance ; épigramme. *Langue de vipère*, mauvaise langue, personne qui aime à médire. *Jeter sa langue aux chiens*, renoncer à deviner quelque chose. *Avaler sa langue*, garder le silence. *Tirer la langue à quelqu'un*, le narquoiser par un mouvement de la langue. *Se mordre la langue*, s'arrêter au moment de dire une sottise ; se repentir d'avoir dit quelque chose. *Avoir la langue bien pendue*, bien affilée, parler avec facilité. *Avoir la langue trop longue*, ne pas savoir garder un secret. *Prendre langue*, entrer en pourparlers. *Langue de terre*, péninsule longue et étroite. *Prov. : Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler*, avant de parler, de se prononcer, il faut mûrement réfléchir. *Qui langue a, à Rome va*, quand on sait s'expliquer, on peut aller partout.

**LANGUE-DE-BŒUF** n. f. *Techn.* Outil de maçon en forme de cœur. Pl. des *langues-de-bœuf*. *Bot.* Nom donné, à cause de sa couleur, à un champignon comestible, la fistuline hépatique, qui croît sur le tronc des chênes. (On l'appelle aussi *foie-de-bœuf*.)

**LANGUE-DE-CARPE** n. f. Instrument de dentiste, pour extirper les dents molaires. Pl. des *langues-de-carpe*.

**LANGUE-DE-CARPETTE** n. f. *Bot.* *Bot.* Nom donné à un genre de cerise. Pl. des *langues-de-carpette*.

**LANGUE-DE-CHAT** n. f. Biscuit long et plat. Outil de graveur. Pl. des *langues-de-chat*.

**LANGUEDOICIEN, ENNE** (*si-in, è-ne*) adj. et n. Du Languedoc.

**LANGUETTE** (*ghé-té*) n. f. Petite langue. Se dit de tout objet qui rappelle la forme d'une petite langue : *linguette d'une balance*. Mince séparation dans l'intérieur d'une cheminée. Lame mobile qui produit la vibration dans les instruments à anche : *linguette de hautbois*. Aiguille de fer du fléau d'une balance. Tenon continu d'une planche, destiné à entrer dans une rainure.

**LANGUEUR** (*ghéur*) n. f. (*lat. languor*; de *languere*, languir). Abattement maladif et prolongé des forces : *souffrir d'une maladie de langueur*. Affaïssement moral. Apathie. Manque de chaleur : *langueur du style*.

**LANGUEYAGE** (*ghé-ja-je*) n. m. Action de langueyer.

**LANGUEYER** (*ghé-je*) v. a. (de *langue*. — Se conj. comme *grasseyer*.) Visiter la langue d'un porc pour s'assurer s'il est sain ou s'il est ladre. Garnir les tuyaux d'orgue de languettes métalliques.

**LANGUEYEUR** (*ghé-jeur*) n. m. Individu chargé de langueyer les porcs.

**LANGUIDE** (*ghé-de*) adj. (*lat. languidus*). Qui est en langueur. (V. *LANGUEUR*.)

**LANGUIER** (*ghé-é*) n. m. Langue et gorge fumées d'un porc.

**LANGUIR** (*ghir*) v. n. (*lat. languere*). Être consumé peu à peu par une maladie, une affection qui ôte les forces. Souffrir un supplice lent : *languir dans les fers*. *Fig.* Dépérir : *cet arbre languit*. Traîner en langueur : *l'affaire languit*. N'être pas animé : *la conversation languit*.

**LANGUISSANT** (*ghé-sa-man*) adv. D'une manière languissante : *s'étendre languissamment dans un hamac*. *ANT.* *Vivement*.

**LANGUISSANT** (*ghé-san*). E adj. Qui languit. Abattu, langoureux : *regards languissants*. Sans force : *style languissant*. Sans activité : *commerce languissant*. *ANT.* *Vif, actif, remuant*.

**LANGUÏSSEMENT** (*ghé-se-man*) n. m. Etat de celui qui languit. (V. *LANGUEUR*.)

**LANIAIRE** (*ni-è-re*) n. f. et adj. (du lat. *laniare*, déchirer). Se dit des dents canines qui sont propres à déchirer.

**LANICE** adj. f. *Bourre lanice*, tirée de la laine.

**LANIER** (*ni-é*) n. m. (de *laine*). Oiseau de proie, qui n'est que la femelle du laneret.

**LANIÈRE** n. f. Courroie longue et étroite.

**LANIFÈRE** adj. f. (du lat. *lana*, laine, et *ferre*, porter). Qui porte de la laine ou un duvet cotonneux : *animaux, plantes lanifères*. (On dit aussi *lanigère*.)

**LANIGÈRE** adj. (du lat. *lana*, laine, et *gerere*, porter). *Syn.* de *LANIFÈRE*.

**LANISTE** (*nis-té*) n. m. (*lat. lanista*). Celui qui, à Rome, achetait et dressait des gladiateurs pour le cirque.

**LANLAIRE** (*lè-re*) vieux refrain qui n'est plus usité que dans l'expression : *envoyer faire lanlaire*, envoyer promener celui qui importune.

**LANOLINE** n. f. Substance grasse retirée de la toison du mouton.

**LANSQUENET** (*lans-ke-né*) n. m. (de l'all. *land*, pays, et *knecht*, serviteur). Nom donné, au xv<sup>e</sup> siècle, à des fantassins allemands mercenaires qui combattait sous leurs enseignes nationales et commandés par des officiers de leur langue : *beaucoup de lansquenets servirent en France pendant les guerres de religion*. Sorte de jeu de cartes.

**LANTANIER** (*ni-é*) n. m. *Bot.* Genre de verbénacées, voisins des verveines.

**LANTERNE** (*tèr-ne*) n. f. (*lat. lanterna*). Ustensile fait ou garni d'une matière transparente, dans lequel on met une lumière à l'abri du vent. *Lanterne sourde*, dont on peut cacher la lumière à



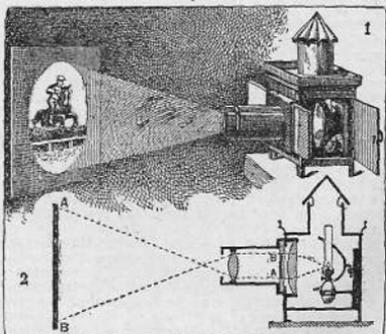
Lansquenets.



Lanternes : 1. De voiture ; 2. De charrette ; 3. Sourde.



Lanternes : 1. 2. Vénitienne ; 3. Chinoise.



1. Lanterne magique ; 2. Coupe (A B, image de projection), volonté. Lanterne vénitienne, récipient en papier translucide et coloré, dans lequel on allume une

bougie. **Lanterne magique**, instrument d'optique à l'aide duquel on fait apparaître sur un écran l'image agrandie de figures peintes sur verre et qui, perfectionnée, a donné naissance à la **lanterne à projections**. **Archit.** Tourelle ouverte par les côtés, placée sur le comble, le dôme d'un monument. **Lanterne des morts**, pilier creux en pierre, dans lequel on plaçait une lanterne et qui indiquait l'emplacement d'un cimetière, d'un tombeau. **Sorte de loge qui permet de voir dans une grande salle d'assemblée publique, sans être vu.** **Mécan.** Petite roue formée de fuseaux, dans laquelle engrenent les dents d'une autre roue. **Lanterne d'Aristote**, appareil masticateur des oursins. **Loc. div.** : *Prendre des vestes pour des lanternes*, faire une confusion absurde. *Mettre à la lanterne*, pendant la Révolution, pendre quelqu'un aux potences où étaient accrochées les lanternes qui éclairaient les rues. *Oublier d'éclairer sa lanterne*, ne pas se mettre en mesure de se faire comprendre (allusion à une fable de Florian).



Lanterne (archit.)

**LANTERNEAU** ou **LANTERON** n. m. Petite lanterne au sommet d'une coupole.

**LANTERNER** (*tér-né*) v. n. Perdre le temps à des riens. V. a. **Fam.** Tenir en suspens par des délais.

**LANTERNERIE** (*tér-ne-ri*) n. f. **Fam.** Padaise, discours frivole.

**LANTERNIER** (*tér-ni-é*) n. m. Qui fabrique ou allume des lanternes. **Fam.** Qui lanterne.

**LANTHANE** n. m. Métal rare (La) de densité 6,15, qui accompagne les métaux de l'yttria.

**LANTIPONNAGE** (*po-na-je*) n. m. Discours frivole et importun. (Peu us.)

**LANTIPONNER** (*po-né*) v. n. Tenir des discours inutiles et importuns. V. a. Dire avec importunité.

**LANTURLU** ou **LANTURELU** n. m. Mot qui indique une réponse évasive ou un refus méprisant.

**LANUGINEUX, EUSE** (*neû, eu-se*) adj. [lat. *lanuginosus*]. Qui est de la nature de la laine. Se dit des parties des plantes couvertes de duvet : *feuilles lanugineuses*.

**LAPALISSE** (*la-pa-dé*) n. f. Vérité d'une évidence naïve, comme celles dont est remplie la chanson sur Monsieur de La Palisse.

**LAPAROTOMIE** (*lâ*) n. f. (du gr. *lapara*, flancs, et *tomé*, section). Ouverture chirurgicale de la cavité abdominale.

**LAPEMENT** (*lan*) n. m. Action de laper.

**LAPER** (*pe*) v. n. et a. (orig. germ.). Boire en tirant avec la langue : *le chien lape l'eau*.

**LAPEREAU** (*lâ*) n. m. Jeune lapin.

**LAPICIDE** adj. (du lat. *lapis*, pierre, et *caedere*, trancher). Se dit d'une plante qui s'établit dans les interstices des rochers : *les pariétaires sont des plantes lapicides*. N. m. Ouvrier qui grave des inscriptions sur la pierre.

**LAPIDAIRE** (*dê-re*) n. m. (du lat. *lapis, idis*, pierre). Ouvrier qui taille des pierres précieuses. Adjectif. **Style lapidaire**, style des inscriptions ordinairement gravées sur la pierre, le marbre, etc. **Fig.** Style concis (comme celui qui s'impose dans les inscriptions).

**LAPIDAIERIE** (*dê-re-ri*) n. f. Travail ou industrie du lapidaire.

**LAPIDATION** (*si-on*) n. f. Action de lapider. Supplée de celui qu'on lapide. **Par ext.** Action de jeter des pierres. — La lapidation a été en usage chez les peuples de l'Orient, et notamment chez les Juifs. La loi de Moïse condamnait à être lapidés les adultères, les blasphémateurs, les violeurs du sabbat, etc. C'étaient les témoins qui lançaient les premières pierres. Saint Etienne périt de cette mort.

**LAPIDER** (*dé*) v. a. (du lat. *lapis, idis*, pierre). Tuer à coups de pierres. Poursuivre à coups de pierres. **Fig.** Maltraiter par paroles ou par écrits.

**LAPIDIFICATION** (*si-on*) n. f. Action de lapidifier.

**LAPIDIER** (*lâ*) v. a. (Se conj. comme *prier*). Convertir en pierres.

**LAPIDIQUE** adj. Qui concourt à la formation des pierres : *eau lapidifique*.

**LAPILLEUX, EUSE** (*pi, ll* mill. *éû, eu-se*) adj. (du lat. *lapillus*, petite pierre). Se dit des fruits dont la chair renferme des corps durs.

**LAPILLI** (*pil*) n. m. pl. (mot lat. signif. *petites pierres*). **Géol.** Variété grossière de cendre volcanique.

**LAPIN, EN** m. Mammifère rongeur, du genre lièvre : *le lapin est très prolifique*. **Lapin de garenne** ou **lapin sauvage**, celui qui vit en liberté, dans des terriers qu'il se creuse. **Lapin domestique** ou **de choux**, celui qui est élevé en captivité. **Fig.** et **fam.** Homme rusé, brave et vaillant : *c'est un fameux lapin*.

**LAPINER** (*lâ*) v. n. Mettre bas, en parlant de la lapine.

**LAPINIÈRE** n. f. Endroit où l'on élève des lapins. Cage à lapins.

**LAPIS** (*pi*) ou **LAPIS-LAZULI** (*pi*) ou **LAPISLAZULITE** n. m. (du lat. *lapis*, pierre, et *lazuli*, d'azur). Pierre d'un bleu d'azur magnifique, qui est du silicate d'alumine, de soude et de chaux.

**LAPON, ONE** adj. et n. De la Laponie. N. m. Une langue lapone.

**LAPS** (*lapp*) n. m. (du lat. *lapsus*, écoulement). Espace de temps : *un grand laps de temps*.

**LAPS** (*lapp*), **LAPSE** (*lap-se*) n. et adj. (du lat. *lapsus*, tombé, glissé). Se dit d'une personne qui a quitté la religion catholique après l'avoir embrassée volontairement. (Ne s'emploie qu'avec *relaps*.)

**LAPSES** (*lap-sus*) n. m. (mot lat.). Faute, erreur. V. *Part. rose*.

**LAPTOT** (*lap-tô*) n. m. Noir sénégalais engagé au service de la France : *les laptots sont appelés officiellement tirailleurs sénégalais*.

**LAQUAIS** (*lâ*) n. m. (esp. *lacayo*). Valet de pied qui porte la livrée. **Fig.** Homme d'un caractère bas et servile.

**LAQUE** (*la-ke*) n. f. (persan *lak*). Résine d'un rouge brun, qui sort liquide des branches de plusieurs arbres de l'Inde. (On dit aussi **GOMME LAQUE**.) Matière albumineuse colorée, employée en peinture. N. m. Beau vernis de Chine, noir ou rouge. Objet, meuble enduit de ce vernis.

**LAQUER** (*lâ*) v. a. Couvrir d'une couche de laque. **LAQUET** (*lâ*) n. m. Petit lac.

**LAQUETON** (*lâ*) n. m. Petit laquais. (Vx.)

**LAQUEUR** (*lâ-ur*) n. m. Celui qui fabrique des objets vernis en laque.

**LAQUEUX, EUSE** (*lâ-é, eu-se*) adj. De la nature de la laque : *vernis laqueux*.

**LARAIRE** (*rê-re*) n. m. (lat. *lararium*). Chez les Romains, chapelle où l'on plaçait les dieux lares.

**LARBIN** n. m. **Pop.** Domestique, valet.

**LARCIN** n. m. (lat. *latrocinium*). Petit vol fait adroitement et sans violence. Chose dérobée. **Par ext.** Plagiat.

**LARD** (*lar*) n. m. (lat. *lardum*). Substance grasse, renfermée dans le tissu cellulaire sous-cutané de certains animaux à peau épaisse, particulièrement du porc : *on barde les volailles avec du lard*. **Gras à lard**, très gras. **Fam.** *Faire du lard*, engraisser par l'inaction.

**LARDAË, E** adj. Qui a l'apparence du lard.

**LARDE** n. f. Morceau de viande lardée.

**LARDER** (*dé*) v. a. Piquer une viande de petits morceaux de lard : *larder un rôti de bœuf*. **Fig.** Percer : *larder de coups d'épée*. Poursuivre de traits piquants : *larder d'épigrammes*. **Semer, entremêler** : *larder ses discours, ses écrits de mots grecs ou latins*.

**LARDERASSE** (*ra-se*) n. f. Grosse corde d'étoupe ou de chanvre grossier.

**LARDEUX, EUSE** (*dé, eu-se*) ou **LARDIFORME** adj. Qui a l'apparence du lard. Qui contient beaucoup de lard : *chairs lardeuses*.

**LARDOIRE** n. f. Brochette pour larder.

**LARDON** n. m. Petit morceau de lard. **Fig.** Mot piquant, sarcasme.

**LARDONNER** (*dô-né*) v. a. Couper, tailler en lardons. **Fig.** Poursuivre de lardons, de quolibets.

**LARE** n. m. (lat. *lar, laris*; d'un mot étrusque qui signifiait *chef*). Nom des dieux protecteurs du foyer domestique, chez les Romains. (V. *Part. hist.*) Pl. **Fig.** Foyer domestique : *recevoir ses lars*. Adjectif : *les dieux lars*.



Lapin

**LARENIER** (mi-é) ou mieux **LARMIER** (mi-é) n. m. Rebord d'un assis destiné à écarter l'eau.

**LARGE** adj. (du lat. *largus*, abondant). Qui a une certaine étendue dans le sens opposé à la longueur : *large poitrine*. Grande étendue. Ample. Fig. Peu scrupuleux : *conscience large*. Généreux, libéral : *homme large*. Grand, considérable : *faire de larges concessions*. *Large ou ouvert*, se dit du cheval dont les membres (antérieurs ou postérieurs) sont très écartés. N. m. Largeur : *un mètre de large*. Haute mer : *prendre le large*. Fig. Prendre le large, s'enfuir. *En long et en large*, en longueur et en largeur. **Au large** loc. adv. Spacieusement. Loc. ellipt. Orde de s'éloigner : *au large, au large*. **Ax. Etroit, serré.**

**LARGÈSSE** (jè-sè) n. f. Libéralité, distribution abondante et gratuite : *les vois de France faisaient de grandes largesses à l'occasion de leur avènement*. **ANT. Avarice.**

**LARGUE** n. f. Étendue dans le sens opposé à la longueur. Fig. Amplitude, manière élevée, non mesquine : *entrez dans la question avec largue*.

**LARGHETTO** (ghè-to) adv. *Musiq.* Mot italien, servant à indiquer un mouvement un peu moins lent que *largo*. N. m. Morceau dans ce mouvement. **LARGO** adv. (mot ital.). *Musiq.* Indique un mouvement ample et large. N. m. Morceau exécuté dans ce mouvement.

**LARGUE** (lar-ghè) adj. (forme prov. de *large*). Qui n'est pas tendu. *Vent large*, oblique par rapport à la route du navire. N. m. Allure dans laquelle les vergues ne sont pas brassées complètement, le vent venant de l'arrière du travers. Adv. : *les jonques doivent marcher large*.

**LARGIER** (ghé) v. a. *Mar.* Lâcher, démarrer. *Larguer les voiles*, lâcher ou filer le cordage retenant une voile par le bas.

**LARIFA**, mot de fantaisie qui entre dans quelques refrains de chansons badines.

**LARIGOT** (gho) n. m. Sorte de flûte ancienne. **A tire-larigot** loc. adv. Beau coup : *boire à tire-larigot*.

**LARIN** (rhis) n. m. Bot. Nom scientifique du mûlze.

**LARME** n. f. (lat. *lacryma*). Humeur sécrétée par diverses glandes de l'œil et qui se répand au dehors par suite d'un effet physique ou d'un vif sentiment moral, de douleur, de joie, d'admiration : *être ému jusqu'aux larmes*. Sue qui coule de quelques végétaux, comme la vigne. Petite quantité de vin ou d'une autre liqueur : *ne m'en versez qu'une larme*. Loc. div. *Larmes de crocodile*, larmes hypocrites. *Pleurer à chaudes larmes*, fondre en larmes, pleurer abondamment. *Essuyer les larmes de quelqu'un*, le consoler. *Rire aux larmes*, jusqu'aux larmes, rire très fort, jusqu'à en répandre des larmes. *Avoir des larmes dans le nez*, parler d'une voix émue, tremblante. *Larme de cerf*, liqueur onctueuse qui remplit les cavités existant au-dessous des yeux du cerf.

**LARME-DE-JOB** n. f. Bot. Espèce du genre coix, dont les graines ont la forme d'une larme. Pl. des larmes-de-Job.

**LARMIER** (mi-é) n. m. (de *larme*). Saillie d'une corniche, creusée en forme de gouttière, et destinée à faire tomber l'eau de pluie du mur. *Anat.* Angle de l'œil le plus rapproché du nez et dans lequel se forment les larmes. N. m. pl. Fente au-dessous de l'angle interne de l'œil du cerf. (Syn. *LARMÈRES*.) Ce qui, dans la tête du cheval, correspond aux tempes de l'homme.

**LARMOIEMENT** (moi-man) ou **LARMOÏEMENT** (man) n. m. Écoulement involontaire de larmes.

**LARMOYANT** (moi-ian). E adj. Qui fond en larmes. Qui occide les larmes : *prendre un ton larmoyant*.

**LARMOYER** (moi-è) v. n. (Se con.) comme *aboyer*. Pleurer, jeter des larmes.

**LARMOYEUR, EUSE** (moi-teur, eu-se) n. Celui, celle qui larmoie. (Peu us.)

**LARRON, ONNESSE** (la-ron, o-nè-se) n. (lat. *larron*). Qui prend furtivement, voleur. S'entendre comme *larrons en foire*, se dit de deux personnes qui sont d'intelligence pour jouer quelque mauvais tour à une autre. *Larron d'honneur*, séducteur. Le

bon et le mauvais larron, les deux voleurs qui furent mis en croix avec Jésus-Christ et dont le premier se convertit avant de mourir. N. m. *Typogr.* Défaut produit par un pli qui se trouve dans la feuille mise sous presse.

**LARRONNEAU** (la-ro-nè) n. f. *Fam.* Petit larron. **LARVAIRE** (è-re) adj. Qui se rapporte à la larve ou à son état : *les formes larvaires des insectes diffèrent beaucoup de l'animal parfait*.

**LARVE** n. f. (du lat. *larva*, fantôme). Nom donné à des espèces d'hommes morts tragiquement, ou criminels, que les Romains supposaient errer sur la terre pour tourmenter les vivants. Premier état des insectes, de certains poissons, crustacés, ou batraciens, après leur sortie de l'œuf : *les larves causent de grands dégâts à l'agriculture et à l'industrie*.

**LARVE, E** adj. Se dit de toutes les fièvres qui se présentent sous une forme anormale, et particulièrement de la malaria lorsque les accès en sont peu fréquents et bénins.

**LARVICOLE** adj. (de *larve*, et du lat. *colere*, habiter). Qui vit dans le corps des larves : *parasite larvicole*.

**LARYNGE, E** et **LARYNGIEN, ENNE** (ji-in, è-ne) adj. Qui a rapport au larynx : *phthisie laryngée*. **LARYNGECTOMIE** (jèk-to-mi) n. f. (du gr. *larynx*, *uggos*, larynx, et *ektomè*, ablation). Ablation chirurgicale du larynx.

**LARYNGITE** n. f. Inflammation du larynx. *Laryngite diphthérique*, forme de la diphtérie, caractérisée par la production de fausses membranes dans le larynx. (On l'appelle vulgairement *croûpe*.)

**LARYNGOLOGIE** (ji) n. f. Traité sur le larynx.

**LARYNGOSCOPE** (ghos-ko-pe) n. m. Appareil à l'aide duquel on peut observer le larynx.

**LARYNGOTOME** n. m. (du gr. *larynx*, *uggos*, larynx, et *tomè*, section). Instrument à l'aide duquel on pratique la laryngotomie.

**LARYNGOSCOPIE** (ghos-ko-pi) n. f. Exploration de l'intérieur du larynx.

**LARYNGOTOMIE** (mi) n. f. Opération ayant pour but d'ouvrir le larynx.

**LARYNX** (rinks) n. m. (gr. *larynx*). Partie supérieure de la trachée-artère, où se produit la voix : *la moindre irritation du larynx provoque la toux*.

**LAS** ! interj. (de *las* adj.). Syn. de *MÉLAS* !

**LAS, LASSE** (là, là-se) adj. (lat. *lassus*). Fatigué. Ennuyé, dégoûté, irrité : *je suis las de vos tergiversations*.

**LASAGNE** (sa-gne) n. f. (ital. *lasagna*). Pâte d'Italie, taillée en forme de rubans larges et ondes.

**LASCAR** (las-kar) n. m. (ar. *askar*, mercenaire). Matelot indien. *Arg.* Homme brave, hardi et malin.

**LASCIF** (las-sif), **IVE** adj. (lat. *lascivus*). Fort enclin à la luxure. Qui y excite : *tableau lascif*.

**LASCIVEMENT** (las-si-ve-man) adv. D'une manière lascive.

**LASCIVITÉ** (las-si) n. f. Forte inclination à la luxure. Ce qui y porte.

**LASSANT** (la-san), E adj. Qui lasse. Ennuyeux.

**LASSER** (la-sè) v. a. (de *las* adj.). Fatiguer : *lasser la patience de ses auditeurs*. *ANT. Bêliser*.

**LASSIN** (la-si) n. m. Bourre de soie. *Étoffe faite avec cette bourre*. Tissu lacé.

**LASSITUDE** (la-si) n. f. (lat. *lassitudo*). Fatigue résultant d'un travail excessif du corps ou de l'esprit : *la lassitude provoque le sommeil*.

**LASSO** (la-so) n. m. (espagn. *lazo*). Forte corde ou lanière de cuir terminée par un noeud parranaud coulissant ou des boules de métal, et dont les indigènes de l'Amérique du Sud se servent pour prendre les animaux sauvages.



Larmier.



Cheval capturé au lasso; A, lasso.

**LAST** (*last*) ou **LASTE** (*las-te*) n. m. (du holl. *last*, charge). Unité de poids en usage dans le nord de l'Europe, pour l'estimation du chargement des navires, évaluant environ deux tonnes, soit 2.000 kilogrammes.

**LASTING** (*las-ting*) n. m. (mot angl. signif. qui dure). Étoffe légère de laine.

**LATANIER** (*ni-é*) n. m. Genre de palmiers des Mascareignes : le *latanier* est souvent cultivé comme plante d'appartement.

**LATENT** (*tan*). É adj. (lat. *latens*; de *latere*, être caché). Qui n'est pas apparent, qui ne se manifeste pas au dehors : *chaleur latente des corps*. Se dit des maladies lorsqu'elles n'offrent aucun symptôme apparent. *Arbor. Écil latent*, oeil à fruit, qui, dans les arbres cultivés, demeure plus ou moins longtemps à l'état rudimentaire.

**LATÉRAL, E, AUX** adj. (du lat. *latus*, *eris*, côté). Situé sur le côté d'une chose : *porte latérale*. *Canal latéral*, v. CANAL.

**LATÉRALEMENT** (*man*) adv. Sur le côté.

**LATÈRE** (A). V. LÉGAT.

**LATEX** (*téks*) n. m. (mot lat.). Suc propre des végétaux, qui est souvent d'aspect laiteux : le *caoutchouc* est un latex coagulé.

**LATHYRISME** n. m. Intoxication par la farine de gesse.

**LATHYRUS** (*ti-russ*) n. m. Nom scientifique de la gesse.

**LATICIFÈRE** adj. Qui contient du latex : *vaisseaux laticifères*.

**LATICIAVE** n. m. (du lat. *latus*, large, et *clavus*, bande). Bande de pourpre que les sénateurs romains portaient sur leur robe, comme marque de leur dignité. La robe elle-même.

**LATIFOLIÉ, E** adj. Bot. Qui a de larges feuilles.

**LATIFUNDIA** (*fon*) n. m. pl. (mot lat.; de *latus*, large, et *fundus*, domaine). Grandes propriétés territoriales dans l'Italie ancienne : la formation des *latifundia* ruina la classe moyenne à Rome.

**LATIN, E** n. (lat. *Latinus*). Personne originaire du Latium : les *Latins*. Catholique d'Occident. Adj. Qui appartient au Latium ou à ses habitants : *nome subjugua toutes les populations latines*. Qui a rapport à la langue des anciens Romains : *grammaire latine*. *Nations latines*, celles dont la langue vient du latin, comme la France, l'Italie, l'Espagne, etc. Le quartier *Latin*, quartier de Paris, sur la rive gauche de la Seine, où sont les principales facultés et écoles, et où vivent les étudiants. *Eglise latine*, Église chrétienne d'Occident, par opposition à l'Église grecque. *Rit latin*, rit de l'Église romaine. *Mar. Voile latine*, faite en forme de triangle à antennes. *Bâtiment latin*, bateau gréant des voiles à antennes. N. m. La langue latine : le *latin* est la langue scientifique par excellence. *Latin de cuisine*, expressions vulgaires formées de mots français auxquels on ajoute des désinences latines. *Fig. Perdre son latin*, ne rien comprendre à une chose. *Bas latin*, v. BAS adj.

**LATINISANT** (*san*). É adj. Se dit des personnes qui, vivant dans un pays où se pratique le grec, pratiquent le culte de l'Église latine.

**LATINISATION** (*sa-si-on*) n. f. Action de latiniser.

**LATINISER** (*sé*) v. a. Donner une forme ou une terminaison latine à un mot d'une autre langue : *La Ramée, savant français du XVII<sup>e</sup> siècle, latinisa son nom en Ramus*.

**LATINISME** (*nis-me*) n. m. Tour de phrase propre à la langue latine ou imité de la langue latine : *que si, pour si, est un latinisme*.

**LATINISTE** (*nis-te*) n. Qui entend et parle le latin : le cardinal Bembo était un éminent latiniste.

**LATINITÉ** n. f. Langage latin. *Basse latinité*, v. BAS adj.

**LATIROSTRE** (*ros-tre*) adj. (du lat. *latus*, large, et *rostrum*, bec). Qui a le bec aplati.

**LATITUDE** n. f. (du lat. *latitudo*, largeur). Distance d'un lieu à l'équateur de la terre, comptée sur le méridien du lieu; climat, par rapport à la tempé-

rature : *l'homme peut vivre à peu près sous toutes les latitudes*. *Fig. Liberté, facilité d'agir : je vous laisse toute latitude*. — La latitude est boréale ou australe, c'est-à-dire nord ou sud, suivant qu'elle se rapporte à un point placé dans l'hémisphère nord ou sud.

Tous les points de même latitude sont compris sur des cercles appelés parallèles de latitude ». Les principales méthodes employées pour la détermination de la latitude, particulièrement en mer, sont l'observation de la hauteur du soleil à son passage au méridien, l'observation de l'étoile polaire, etc. La détermination de la position exacte d'un lieu comprend d'ailleurs, en même temps, le calcul de sa longitude.

**LATITUDINAIRE** (*né-re*) adj. (de *latitude*). Qui est d'une morale trop large.

**LATITUDINAL, E, AUX** adj. *Mar. Plan latitudinal*, plan vertical perpendiculaire au plan longitudinal et passant par la plus grande largeur d'un navire.

**LATOMIE** (*ni*) n. f. (lat. *latomia*). Carrière abandonnée qui servirait de prison, chez les anciens : en 413 av. J.-C., les Athéniens prisonniers furent relégués dans les *latomies* de Syracuse.

**LATRIE** (*tré*) n. f. (du gr. *latreia*, culte). Adoration. *Culte de latrie*, qui n'est dû qu'à Dieu seul.

**LATRINES** n. f. pl. (lat. *latrina*). Lieux d'aisances.

**LATRODECTE** (*dék-te*) n. m. Genre d'araignées, comprenant de grosses araignées à morsure venimeuse, qui habitent le sud de l'Europe.

**LATTAGE** (*la-ta-je*) n. m. Action de lattier. Ouvrage de lattes.

**LATTE** (*la-te*) n. f. (allemand. *latte*). Morceau de bois long, étroit et mince, dont on se sert dans les constructions. Sabre droit de la cavalerie : la *latte* est destinée surtout à pointer. (V. la planche ARMES.)

**LATTER** (*la-té*) v. a. Garnir de lattes.

**LATTES** (*la-té*) n. m. Ouvrage en lattes.

**LAUDANISE, E** (*lô, sé*) adj. Qui contient du *ladanum* : *cataplasme laudanisé*.

**LAUDANUM** (*lô-da-nom*) n. m. (autre forme de *ladanum*). Médicament liquide, à base d'opium ; l'emploi du *ladanum* est très dangereux chez les enfants.

**LAUDATIF, IVE** (*lô*) adj. (du lat. *laudare*, louer). Qui loue : *poème laudatif*; *épithète laudative*.

**LAUDES** (*lô-dé*) n. f. pl. (du lat. *laudes*, louanges). Partie de l'office divin qui suit matines, principalement composée de psaumes à la louange de Dieu.

**LAURACÉES** (*lô-ra-sé*) n. f. pl. Bot. V. LAURINÉES.

**LAURÉ, E** (*lô-ré*) adj. (lat. *laureus*). Se dit en numismatique d'une figure couronnée de lauriers : les têtes des empereurs romains sont généralement *laurées*.

**LAURÉAT** (*lô-ré-a*), **ATE**, adj. (du lat. *laureatus*, couronné de laurier). Qui a obtenu une couronne de laurier, une récompense insigne : *poète lauréat*. N. Toute personne qui a remporté un prix dans un concours.

**LAURELLE** (*lô-re-le*) n. f. Nom vulgaire du laurier-rose.

**LAURENTIE** (*lô-ran-si*) n. f. Genre de campanulacées, du littoral méditerranéen.

**LAUREOLE** (*lô*) n. f. (du lat. *laureola*, branche de laurier). Nom vulgaire du daphné.

**LAURIER** (*lô-ri-é*) n. m. (lat. *laurus*). Genre de *lauracées*, comprenant des arbres toujours verts, dont on connaît deux espèces : le *laurier commun*, d'Apollon, des poètes, ou encore *laurier saucé*, et le *laurier d'Inde*, symbole de la gloire militaire ou poétique. *Fig. Être chargé de lauriers*, se couvrir de lauriers, de gloire. *Cueillir des lauriers*, remporter des victoires. *Flétrir ses lauriers*,



Latanier.



Laurier.

soûler sa gloire. *S'endormir sur ses lauriers*, s'arrêter dans une carrière laborieusement commencée. *Se reposer sur ses lauriers*, jouir d'un repos mérité par des succès éclatants. — Le *laurier-cerise* est une rosacée dont les feuilles contiennent de l'acide cyanhydrique; le *laurier-tulipier* est une magnolia; le *laurier-tin* est une espèce de viorne; le *laurier-rose* appartient au genre nerium; le *laurier-rose* des Alpes est le rhododendron. Pl. *lauriers-sauce*, *lauriers-roses*, *lauriers-cerises*, *lauriers-tins*, *lauriers-tulipiers*.

**LAVINÉES** (*lâ-rî-né*) ou **LAVACÉES** (*lâ-ra-sé*), n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales supérieures, ayant pour type le *laurier*. S. une *laurinée* (ou *lauracée*).

**LAVABLE** adj. Qui peut être lavé : *éttoffe très lavable*.

**LAVABO** n. m. (mot lat. signif. *je laverai*). Prière du prêtre en lavant ses doigts pendant la messe. Linge avec lequel il s'essuie les doigts. Cérémonie du lavement des doigts. Meuble garni de tous les ustensiles nécessaires pour se laver. Ensemble de cuvettes, seaux, bûches encastrées dans un meuble, qui sert dans les casernes, collèges, etc., aux soins de propreté. Pl. des *lavabos*.

**LAVAGE** n. m. Action de laver. Aliments et breuvages où l'on a mêlé plus d'eau qu'il ne fallait : *cette soupe n'est qu'un lavage*. Opération pour séparer au moyen de l'eau, les parties terreuses des parties métalliques.

**LAVALLIÈRE** (*va-li*), n. f. Sorte de noué de cravate. Adj. *Marquain lavallière*, marquin couleur feuille-morte.

**LAVANDÉ** n. f. (lat. *lavanda*). Genre de labiées orientales, aromatiques, et médicinales, de la région méditerranéenne. (On s'en sert pour garantir les vêtements, des mites et autres insectes, et pour fabriquer une eau de toilette parfumée.)

**LAVANDERIE** (*rî*) n. f. Lieu où les lavandières lavent leur linge.

**LAVANDIER** (*dî-sî*) n. m. Employé chargé, chez les princes, de faire blanchir le linge.

**LAVANDIÈRE** n. f. Femme qui lave le linge. Nom vulgaire de la *bergeronnette* ou *hochegneue*.

**LAVARET** (*rê*) n. m. Poisson du genre *oregon*, de couleur gris-bleuâtre à reflets argentés, très abondant dans certains lacs d'Europe, particulièrement en Suisse : le *lavaret* ne dépasse pas 45 centimètres de long.

**LAVASSE** (*va-se*) n. f. Soupe ou sauce dans laquelle on a mis trop d'eau. Pluie abondante.

**LAVATÈRE** n. f. Genre de malvacées ornementales, dont plusieurs espèces croissent en France.

**LAVE** n. f. (ital. *lave*). Matière fondue qui sort des volcans en coulées enflammées, et qui se solidifie par le refroidissement : la *crystallisation des laves basaltiques a produit des remarquables colonades*.

**LAVÉ**, **E** adj. Délavé : *couleurs trop lavées*. Fait avec des couleurs à l'eau : *dessin habilement lavé*.

**LAVE-MAINS** (*min*) n. m. Petit réservoir d'eau placé à l'entrée d'une sacristie ou d'un réfectoire.

**LAVEMENT** (*man*) n. m. Action de laver. Injection d'un liquide dans le gros intestin, au moyen de la seringue, du clysoir, du clyso-pompe, de l'irrigateur. *Liturg.* *Lavement des pieds*, cérémonie qui a lieu le jeudi saint, en souvenir de l'action de Jésus, qui, pendant la dernière cène, lava les pieds à ses disciples.

**LAVER** (*vê*) v. a. (lat. *lavare*). Nettoyer avec un liquide : *laver ses mains*. *Fig.* *Laver une tache dans le sang*, la venger par un meurtre, dans un duel. *Laver la tête à quelqu'un*, lui faire une sérieuse réprimande. *Laver un dessin*, l'ombrer, le colorier avec de la couleur ou de l'encre de Chine. *Pierre à laver*, évier. *Se laver* v. pr. Se nettoyer avec de l'eau. (*Fig.* *Se laver d'une imputation*, s'en justifier. *Je m'en lave les mains*, je n'en suis pas responsable allusion à Ponce Pilate qui, après avoir sanctionné la condamnation de Jésus par les Juifs, alla se laver les mains, comme pour dégager sa responsabilité).

**LAVÈRE** (*rî*) n. f. Endroit où l'on lave.



Lavande.



Lavaret.

**LAVÈTE** (*vê-tê*) n. f. Morceau de linge ou gros pinceau en fil, dont on se sert pour laver la vaisselle.

**LAVEUR**, **EUSE** (*va-se*) n. Personne qui lave.

**LAVIQUE** adj. Qui a le caractère des laves : *les émissions laviques d'un volcan*.

**LAVIS** (*vî*) n. m. (de *laver*). Manière de colorier un dessin avec de l'encre de Chine ou toute autre couleur détrempée dans de l'eau : un *plais au lavis*.

**LAVOIR** n. m. Lieu public destiné à laver le linge. Cylindre en laiton, garni d'un chiffon pour nettoyer l'âme d'une arme à feu.

**LAVURE** n. f. Eau qui a servi à laver la vaisselle. Action de laver un livre. Bouillon, potage trop étendu d'eau. Pl. Or et argent provenant de la lessive des cendres, à la Monnaie et chez les orfèvres.

**LAWN-TENNIS** (*lân-tê-niss*) n. m. (de l'angl. *lawn*, pelouse, et *tennis*, jeu de paume). Sorte de jeu de balle, qui se joue à l'aide de raquettes sur un emplacement spécialement aménagé divisé en deux parties par un filet. (On dit souvent par abrégé, **TENNIS**.)

**LAXATIF**, **IVE** (*lak-sa*) adj. (du lat. *laxare*, relâcher). Purgatif léger, comme le miel, les pruneaux. N. m. s. un *laxatif*.

**LAXITE** (*lak-sî*) n. f. (du lat. *laxus*, lâche). Etat de ce qui est lâche, distendu : *la laxité d'un tissu*.

**LAYER** (*lê-tê*) v. a. (de *lais*). — Se conj. comme *halayer*. Tracer une laie dans une forêt. Marquer les bois qu'on doit laisser dans l'abatis.

**LAYETIER** (*lê-tê-tî-ê*) n. m. Celui qui fait des caisses, des malles, etc.

**LAYÈTE** (*lê-tê-tê*) n. f. (de *laie*). Coffre de bois fort léger. Linges et vêtements d'un nouveau-né.

**LAYER** (*lê-yeur*) n. m. Celui qui trace des laies, ou qui marque les arbres à conserver dans une forêt.

**LAYON** (*lê-ï-on*) n. m. (de *laie*). Sentier pratiqué dans les tirés pour faciliter la marche des chasseurs.

**LAZARET** (*rê*) n. m. (ital. *lazaretto*). Etablissement isolé dans une rade, où font quarantaine les navires venant de pays infectés de maladies contagieuses.

**LAZARISTE** (*ris-tê*) n. m. Missionnaire de la congrégation de Saint-Lazare fondée par saint Vincent de Paul en 1625.

**LAZARONE** (*la-dza-ro-né*) n. m. (mot napolit.). Nom sous lequel on désigne, à Naples, les hommes de la dernière classe du peuple. Pl. des *lazaroni*.

**LAZULITE** n. m. V. LAPIS.

**LAZZI** (*la-zi* ou *lad-zi*) n. m. pl. (mot ital.). Pantomime comique, dans le théâtre italien. *Par ext.* Saillie bouffonne; plaisanteries moqueuses et souvent un peu libres : *s'enfuir sous les lazzi de l'assistance*. — L'Acad. autorise l'emploi du mot au singulier, et aussi le pluriel *lazzis*.

**LÈ**, **LA**, **LES** art. servant à déterminer les noms. Pr. pers. servant à désigner les personnes et les choses. — *Lè, la, les* sont articles quand ils précèdent un nom : le *bonheur* et *la fortune* attirent *les amis*. Ils sont pronoms quand ils accompagnent un verbe : *ce devoir, faites-le; cette leçon, apprenez-la; ces bons conseils, tu les suivras*.

**LÈ** n. m. (du lat. *latus*, large). Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières. Chemin de halage.

**LEADER** (*lê-deur*) n. m. (mot angl.; de *to lead* conduire). Personnage le plus en vue d'un parti politique : *Gambetta était le leader républicain*. Article de fond, principal article d'un journal.

**LÉCANIE** n. f. Genre d'insectes hémiptères comprenant des cochenilles appelées vulgairement *poux* ou *punaïses des écorces*.

**LÉCANORACÉES** (*sê*) n. f. pl. Bot. Famille de lichens ayant pour type la *lécanore*. S. une *lécanoracée*.

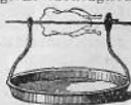
**LÉCANORE** n. f. Genre de lichens que l'on rencontre sur les arbres des régions montagneuses en croûtes très adhérentes.

**LÈCHE** n. f. Tranche fort mince de quelque chose à manger : *lèche de pain*.

**LÈCHÉ**, **E** adj. Trop fini : *porc-trait lèché*. *Ours mal lèché*, personne mal élevée, grossière.

**LÈCHÉRITE** n. f. Ustensile de cuisine qu'on place sous la broche, pour recevoir le jus et la graisse de la viande.

**LÈCHEMENT** (*man*) n. m. Action de lècher,



Lèchère.

**LÉCHER** (*ché*) v. a. (allein. *lechen*. — Se conj. comme *accélérer*.) Passer la langue sur quelque chose ; lécher un plat. Effleurer à peine ; *vagues qui léchent la falaise*. Lécher les pieds de quelqu'un, faire acte de basse servilité à son égard. Peint. Terminer un ouvrage avec un soin trop minutieux.

**LÉCHEUR, EUSE** (*eu-se*) n. Personne gourmande, très friande. Fam. Vil flatteur.

**LÉCITHINE** n. f. Substance contenant de l'acide glycérophosphorique, que l'on trouve dans le jaune d'œuf, les laitances de poissons, etc. : la *lécithine combat les maladies consomptives*.

**LÉÇON** n. f. (lat. *lectio*; de *legere*, lire). Instruction publique ou particulière. Ce que le maître donne à apprendre par cœur ; *réviser sa leçon*. Enseignement ; *les leçons de l'expérience se payent souvent très cher*. Conseil, avertissement ; *je lui ai fait sa leçon*. Réprimande ; *il a reçu une bonne leçon*. Partie de l'office à matines ; *chaque nocturne contient trois leçons*. Forme particulière d'un texte. Manière dont un fait se raconte.

**LÉCTEUR, TRICE** (*lèk*) n. (lat. *lector*, *trix*). Qui lit à haute voix, devant d'autres personnes. Dont la fonction est de lire ; *lecteur du roi*. Clero qui a reçu le plus élevé des quatre ordres mineurs.

**LÉCTURE** (*lèk*) n. f. (lat. *lectura*). Action de lire à haute voix ou pour soi-même. Chose qu'on lit ; *lectures d'honneur*. Art de lire ; *enseigner la lecture aux enfants*. Instruction puisée dans les livres ; *avoir de la lecture*.

**LÉCYTHE** n. m. (gr. *lékuthos*). Vase à parfums, à long col.

**LÉDON** n. m. Genre d'éricacées, voisin des rhododendrons. (Une espèce est appelée souvent *romarin sauvage* ; une autre, *thé de Labrador*.)

**LÉGAL, E, AUX** adj. (lat. *legalis*; de *lex*, *legis*, loi). Régulé par la loi ; *qui est selon la loi* ; *vote légal*. ANT. **ILLEGAL, ARBITRAIRE**.

**LÉGALEMENT** (*man*) adv. Suivant les lois ; *poursuivre légalement l'accomplissement des réformes*.

**LÉGISABLE** (*za-ble*) adj. Qui peut être légalisé.

**LÉGISALATION** (*za-si-on*) n. f. Déclaration par laquelle un officier public atteste l'authenticité des signatures apposées à un acte.

**LÉGISER** (*zé*) v. a. Faire une législation ; *législer une demande*. Rendre légal.

**LÉGALITÉ** n. f. Qualité de ce qui est légal ; *la légalité d'un acte*. Cercle des choses prescrites par la loi ; *restér dans la légalité*. ANT. **ARBITRAIRE**.

**LÉGAT** (*gha*) n. m. (du lat. *legatus*, envoyé). Ambassadeur du souverain pontife. Fonctionnaire autrefois chargé par le pape du gouvernement d'une province des États de l'Église. **Légat à latere**, cardinal chargé par le pape d'une mission spéciale, le plus souvent temporaire. Chez les Romains, commissaire du sénat ; délégué d'un proconsul ; délégué de l'empereur dans les provinces.

**LÉGITAIRE** (*tè-re*) n. (du lat. *legare*, léguer). A qui l'on fait un legs. **Légitaire universel**, celui à qui le testateur a légué tous ses biens disponibles.

**LÉGATION** (*si-on*) n. f. (lat. *legatio*). Charge de légat, dans les anciens États de l'Église. Étendue de pays soumise à un légat. **Diplôme**. Commission donnée à un envoyé près d'une puissance. Tout le personnel d'une ambassade. **Hôtel de l'ambassade** ; *aller à la légation de Suède*. N. f. pl. (avec une majuscule), nom du Bolonais et du Ferrarais, quand ils faisaient partie des États de l'Église.

**LÉGATO** (*lé*) adv. (adj. ital. signif. *lié*). Terme musical, indiquant qu'il faut lier sans interruption les notes d'un morceau ou d'un passage.

**LÉGE** adj. (du holl. *leeg*, vide). Se dit d'un navire qui n'a pas sa charge complète.

**LÉGENDAIRE** (*jan-dè-re*) n. m. Auteur de légendes. Recueil de légendes ; *feuilleter un légendaire*. Adjectif. De la nature des légendes ; *les aventures légendaires des paladins de Charlemagne*.

**LÉGENDE** (*jan-de*) n. f. (du lat. *legenda*, choses à lire). Vies des saints ; *ce nom n'est pas dans la légende*. Récit où l'histoire est défigurée par des traditions ; *la légende de Barbe-Bleue* ; *un fond de vérité*. Inscription placée sur une médaille, une

pièce de monnaie, etc. Explications jointes à un dessin pour en faciliter l'intelligence.

**LÉGER** (*gé*). **ERE** adj. (lat. *levis*). Qui ne pèse guère ; *l'aluminium est un métal relativement très léger*. Qu'on remue aisément ; *terre légère*. Facile à digérer ; *aliment léger*. Qui a peu de force ; *thé, vin léger*. Frugal ; *repas léger*. Dispos ; *je me sens léger ce matin*. Vif, agile ; *danse légère*. Délicat ; *touche légère*. Fig. Aisé à supporter ; *peines légères*. Inconsidéré, étourdi ; *propos légers*. Grivois, un peu risqué ; *une anecdote un peu légère*. Peu important ; *faute légère*. Peu grave ; *recevoir une blessure légère*. Superficiel ; *esprit léger*. **Sommeil léger**, que le moindre bruit interromp. **Poésies légères**, sur des sujets peu importants ; *les poésies légères de Horace*. **Troupes légères**, les moins pesamment armées ; celles qui ne font que harceler l'ennemi. **Avoir la main légère**, être prompt à frapper et, en parlant d'un chirurgien, opérer adroitement. *Que la terre lui soit légère*, formule d'inscription tumulaire, empruntée aux anciens. V. *Sit sibi terra levis* (Part. rose). **A la légère**, loc. adv. **Légèrement** ; *être vêtu à la légère*. Inconsidérément ; *entreprendre une chose à la légère*. ANT. **Lourd, pesant**.

**LÉGÈREMENT** (*man*) adv. Sans appuyer ; *marcher légèrement*. Inconsidérément ; *agir, parler légèrement*. Sans gravité ; *être blessé légèrement*. ANT. **Lourdement**.

**LÉGÈRETÉ** n. f. Qualité de ce qui est léger. Agilité ; *légèreté du cerf*. Fig. Irréflexion ; *légèreté de caractère*. Imprudence ; *légèreté de conduite*. ANT. **Lourd**.

**LÉGIÈRE** (*rè*) v. n. (du lat. *legifer*, qui porte des lois. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire des lois.

**LÉGION** n. f. (lat. *legio*). Chez les Romains, corps de troupes qui fut d'environ 6.000 hommes sous César et sous l'Empire ; *la légion romaine était plus mobile que la phalange grecque*. Aujourd'hui, corps de gendarmerie composé d'un certain nombre de brigades. **Par ext.** Grand nombre d'êtres vivants ; *des légions de moustiques volent au-dessus des marécages*. **Légion étrangère**, troupe créée en 1835 en Algérie et composée d'étrangers entrant au service de la France. **Légion d'honneur**, ordre civil et militaire français. (V. Part. hist.)

**LÉGIONNAIRE** (*ji-o-nè-re*) n. m. Soldat d'une légion romaine. Soldat de la légion étrangère. Membre de la Légion d'honneur.

**LÉGISLATEUR, TRICE** Légionnaire romain. (*jis-la*) n. et adj. Qui donne des lois à un peuple ; *Lycurgue fut le législateur de Sparte*. Fig. Personne qui trace les règles d'une science, d'un art ; *le législateur du Parmasée*. N. m. Pouvoir public qui a mission de faire des lois. La loi en général ; *le législateur a voulu que...* Chacun des membres de ce pouvoir.

**LÉGISLATIF, IVE** (*jis-la*) adj. Qui fait les lois ; *Assemblée législative*. (V. ASSEMBLÉE [Part. hist.]) Qui a rapport à la loi ; *acte législatif*. Qui a le droit de faire des lois ; *pouvoir législatif*. **Corps législatif**, corps politique institué en 1852, dissous le 4 septembre 1870.

**LÉGISLATION** (*jis-la-si-on*) n. f. (du lat. *lex*, *legis*, loi, et *latus*, porté). Droit de faire les lois. Corps des lois d'un pays ; *la législation française a été profondément remaniée après la Révolution*. Science des lois ;  *cours de législation*.

**LÉGISLATIVEMENT** (*jis-la, man*) adv. Par la législation. Au moyen d'une loi.

**LÉGISLATURE** (*jis-la*) n. f. Ensemble des pouvoirs qui concourent à la confection des lois. Exercice du mandat d'une assemblée législative. Sa durée. Parlement local de chacun des États-Unis.

**LÉGISTE** (*jis-te*) n. m. (du lat. *lex*, *legis*, loi). Celui qui connaît ou étudie les lois. Nom donné aux conseillers des rois capétiens, qui s'attachèrent à développer l'absolutisme royal, en s'appuyant sur la



loi romaine pour combattre la féodalité : *Nogaret fut le principal des légistes de Philippe le Bel.*

**LÉGITIMAIRES** (mère-) adj. *Dr.* Qui appartient à la légitime : *droits légitimaires.*

**LÉGITIMATION** (si-on) n. f. Action de légitimer, et particulièrement, acte par lequel on rend légitime un enfant naturel.

**LÉGITIME** adj. [lat. *legitimus*]. Qui a les qualités requises par la loi. Se dit de l'union conjugale consacrée par la loi et des enfants qui en naissent : *mariage légitime. Juste, équitable : demande légitime. Légitime défense, droit de se défendre contre un agresseur, sans égard aux conséquences qui peuvent en résulter pour ce dernier. N. f.* Portion que la loi assure aux enfants sur les biens du père et de la mère. (Anj., on dit *resservé*). *ANR. Illégitime.*

**LÉGITIME**, E adj. et n. Qui bénéficie d'une légitimation :  *fils légitime.*

**LÉGITIMEMENT** (man) adv. Conformément à la loi, à l'équité : *fortune légitimement acquise. ANR. Illégitimement.*

**LÉGITIME** (mê) v. a. Donner à un enfant naturel les droits des enfants légitimes. Faire reconnaître pour authentique un pouvoir, un titre, etc. Justifier : *rien ne légitime une mauvaise action.*

**LÉGITIMISME** (mis-me) n. m. Opinion des légitimistes. (Peu us.)

**LÉGITIMISTE** (mis-te) n. et adj. Qui défend le principe de la dynastie légitime, les droits de la naissance au trône. En France, partisan de la branche aînée des Bourbons, détronée en 1830 au profit de la branche d'Orléans.

**LÉGITIMITÉ** n. f. Qualité de qui est légitime : *contester la légitimité d'un droit. Etat d'un enfant légitime. Héritéité de la royauté par droit de naissance : partisan de la légitimité. ANR. Illégitimité.*

**LEGS** (lè) n. m. (pour lais; de *laisser* sous l'influence du lat. *legatum*, chose léguée). Don fait par testament : *accepter, faire un legs.*

**LEGER** (ghé) v. a. [lat. *legare*; de *lex, legis*, loi. — Se conj. comme *accélérer*.] Donner par testament : *léguer sa fortune à sa ville natale. Fig. Transmettre : léguer ses vertus à ses enfants.*

**LÉGUME** n. m. [lat. *legumen*]. Tout produit végétal employé comme aliment : *légumes verts, frais, secs; légumes de conserve; cultiver les légumes. Par ext.* Plante potagère. Fruit caractéristique des plantes de la famille des légumineuses.



Légumier.

**LÉGUMIER** (mié), ÈRE adj. Qui concerne les légumes. Ou l'on cultive des légumes : *jardin légumier. N. m.* Plat dans lequel on sert les légumes.

**LÉGUMINE** n. f. Substance extraite des graines de légumineuses. Syn. CASÉINE VÉGÉTALE.

**LÉGUMINEUX, EUSE** (neû, eu-se) adj. Se dit des plantes dont le fruit est une gousse, comme le pois, la fève, le haricot, etc. N. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales supérovariées, répandues sur tout le globe. On la divise en trois tribus : *papilionacées, césalpiniées, mimosaées.* S. une *légumineuse.*

**LÉGUMISTE** (mié-te) n. et adj. Qui cultive des légumes. Végétarien. (Peu us.)

**LEITMOTIF** n. m. (mot allem. signif. motif conducteur). Motif conducteur ou caractéristique, thème revenant fréquemment dans une partition, associé à une idée, à un personnage : *Wagner a beaucoup usé du leitmotiv. Pl. des leitmotivs.*

**LEMME** (lè-me) n. m. (gr. *lemma*). *Math.* Proposition préliminaire, qui doit faciliter la démonstration d'un théorème.

**LEMNING** (lè-mingh) n. f. Genre de mammifères rongeurs, voisins des campagnols, répandus dans le nord de l'Europe : *les lemmings entreprennent de longues migrations.*

**LEMNA** (lè-ma) n. f. Nom scientifique de la lentille d'eau. (On dit aussi *LEMNE* et *LENTICULE*.)

**LENNACES** (lè-ma-sè) n. f. pl. Famille de monocotylédones, ayant pour type le genre *lemna*. S. une *lennace*.

**LENNISCATE** (lè-mis-ha-te) n. f. *Math.* Courbe

qui est le lieu des points tels que le produit de leurs distances à deux points fixes est constant.

**LEMUR** ou **LEMUR** n. m. Nom scientifique des makis.

**LEMURES** n. m. pl. [lat. *lemures*]. Chez les Romains, fantômes des morts, S. un *lémur*.

**LEMURIENS** (ri-in) n. m. pl. Famille de mammifères quadrumans, ayant pour type le genre *maki* : *les lemuriens forment le passage entre les insectivores et les singes. S. un lémurien.*

**LENDEMAIN** (lan-de-min) n. m. (de *l'endemain*). Jour qui suit celui où l'on est, ou celui dont on parle. *Du jour au lendemain*, dans un intervalle très court : *changer d'idée du jour au lendemain.*

**LENDIT** (lan-dé) n. m. (pour *l'endit*; du lat. *indictum, fixé*), importante foire qui se tenait au moyen âge dans la plaine Saint-Denis et où l'Université faisait provision de parchemin. Congé des écoliers de l'Université, à cette occasion. Honoraires des maîtres, qu'on payait à cette époque. **LENDIT scolaire**, concours d'exercices physiques entre différents établissements d'instruction publique.

**LENDRE** (lan) n. Personne lente, et qui semble toujours endormie.

**LENTIF** (fè) v. a. (du lat. *lentis, doux, et facere, faire*. — Se conj. comme *prier*.) Adoucir au moyen d'un lentif. *Fig.* Atténuer, adoucir.

**LENTIF, IVE** adj. [lat. *lentivus*]. Qui calme, adoucit : *remède lentif. N. m.* : le miel est un bon lentif. *Fig.* Adoucissement.

**LENT** (lan), E adj. [lat. *lentus*]. Qui n'agit pas avec promptitude : *intelligence lente. Qui se fait avec lenteur : exécution lente. Dont l'effet ne se produit que progressivement : l'alcool est un poison lent. ANR. Prompt, rapide.*

**LENTE** (lan-te) n. f. [lat. *lens, lendis*]. Œuf que les poux déposent sur les cheveux.

**LENTEMENT** (lan-te-man) adv. Avec lenteur : *marcher lentement. ANR. Vite, rapidement.*

**LENTEUR** (lan) n. f. Manque de célérité, d'activité. Retard à se faire. *Fig.* Caractère de ce qui ne conçoit pas vite : *lenteur d'esprit. ANR. Vitesse, rapidité, promptitude.*

**LENTICELLE** (lan-ti-sè-le) n. f. Petite tache brune, qui se trouve sur l'écorce des arbres.

**LENTICELLÉ** (lan-ti-sè-lé), E adj. *Bot.* Qui présente des lenticelles : *écorce lenticellée.*

**LENTICULAIRE** (lan, lè-re) ou **LENTICULÉ**, (lan) adj. Qui a la forme d'une lentille : *verre lenticulaire. (On dit aussi LENTICUCLÉ et LENTIFORME.)*

**LENTICULE** (lan) n. f. *Bot. Syn.* de LEMNA.

**LENTIFORME** (lan) adj. [du lat. *lens, lentis, lentille, et forma, forme*]. En forme de lentille. (Peu us.)

**LENTIGO** (lèn) n. m. *Méd.* Petites taches pigmentaires de la peau. Syn. TACHES DE ROUSSUR.

**LENTILLE** (lan-ti, ll mill) n. f. [lat. *lenticula*]. Genre de légumineuses papilionacées alimentaires : *les lentilles constituent un excellent aliment. Lentille d'eau*, nom vulgaire de la *lemna*. Disque de verre ou de cristal, ayant la propriété de dévier régulièrement les rayons lumineux. *Lentille de pendule*, poids de métal (ordinairement laiton), de forme ronde, attaché à l'extrémité du balancier. Pl. Taches de roussure sur la peau. — Par la combinaison des surfaces sphériques et des surfaces planes, on obtient six espèces de lentilles, qui ont reçu, d'après leurs formes, les noms suivants : bi-convexe (1), plan-convexe (2), concave-convexe ou ménisque convergent (3), biconcave (4), plan-concave (5), convexe-concave ou ménisque divergent (6).



Lentille.



Lentilles.

**LENTILLEUX, EUSE** (lan-ti, ll mill, éû, eu-se) adj. Parsemé de lentilles : *visage lentilleux.*

**LENTILLON** (lan-ti, ll mill, on) n. m. Variété de lentille.

**LENTISQUE** (*lan-tis-ke*) n. m. (lat. *lentiscus*). Nom vulgaire d'une espèce de pistachier, qui fournit un suc résineux connu sous le nom de *mastic*.

**LENTO** (*lèn*) adv. (mot ital.). Terme de musique, indiquant qu'un morceau doit être joué lentement.

**LEON, E** adj. (du lat. *leo, leonis*, lion). Propre au lion. *Fig.* Se dit d'un partage, d'un marché où une personne se réserve la plus grosse part, comme le lion de la fable : *contrat léonin*.

**LEONIN, E** adj. de Léon, chanoine de Saint-Victor, qui mit à la mode cette sorte de vers). Se dit de vers latins ou français dont les hémistiches riment ensemble.

**LEONTINE** n. f. Longue chaîne de montre pour dame.

**LEONURE** ou **LEONURUS** (*lé, russe*) n. m. Genre de plantes de la famille des labiées, comprenant des plantes de l'ancien monde, et dont une espèce, l'*agripaume*, passait autrefois pour guérir de la rage. Syn. *QUEBUE-DE-LION*.

**LÉOPARD** (*par*) n. m. (lat. *leopardus*). Genre de mammifères carnassiers des régions tropicales, dont le pelage est tacheté comme chez le jaguar. Vonce, la panthère, etc. *Bias.* Lion héraldique représentant passant et la tête de face, au lieu d'être rampant et de profil, attributs du lion proprement dit.



Léopard.

**LÉOPARDE, E** adj. Dont la peau est tachetée comme celle du léopard. *Bias.* Se dit du lion qui est représenté passant, mais conserve la tête de profil.

**LÉPICÈNE** n. f. Bot. Glume des graminées.

**LÉPIDODENDRON** (*din*) n. m. Genre de végétaux, fossiles, voisins des lycopodes actuels.

**LÉPIDOLITE** n. m. Mica léthinifère, principal minéral d'où l'on retire le lithium.

**LÉPIDOPTÈRES** n. m. pl. (dugr. *lepis, idos*, écaille, et *pteron*, aile). Ordre d'insectes ayant quatre ailes couvertes d'une poussière écailleuse, tels que les papillons. S. un *lépidoptère*.



Lépidosirène.

**LÉPIDOSIRÈNE** ou **LÉPIDOSIREN** (*zi-rèn*) n. m. Genre de grands poissons dipneumones (c'est-à-dire à double respiration), qui habitent les fonds vaseux de l'Amazonie et des autres cours d'eau du Brésil : *le lépidosirène respire soit avec ses poumons, soit avec ses branchies*.

**LÉPIOTE** n. f. Genre de champignons de la famille des agaricinées, dont l'espèce la plus répandue, la *lépote élevée*, dite aussi *coulemelle*, est comestible.

**LÉPISME** (*pis-me*) n. m. Genre d'insectes orthoptères des lieux humides, vulgairement appelés *petits poissons d'argent*.

**LÉPORIDE** n. m. (du lat. *lepus, oris*, lièvre, et du gr. *eidos*, forme). Métis du lièvre et du lapin.

**LÉPORIDES** (*dé*) n. m. pl. Famille de mammifères rongeurs, comprenant les *lièvres* et les *lapins*. S. un *léporidé*.

**LÈPRE** n. f. (lat. *lepra*). Infection chronique de la peau, produite par un bacille spécifique dit de *Hansen*, qui couvre la peau de pustules et d'écailles : *la lèpre fut importée d'Orient en Europe par les légions romaines. Par anat.* Tache imitant la lèpre. *Fig.* Vice qui s'étend comme la lèpre. Ancien nom de certains lichens. — Pendant fort longtemps, les lépreux étaient un objet d'horreur et de dégoût. Une loi de Moïse les séparait du reste du peuple. Au moyen âge, à la suite des croisades, ses ravages devinrent effrayants. On fonda de toutes parts, pour les infortunés lépreux, des hôpitaux appelés *léproseries, ladrieries ou maladrieries* (de *ladre*, corruption de *Lazare*, le pauvre dont il est parlé dans saint Luc). Dès qu'un cas de lèpre était signalé, le malade

était conduit à l'église, on chantait sur lui l'office des morts, puis on le menait à l'enclos des lépreux. Chaque lépreux était obligé de porter une cliquette spéciale, pour avertir les passants d'éviter son contact. Xavier de Maistre, dans le *Lépreux de la cité d'Aoste*, a décrit admirablement la triste condition de ces malheureux. De nos jours, la lèpre, devenue bien moins fréquente, n'en subsiste pas moins à l'état endémique sur le littoral méditerranéen, et sur quelques points de l'Europe continentale.

Un lépreux au x<sup>e</sup> siècle.

**LÉPREUX, EUSE** (*preù, eu-ze*) n. et adj. Qui a la lèpre. (V. *LÈPRE*).

**LÉPROSERIE** (*ze-ri*) n. f. Hôpital pour les lépreux : *il existait en Europe, au xviii<sup>e</sup> siècle, près de 20 000 léproseries*.

**LÉPRETS** (*lep-te*) n. m. Genre d'acariens, dits aussi *ROUGETS, AOUTETS*.

**LÉPTINOTAIRE** n. f. Genre de coléoptères phytophages comprenant des insectes américains, dont une espèce appelée *bête du Colorado* cause de sérieux dommages aux pommes de terre, tomates, etc.

**LÉPTOCEPHALE** n. m. Forme larvaire des congres et des anguilles.

**LÉPTURE** (*lep*) n. f. Genre d'insectes coléoptères longicornes, qui vivent sur les fleurs.

**LEQUEL, LAQUELLE**, pl. **LESQUELS, LESQUELLES** (*kèl, kè-le*) pr. rel. (de *le, la, les*, et de *quel*). Qui, quel que. Celui que, celle que : *parmi ces étoffes, voyez laquelle vous préférez*.

**LÉROT** (*ro*) n. m. (de *loir*). Petit loir gris, à taches noires : *le lérot exhale une odeur désagréable*.



Lérot.

**LES** (*lè*) art. et pr. pl. V. *LE*.

**LESBIE, ENNE** (*lès-biè, è-ne*) adj. et n. De Lesbos.

**LÈSE** (*lè-ze*) [du lat. *læsa*, blessée], mot qui se place devant certains substantifs féminins, pour indiquer que la chose exprimée par le substantif a été attaquée, violée : *crime de lèse-majesté, de lèse-humanité*.

**LÈSE-MAJESTÉ** (*lè-ze-ma-jè-té*) n. f. Attentat à la majesté souveraine.

**LÈSER** (*sè*) v. a. (du lat. *læsum*, supin de *lædere*, blesser. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire tort.

**LÉSINANT** (*zi-nan*), **E** adj. Qui lésine.

**LÉSINE** (*zi-ne*) n. f. (de l'ital. *lesina*, alêne, par allusion à une société d'Italiens fort avares qui, raccommoquant eux-mêmes leurs chaussures, avaient pris le titre de *Compagnia della lesina*). Ladrerie, épargne sordide dans les plus petites choses.

**LÉSINER** (*zi-nè*) v. n. User de lésine : *lésiner sur une dépense*.

**LÉSINERIE** (*zi-ne-ri*) n. f. Acte de lésine.

**LÉSINEUR, EUSE** (*zi-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui lésine. ANT. *Généreux*.

**LÉSION** (*zi-on*) n. f. (lat. *læsio*). Perturbation apportée dans la texture des organes, comme plaie, contusion, etc. : *blessé atteint de lésions internes*. Dr. Préjudice qu'éprouve une partie, dans un contrat onéreux : *en ce qui concerne les mineurs, tous les contrats sont annulés pour cause de lésion*.

**LÉSIONNAIRE** (*zi-o-nè-re*) adj. Qui a un caractère de lésion : *condition lésionnaire*.

**LESSIVAGE** (*lè-si*) n. m. Action de lessiver.

**LESSIVE** (*lè-si-ve*) n. f. (lat. *livia*). Eau alcaline que l'on obtient en versant de l'eau chaude sur du linge recouvert d'un lit de soude ou de cendre. Linge qui doit être lessivé, ou que l'on vient de lessiver : *forte lessive*. Action de lessiver : *faire la lessive*. *Fig.* Action de nettoyer, d'épurer. Fam. *Grosse perte d'argent*.

**LESSIVER** (*lè-si-ve*) v. a. Nettoyer, blanchir au moyen de la lessive. Laver avec de l'eau acidulée ou alcaline.

**LESSIVEUSE** (*lè-si-veu-ze*) n. f. Appareil servant à lessiver le linge domestique.

**LESSONIE** (*lè-so-ni*) n. f. Genre d'algues des mers australes, atteignant d'énormes dimensions.

**LEST** (*lèst*) n. m. (de l'allein. *last*, charge). Toute matière pesante dont on charge le fond d'un navire, la nacelle d'un ballon, pour les tenir en équilibre. (V. **BALLOON**.) Navire sur *lest*, bâtiment qui navigue sous fret. Fig. *Jeter du lest*, faire un gros sacrifice pour sauver une situation compromise.

**LESTAGE** (*lès-ta-je*) n. m. Action de lester.

**LESTE** (*lès-te*) adj. (ital. *lesto*).

Léger, agile dans ses mouvements. Fig. Prompt et décidé : *leste en affaires*. Libre, grivois : *propos leste*.

**LESTEMENT** (*lès-te-man*) adv. D'une manière leste, aux différents sens du mot.

**LESTIER** (*lès-ti-er*) v. a. Garnir de lest un bâtiment, la nacelle d'un ballon. *se lester* v. pr. Fig. et *fan*. Manger, boire quelque chose de fortifiant.

**LESTEUR** (*lès-teur*) n. et adj. m. Bateau qui transporte le lest. Homme qui arrime le lest à bord.

**LETHARGIE** (*lè*) n. f. (du gr. *lèthè*, oubli, et *argos*, inactif). Etat dans lequel les fonctions de la vie sont atténuées au point qu'elles semblent suspendues : *tomber en léthargie*. Fam. Nonchalance extrême : *tirer quelqu'un de sa léthargie*.

**LETHARGIQUE** adj. Qui tient de la léthargie : *la durée du sommeil léthargique peut varier de quelques heures à plusieurs semaines et parfois plusieurs années*. Fig. Nonchalance : *une léthargique*.

**LETHIFÈRE** adj. (du lat. *lethum*, mort, et *ferre*, porter). Qui donne la mort.

**LETE** (*lè-te*). **LETTON** (*lè-ton*) ou **LETTIQUE** (*lè-ti-que*) n. m. Langue indo-européenne, parlée en Lettonie, dans une partie de la Courlande, de la Livonie et de la province de Vitiebsk.

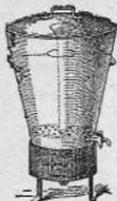
**LETRAGE** (*lè-tra-je*) n. m. Action de marquer avec des lettres. Résultat de cette action.

**LETTRE** (*lè-tre*) n. f. (lat. *littera*). Chacun des caractères de l'alphabet : *l'alphabet français a vingt-six lettres*. Caractère typographique représentant une de ces lettres : *lettre italique, lettre capitale*. Sens étroit et littéral : *préférer l'esprit à la lettre*. Epître, missive, dépêche : *lettre de commerce*. *Lettre de change*, v. **CHANGE**. *Lettre d'avis*, pour informer d'une expédition. *Lettre de marque*, commission dont un capitaine de navire armé en course doit être pourvu. *Lettre de mer*, permis de départ d'un port. *Lettre de voiture*, lettre ouverte et timbrée qui contient l'indication des objets dont un voiturier est chargé. *Lettre de cachet*, v. **CACHET**. *Lettres patentes*, lettres du roi, d'une forme moins solennelle que les diplômes. *En toutes lettres*, sans abréviation, avec des mots et non avec des chiffres. *Exécuter des ordres à la lettre*, ponctuellement. *Traduire à la lettre*, littéralement. *Aider à la lettre*, suppléer à ce qui manque dans un écrit, et, au fig., entrer dans l'intention de celui qui parle ou qui écrit. Avant la lettre, se dit d'une gravure tirée avant qu'on ait mis au bas le titre. Pl. **Les belles-lettres** ou **absol.** **les lettres**, la littérature, l'histoire, la grammaire, l'éloquence et la poésie. *Homme de lettres*, femme de lettres, gens de lettres, personnes exclusivement adonnées à la culture des lettres.

**LETTRE** (*lè-tré*) E adj. et n. Qui a du savoir. N. m. Membre, en Chine, d'une classe particulière qui cultive les lettres et exerce les fonctions publiques.

**LETTRENE** (*lè-tri-ne*) n. f. Petite lettre placée à côté d'un mot, pour indiquer un renvoi. Lettres majuscules, ordinairement au nombre de trois, placées au haut de chaque colonne dans un dictionnaire. Lettre d'une force de corps supérieure au reste du texte, quelquefois ornée, qu'on met au commencement d'un chapitre ou d'un paragraphe.

**LEU** n. m. Forme ancienne du mot *loup*, usitée dans la locution : *à la venue leu leu*, qui a donné son nom à un jeu d'enfants, et qui signifie à la file, à la suite les uns des autres, comme on dit que marchent les loups.



Lessiveuse.

**LEU** n. m. Monnaie roumaine, correspondant au franc. Plur. *des lei*.

**LEUCANE** (*lè*) n. f. Genre de noctuelles qui vivent sur les graminées.

**LEUCANTHEME** n. m. Nom scientifique de la grande marquerite des prés.

**LEUCOCYTE** n. m. (du gr. *leukos*, blanc, et *kutos*, cellule). Globule blanc du sang.

**LEUCOCYTHÉMIE** ou **LEUCÉMIE** (*lè*) n. f. (du gr. *leukos*, blanc, et *hémia*, cellule, et *haima*, sang). Affection caractérisée par l'augmentation des leucocytes.

**LEUCOMA** ou **LEUCOME** n. m. Genre de bombyx blancs qui dévastent les plantations de peupliers.

**LEUCOMAINE** (*ma-i-ne*) n. f. Alcaloïde des tissus animaux vivants.

**LEUCOPHEGMASIE** (*lègh-ma-si*) n. f. (du gr. *leukos*, blanc, et *plegma*, inflammation). Un des noms de l'anasarque ou hydropisie sous-cutanée.

**LEUDE** n. f. V. *Part. hist.*

**LEUR** adj. poss. (lat. *illorum*). Deux, d'elles, qui appartient à eux, à elles : *les renards sont fumeux par leurs ruses*.

**LEUR** pron. pers. de la 3<sup>e</sup> pers. A eux, à elles (se place devant le verbe, et ne prend jamais d's) : *un bon fils aime ses parents, et leur obéit*. **Le leur, la leur, les leurs** pr. poss. la chose, les choses d'eux, d'elles : *les pauvres ont leurs peines, et les riches ont aussi les leurs*. N. m. **Le leur**, ce qui est à eux, à elles : *les sots y attrapent rien, et quelques-uns y mettent du leur*. N. m. pl. **Les leurs**, leurs parents, leurs alliés, leurs amis : *ils aiment et protègent les leurs*.

**LEURRE** (*lè-ur*) n. m. (de l'anc. allem. *luoder*). Morceau de cuir rouge, en forme d'oiseau, auquel on attache un appât, et que l'on jette en l'air pour rappeler le faucon. Appât factice attaché à un hameçon. Fig. Artifice, amorce pour tromper : *la loterie est un leurre*.

**LEURRER** (*lè-ur*) v. a. Dresser à revenir au leurre : *leurrer un faucon*. Fig. Attirer par quelque espérance trompeuse : *il s'est laissé leurrer*. **Se leurrer** v. pr. Se bercer : *se leurrer d'une illusion*.

**LEV** ou **LEW** n. m. Monnaie bulgare correspondant au franc. Plur. *des leva*.

**LEVAGE** n. m. Action de lever.

**LEVAÏN** (*vè*) n. m. (rad. *lever*). Substance propre à exciter la fermentation dans un corps. Particulièrement, morceau de pâte algère qui, mêlé à la pâte du pain, la fait lever et fermenter : *la levure de bière est un véritable levaïn*. Fig. Germe d'une action morale ou intellectuelle : *levain de discord*.

**LEVANT** (*pan*) n. m. Point où le soleil paraît se lever; est, orient. Régions, particulièrement régions méditerranéennes, qui sont à notre orient (en ce sens, prend une majuscule) : *voyager dans le Levant*. *Echelles du Levant*, v. *Part. hist.* Adj. m. *Soleil levant*, soleil qui se lève. Fig. Puissance nouvelle qui commence à se faire sentir : *adorer le soleil levant*.

**LEVANTIN, INE** adj. et n. Natif des pays du Levant : *les peuples levantins; les Levantins*.

**LEVANTINE** n. f. Etoffe de soie unie, originaire du Levant.

**LEVÈ** n. f. Pièce de bois pour soulever le pilon du moulin à poudre. Genre de tissage.

**LEVÉ, E** adj. (*de lever*). *Votez par assis et levé*, manifester son vote en restant assis ou en se levant. *Au pied levé*, sans préparation, sans délai. *Tête levée, front levé*, avec résolution, sans rien craindre. N. m. V. **LEVER** n. m.

**LEVÉE** (*vè*) n. f. Action de lever, d'enlever : *la levée d'un cadavre, des scellés, d'un pansement*. Action de recueillir : *faire la levée des grains*. Moment où une assemblée clôt ses délibérations du jour : *levée de la séance*. Perception, collecte : *la levée des impôts*. Action de retirer les lettres d'une boîte pour les centraliser et les envoyer à destination. Enrôlement : *levée de troupes*. Cartes prises au jeu par une carte supérieure : *faire deux levées. Levée de scellés*, action par laquelle un officier de justice enlève des scellés. Digue, chaussée : *se promener sur la levée. Levée d'un siège*, retraite des assiégés. *Levée de boucliers*, démonstration des soldats romains lorsqu'ils se soulevaient contre leur général. Fig. Acte d'opposition ou attaque violente contre un gouvernement.

**LÈVE-NEZ** n. m. Invar. Cordage servant à relever des objets qui exigent peu d'effort.

**LEVER** (vé) v. a. (lat. *levare*). — Prend un ouvert devant une syllabe muette : *je lève*. Haïsser : *lever les bras*. Redresser ce qui était incliné : *lever la tête*. Relever : *lever un pont-levis*. Oter, enlever : *lever les scellés, un appareil*. Couper une partie sur un tout : *lever une cuisse de poulet*. Fig. Enlever : *lever une armée*. Percer voir : *lever des inondés*. Dessiner : *lever un plan*. Lever l'ancre, appareiller. Lever les épaules, témoigner du mépris par un haussément d'épaules. En lever la main, affirmer par serment qu'une chose est. Lever la main sur quelqu'un, le frapper. Lever un lièvre, le faire partir. Fam. Lever le pied, s'enfuir secrètement. Lever le siège, mettre fin aux opérations du siège. Fig. S'en aller. Lever une difficulté, la faire cesser. Lever un interdit, une excommunication, etc., en faire cesser les effets. Lever le masque, agir ouvertement, sans se cacher. Lever la séance, la clore. Lever la lettre, prendre dans les casses les caractères typographiques pour en composer des mots. V. n. Sortir de terre, commencer à pousser : *les blés lèvent*. Commencer à fermenter : *la pâte lève*. Se lever v. pr. Se mettre debout. Sortir du lit. Apparaître sur l'horizon, en parlant d'un astre. Le vent se lève, commence à souffler. Se lever de table, la quitter.

**LEVER** (vé) n. m. Le moment où l'on se lève ; le grand lever du roi. Moment où les astres apparaissent sur l'horizon : *le lever du soleil, en pays de montagnes, présente un magnifique spectacle*. Action de lever la toile au théâtre. Lever de rideau, petite pièce en un acte par laquelle on commence une soirée théâtrale. Lever (ou levé) d'un plan, représentation sur le papier de la figure d'un terrain. ANT. Coucher.

**LEVER-DIEU** (vé) n. m. Moment de la messe où le prêtre lève l'hostie consacrée ou le calice. Pi. des lever-Dieu. (On dit aujourd'hui *LEVATIONS*.)

**LEVEUR, EUSE** (eu-zé) n. et adj. Ouvrier qui, dans les fabriques de papier et de carton, puise dans la cuve la pâte à papier pour la verser dans les langes. Ouvrier qui feutre le papier ou le carton séché. Ouvrier typographe (qui lève la lettre).

**LEVIER** (vé-é) n. m. rad. lever. Barre indéflexible, basculant autour d'un point d'appui. Fig. Moyen d'action : *l'argent est un puissant levier*. Bras de levier, longueur comprise entre l'extrémité du levier et le point d'appui. Levier hydraulique, appareil qui sert à enlever l'eau d'une rivière par le moyen de la force même du courant. Barre de fer propre à soulever les fardeaux. — Le levier joue un très grand rôle dans la mécanique ; la plupart des machines simples, les clefs, les ciseaux, les tenailles, les pinces, les balances, les grues, ainsi que les machines les plus compliquées, ne sont que des leviers ou des systèmes de leviers ; la machine animale n'est elle-même qu'un composé de leviers.

Archimède est le premier qui détermina d'une manière scientifique les lois de la puissance du levier ; il avait une telle foi dans cette puissance, qu'il disait : « Qu'on me donne un point d'appui, et je soulèverai la Terre ».

**LEVIGATION** (si-on) n. f. Action de léviger.

**LEVIGER** (jé) v. a. (du lat. *levigare*; de *levis*, lisse. — Prend un e muet après le g devant a et o : *il levigea, nous levigeons*.) Réduire en poudre impalpable une substance en la delayant dans un liquide qui la laisse précipiter ensuite : *leviger de la craie*.

**LEVIRAT** (ra) n. m. (dulat. *levir*, beau-frère). Mariage du beau-frère et de la belle-sœur, ordonné par la loi juive, dans le but d'assurer la continuité de la famille.

**LEVIROSTRES** (ros-tre) n. m. pl. Groupe d'oiseaux passeurs auquel appartiennent les guépriers, martins-pêcheurs, etc. S. un *levirostre*.

**LEVIS** (vi) adj. m. V'. PONT-LEVIS.

**LEVITATION** n. f. (lat. *levitas*, légèreté). Spirit, Action de soulever un corps par la seule puissance du fluide humain.

**LEVITE** n. m. Chez les Israélites, ministre du culte, de la tribu de Lévi. Par ext. Clerc, ecclésiastique.

**LEVITE** n. f. Sorte de redingote un peu longue.

**LEVIOGYRE** adj. (du lat. *levus*, gauche, et *gyrare*, tourner). Qui dévie à gauche le plan de polarisation de la lumière : *sucre levogyre*.

**LEVAUDEU** (vré-dé) v. a. Fam. Harceler, poursuivre quelque un comme un lièvre. (Peu us.)

**LEVRAUT** (vro) n. m. Jeune lièvre.

**LEVRE** n. f. (lat. *labrum*). Partie extérieure de la bouche, qui couvre les dents. Pl. Bords d'une plaie. Bot. Lobes de certaines fleurs, en forme de levres. Du bout des levres, avec dédain. Sourire du bout des levres, sourire à contre-cœur. Avoir le cœur sur les levres, avoir des nausées ; être très franc. Se mordre les levres, s'empêcher de rire ; se repentir d'une chose.

**LEVRETTE** (vré-te) n. f. Femelle du lévrier. Variété petite du lévrier d'Italie.

**LEVRETTE, E** (vré-té) adj. Qui a la taille mince comme un lévrier : *épagneul levrette*.

**LEVRETTER** (vré-té) v. n. Mettre bas, en parlant de la femelle du lièvre. V. a. Chasser le loup et le sanglier à courre avec des lévriers.

**LEVRIER** (vé-é) n. m. (de lièvre). Chien à hautes jambes, propre à la chasse du lièvre : les lévriers sont extraordinairement agiles et rapides.

**LEVRIER-ONNE** (o-ne) n. Grand lévrier qui n'a pas plus de six mois environ. Sorte de lévrier de petite taille.

**LEVULOSE** (lé-zé) n. f. Chim. Sucre lévogyre, de la famille des glucoses.

**LEURE** n. f. (de lever). Nom donné aux saccharomyces, champignons provoquant la fermentation. Leure de bière, écume qu'on enlève de la bière en fermentation et qui sert de levain aux boulangers. Ce qu'on retire de dessus et de dessous le lard à larder.

**LEVURIER** (ri-é) n. m. Fabricant, marchand de leure de bière.

**LEXICOGRAPHE** (lèk-si) n. m. (du gr. *lexikon*, lexique, et *graphein*, écrire). Auteur d'un lexique ou de travaux sur les mots d'une langue : *Henri Estienne fut le plus grand lexicographe de la Renaissance*.

**LEXICOGRAPHIE** (lèk-si, fi) n. f. Science du lexicographe.

**LEXICOGRAPHIQUE** (lèk-si) adj. Qui a rapport à la lexicographie.

**LEXICOLOGIE** (lèk-si, fi) n. f. (du gr. *lexikon*, lexique, et *logos*, traité). Science, connaissance raisonnée des mots sous le rapport de l'étymologie, des acceptations et, en général, de tout ce qu'il est essentiel de savoir pour écrire convenablement une langue. Traité sur ce sujet : *La Lexicologie des Ecoles*, par Pierre Larousse.

**LEXICOLOGIQUE** (lèk-si) adj. Qui a rapport à la lexicologie : *exercice lexicologique*.

**LEXICOLOGUE** (lèk-si-ho-lo-ghe) n. m. Qui s'occupe de lexicologie.

**LEXIQUE** (lèk-si-ke) n. m. (gr. *lexikon*; de *lexis*, mot). Dictionnaire des formes propres à un auteur : *le lexique de Virgile*. Dictionnaire abrégé. Ensemble des mots d'une langue.

**LEZ** (lé) prép. (du lat. *latus*, côté). Près de : *Plessis-lez-Tours*. (Vx, et ne se retrouve que dans les noms géographiques.)

**LEZARD** (zar) n. m. (lat. *lacertus*). Genre de reptiles sauriens des régions froides et tempérées,



Lévitte  
(du XVIII<sup>e</sup> s.)



Levrette.



Lévriers.



Levier : A, puissance ; B, point d'appui ; C, résistance.

comprenant des animaux insectivores vifs, élanés, à quatre pattes : les lézards se plaisent dans les endroits rocailleux et ensolaillés. Fam. Paresseux. Faire le lézard, prendre un bain de lézard, se chauffer paresseusement au soleil.

**LÉZARDE** n. f. Crevasse dans un mur. Galon festonné des deux côtés, dont on recouvre les coutures des étoffes pour ameublement. Galon d'or ou d'argent des sous-officiers dans l'armée française.

**LÉZARDÉ**, E adj. Crevassé : mur lézardé.

**LÉZARDER** (dé) v. a. Produire des lézardes dans. V. n. Flâner. Se lézarder v. pr. Se fendre, se crevasser, en parlant des murailles.

**LI** n. m. Mesure itinéraire chinoise, valant environ 575 mètres.

**LIAGE** n. m. Action de lier.

**LIAS** (li-è) n. m. Pierre calcaire dure, d'un grain très fin : le lias se débite à la scie sans dent.

**LIAISON** (é-son) n. f. (de lier). Union, jonction de plusieurs corps ensemble. *Milit.* Relations constantes entre deux troupes voisines; les éléments d'une même unité, etc. *Mag.* Mortier qui sert à jointoyer les pierres. Disposition des pierres, des briques, de manière que le milieu de une porte sur les joints des autres. *Cuis.* Ingrédients qui servent à lier, à épaissir les sauces. *Musiq.* Exécution de plusieurs notes d'un même coup d'archet ou de gosier. *Écrit.* Trait délié qui unit les lettres ou les parties d'une même lettre.

Action de joindre, en lisant, la dernière lettre d'un mot au mot suivant. *Fig.* Ce qui fait qu'il existe un rapport naturel, de la convenance, entre certaines choses : liaison dans les idées.

Attachement, union : liaison d'amitié, d'intérêt.

— La liaison des notes s'indique par une courbe : — ou ~. Quand plusieurs notes à l'unisson sont liées, on nomme seulement la première, et l'on soutient le son pendant la durée de toutes les autres. Quand des notes de noms différents sont liées, ou les chante d'une seule émission de voix; la liaison prend alors le nom de *coulé* v. ce mot; Dans le chant, la liaison est une suite de plusieurs notes passées sous la même syllabe.

**LIAISONNER** (é-son-né) v. a. Disposer des pierres en liaison. Remplir de mortier les joints d'une maçonnerie.

**LIANE** n. f. (rad. lier). Plante grimpante, sarmenteuse, des forêts d'Amérique; les lianes appartiennent aux familles les plus diverses.

**LIANT** (li-an), E adj. Souple, flexible, malléable. *Fig.* Doux, complaisant; caractère, esprit liant. N. m. Élasticité : le liant de l'acier. *Chorégr.* Souplesse des mouvements. *Fig.* Affabilité.

**LIARD** (li-ar) n. m. Ancienne monnaie de cuivre qui valait le quart d'un sou. *Fig.* Très petite somme. *N'avoir pas un rouge liard*, être sans argent. *Couper un liard en quatre*, être très avare.

**LIARD** (li-ar) n. m. Variété de poire grise. Papier noir.

**LIARDER** (dé) v. n. Fam. Lésiner, disputer sur des sommes insignifiantes.

**LIARDEUR** n. m. Fam. Qui lésine.

**LIAS** (li-ess) n. m. (mot angl., qui vient du li. lias). Ensemble des couches de la partie inférieure du terrain jurassique : les marnes du lias.

**LIASIQUE** (zi-è) ou **LIASSIQUE** (ti-a-si-è) adj. Qui a rapport au lias : les couches liasiques.

**LIASSE** (ti-a-se) n. f. Ce qui sert à lier. Amas de papiers liés ensemble : une liasse de lettres.

**LIBAGE** n. m. (de l'anc. fr. libe, bloc de pierre). Moellon grossièrement équarri, qu'on emploie dans les fondations ou dans l'intérieur d'une muraille.



Lézards: 1. Gris; 2. Vert.



Fran-co, do - ré - mi - fa - sol - la - si - do.  
Liaison.

**LIBATION** (si-on) n. f. (lat. libatio; de libare, verser). Effusion de vin ou d'autre liqueur, que les anciens faisaient en l'honneur des dieux : les libations précédaient en général le sacrifice. *Fig.* Action de boire beaucoup de vin par plaisir : nous fîmes à ce repas d'amples libations.

**LIBELLE** n. m. (du lat. libellus, petit livre). Écrit diffamatoire : les libelles de Fréron. Dr. anc. Requête.

**LIBELLÉ** (bèl-è) n. m. Rédaction : le libellé d'un jugement, d'un exploit.

**LIBELLER** (bèl-è) v. a. Rédiger dans les formes un acte judiciaire : libeller un exploit.

**LIBELLISTE** (bèl-lis-è) n. m. Auteur d'un libelle.

**LIBELLULE** (bèl-lu-è) n. f. (du lat. libellula, petit niveau). Genre d'insectes orthoptères pseudocryptoptères, vulgairement appelés DEMOISELLES : les libellules volent en été au-dessus des marécages.

**LIBELLULIDÉS** (bèl-lu) n. m. pl. Famille d'insectes orthoptères pseudocryptoptères. S. un libellulidé.

**LIBER** (bèr) n. m. (mot lat. signif. écorce). L'une des trois enveloppes qui constituent l'écorce et la plus voisine de l'aubier : le liber est formé par un tissu criblé.

**LIBERA** (bè) n. m. invar. (mot lat. signif. délivrer). Prière que l'Église catholique fait pour les morts : chanter un libera.

**LIBÉRABLE** adj. Qui peut être libéré : militaire libérable.

**LIBÉRAL**, E, AUX adj. (du lat. liberalis, libre). Qui aime à donner. Favorable à la liberté : idées libérales. Arts libéraux, arts qui exigent surtout l'intervention de l'intelligence. N. m. Celui qui professe des opinions libérales.

**LIBÉRALISME** (man) adv. Avec libéralité; avec libéralisme : interpréter libéralement un texte de loi.

**LIBÉRALISME** (lis-me) n. m. Ensemble des doctrines professées par les libéraux.

**LIBÉRALITÉ** n. f. Penchant à donner. Don fait avec générosité : faire des libéralités. ANT. Avarice.

**LIBÉRATEUR**, TRICE n. et adj. (lat. liberator, triz; de liberare, délivrer). Qui délivre une personne d'un grand péril, un peuple de la servitude : Bolivar fut le libérateur de l'Amérique espagnole. ANT. Oppresseur.

**LIBÉRATOR** (si-on) n. f. (de libérer). Dr. Acquittement d'une dette. Terme d'un temps de service, de punition : libération d'un soldat, d'un prisonnier. Délivrance : libération du territoire. ANT. Asservissement.

**LIBÉRATOIRE** adj. Qui a pour effet de libérer d'une obligation : le pouvoir libératoire de l'argent.

**LIBÈRE**, E adj. Dégagé d'une obligation, d'une peine : forcé libéré. Substantif : l'œuvre des libérés de Saint-Lazare.

**LIBÉRER** (bè) v. a. (lat. liberare. — Se conj. comme accélérer.) Décharger de quelque obligation. Mettre en liberté : libérer un prisonnier. Décharger du service militaire. Se libérer v. pr. Acquitter une dette, une obligation.

**LIBÉRIEN**, ENNE (ri-in, è-ne) adj. Bot. Qui appartient au liber : tissu libérien.

**LIBÉROUÏGNEUX**, EUSE (gnèl, eu-se) adj. Bot. Se dit des faisceaux composés de liber et de bois.

**LIBÉRTAIRE** (bèr-tè-re) n. et adj. Partisan de la liberté absolue, de l'anarchie : théories libértaires.

**LIBERTÉ** (bèr) n. f. (lat. libertas). Pouvoir d'agir ou de ne pas agir, de choisir : le devoir suppose la liberté. Indépendance : engager sa liberté. État opposé à la captivité : mettre un prisonnier en liberté; à la servitude : rendre la liberté à un esclave; à la contrainte : parler, agir en toute liberté. Liberté naturelle, droit que l'homme possède par nature d'agir sans contrainte extérieure. Liberté civile, droit de faire tout ce qui n'est pas défendu par la loi. Liberté politique, jouissance des droits qu'une raison éclairée montre comme appartenant à chaque citoyen. Liberté de la presse, droit de manifester sa pensée par l'impression et surtout par la voie des journaux. Liberté de conscience, droit de professer les



Libellule.

opinions religieuses que l'on croit conformes à la vérité. *Liberté individuelle*, droit qu'à chaque citoyen de n'être privé de sa liberté que dans certains cas déterminés par la loi. Desseu qui personnelle la liberté politique en ce sens prend une majuscule. *En liberté*, loc. adv. Librement. Pl. Immués, franchises : *les libertés de l'Église gallicane*. Manières d'agir trop hardies : *prendre trop de libertés*. **ANT. Esclavage.**

**LIBERTICIDE** (*bér* adj. (du lat. *libertas*, liberté, et *cædere*, tuer). Destructif de la liberté : *loi liberticide*.

**LIBERTIN, E** (*bér* n. et adj. (du lat. *libertinus*, affranchi). Dérégé dans sa conduite. Autref., affranchi de la discipline de la foi religieuse : *Gassendi fut un des plus fameux libertins du XVII<sup>e</sup> siècle*.

**LIBERTINAGE** (*bér* n. m. (de *libertin*). Dérèglement des mœurs. Autref., incrédulité religieuse.

**LIBERTINER** (*bér-ti-né* v. n. Vivre dans le désordre des idées, le libertinage. (Peu us.)

**LIBERUM VETO** (*bé-rom-vé-to*) n. m. (du lat. *liberum*, libre, et *veto*, je m'oppose). Droit de veto qui appartenait à chaque membre de la Diète polonaise : *le liberum veto existait dans l'ancien royaume de Pologne un état de perpétuelle anarchie*.

**LIBIDINEUX, EUSE** (*méd, eu-ze* adj. (du lat. *libido*, ins, passion). Livré aux plaisirs de la chair. Lascif.

**LIBOIRET** (*rè*) n. m. Ligne à pêcher le maquereau.

**LIBRAIRE** (*brè-rè*) n. (lat. *librarius*; de *liber*, livre). Qui vend des livres. **Libraire-éditeur**, celui qui édite et vend des ouvrages. Pl. des *libraires-éditeurs*.

**LIBRAIRE** (*brè-rè*) n. f. Commerce des livres. Magasin où l'on vend des livres. Autref., bibliothèque.

**LIBRATION** (*si-on*) n. f. (du lat. *librare*, balancer). Balancement apparent de la lune autour de son axe.

**LIBRE** adj. (lat. *liber*). Qui a le pouvoir d'agir ou de ne pas agir : *l'homme est né libre*. Qui jouit de la liberté politique : *Etat libre*. Qui n'est point entravé : *commerce libre*. Indépendant : *être libre comme l'air*. Exempt de tout ce qui gêne : *on est très libre dans cette maison*. Exempt de préoccupations : *esprit libre*. *Place libre*, qui n'est pas occupée. *Avoir ses entrées libres chez quelqu'un*, pouvoir entrer à toute heure chez lui. *Traduction libre*, où le texte n'est pas exactement suivi. *Vers libres*, de différentes mesures. *Papier libre*, non timbré. *Chansons libres*, licencieuses. *Avoir le cha-pô libre*, avoir la liberté de faire une chose. *Avoir le ventre libre*, n'être pas constipé. *Libre de* (avec un nom), affranchi, exempt de : *libre de préjugés*; (avec un verbe), qui est maître de : *vous êtes libre de refuser ou d'accepter*. Impers. *Libre à vous de...*, il vous est permis de... **Libre penseur**, celui qui pense librement en matière de religion. **Libre pensée**, opinion du libre penseur. **ANT. Captif, esclave, prisonnier.**

**LIBRE-ÉCHANGE** n. m. Commerce entre nations, sans prohibitions ni droits de douane : *l'Angleterre a tiré un grand profit du libre-échange*.

**LIBRE-ÉCHANGISTE** (*jis-te*) n. et adj. Partisan du libre-échange : *Richard Cobden fut le chef des libre-échangistes*; *politique libre-échangiste*. Pl. des *libre-échangistes*.

**LIBREMENT** (*man*) adv. Sans contrainte : *vivre librement*. Avec familiarité, franchise : *parler librement*.

**LIBRETTISTE** (*brét-tis-te*) n. m. Auteur d'un libretto : *Scribe fut un fécond librettiste*.

**LIBRETTO** (*brét-to*) n. m. (mot ital.). Livret, poème d'un opéra. Pl. *libretti* ou *librettos*.

**LICE** n. f. Nom donné d'abord aux palissades de bois dont on entourait les places ou châteaux fortifiés, puis au terrain lui-même ainsi entouré et qui servait aux joutes, aux tournois, enfin à tout champ clos préparé pour des exercices en plein air. (V. CHATEAU.) *Par ext.* Théâtre d'une lutte quelconque. *Fig. Entrer en lice*, entreprendre une lutte, une discussion.

**LICE** n. f. Femme d'un chien de chasse.

**LICE** n. f. (du lat. *licium*, fil). Nom donné à des pièces du métier à tisser, qu'on manœuvre avec des pédales et qui font ouvrir la chaîne pour y introduire le trame. *Haute lice*, lice disposée dans un plan vertical. *Basse lice*, lice disposée dans un plan horizontal. (L'Acad., dans sa dernière édition (1877), admet encore l'orthographe *lisse*, mais elle donne la préférence à la forme *lice*.)

**LICENCE** (*san-se*) n. f. (lat. *licentia*; de *licet*, il est permis). Permission exceptionnelle : *obtenir une licence pour importer des marchandises prohibées*. Usage immodéré d'une liberté concédée : *prendre des licences avec quelqu'un*. Dérèglement, insubordination : *la licence détruit la liberté*. Dérogation tolérée, dans certains cas, aux règles de la grammaire, en poésie : *encor pour ENSORS est une licence poétique*. Grade intermédiaire entre celui de bachelier et celui de docteur et qui donne la faculté d'enseigner, de plaider, etc. : *licence en droit*; *licence ès lettres*.

**LICENCIÉ, E** (*san*) n. Qui a obtenu la licence.

**LICENCIEMENT** (*san-si-man*) n. m. Action de licencier.

**LICENCIER** (*san-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Congédier, dissoudre des troupes, des lycéens, etc. : *licencier le personnel d'une usine*.

**LICENCEUSEMENT** (*san-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière licencieuse.

**LICENCEUX, EUSE** (*san-si-eù, eu-ze*) adj. Dérégé, désordonné : *conduite licencieuse*. Contraire à la décence : *vers licencieus*.

**LICET** (*sét*) n. m. Invar. (mot lat. signif. il est permis). Permission : *obtenir un licet*.

**LICEUSE** (*seu-ze*) n. f. Ouvrière qui fabrique des lices que l'on emploie dans les métiers à tisser.

**LICHE** ou **LICHA** (*ki-a*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, de l'Atlantique et de la Méditerranée. (On dit aussi LICHE.)

**LICHEN** (*kèn*) n. m. (gr. *leikhèn*). Symbiose d'une algue et d'un champignon, qui vivent grâce à cette association sur les murs, les rochers, etc. : *les rennes se nourrissent des lichens polaires*. Maladie de la peau, caractérisée par des éruptions papuleuses, avec épaississement et pissement de l'épiderme.

**LICHENEUX, EUSE** (*ké-né, eu-ze*) adj. Qui ressemble à un lichen : *dermatose lichéneuse*.

**LICHENOÏDE** (*ké*) adj. Qui vit sur les lichens.

**LICHENOÏDIE** (*ké-no-i-dé*) adj. Qui ressemble à un lichen.

**LICHER** (*ché*) v. a. Pop. Boire : *licher un petit verre*.

**LICHEUR, EUSE** (*eu-ze*) n. Qui aime à licher.

**LICIER** (*si-é*) n. m. Ouvrier qui monte les lices d'un métier à tisser. (On appelle *haute-liciers* les ouvriers occupés aux métiers de haute lice, et *basse-liciers* ceux qui font les tapisseries de basse lice.)

**LICITATION** (*si-on*) n. f. (lat. *licitatio*). Dr. Vente par enchère, faite à un seul acquéreur, par les copropriétaires d'un bien qui ne pourrait être partagé sans dépréciation : *vendre une maison par licitation*.

**LICITATOIRE** adj. Qui a rapport à la licitation : *contrat licitatoire*.

**LICITE** adj. (lat. *licitus*). Permis par la loi : *un moyen licite*. **ANT. Illicite.**

**LICITEMENT** (*man*) adv. D'une manière licite.

**LICITER** (*té*) v. a. Vendre par licitation : *liciter un immeuble*.

**LICOL** n. m. V. LICOU.

**LICORNE** n. f. (lat. *unicornis*). Animal fabuleux, à corps de cheval, auquel les anciens supposaient une corne au milieu du front. *Licorne de mer*, le narval.

**LICOU** n. LICOL n. (lic et cou). Lien (corde ou courroie) que l'on met au cou des bêtes de somme, pour les attacher à l'écurie.

**LICTEUR** n. m. (lat. *lictor*). Officier qui marchait devant les principaux magistrats de l'ancienne Rome, portant une hache entourée de faisceaux : *le dictateur était précédé de vingt-quatre licteurs*.

**LIE** (*li*) n. f. (orig. celt.). Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées et en particulier dans le vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile population. *Boire la lie*, souffrir une humiliation.

**LIE** n. f. (orig. celt.). Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées et en particulier dans le vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile population. *Boire la lie*, souffrir une humiliation.

**LIE** n. f. (orig. celt.). Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées et en particulier dans le vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile population. *Boire la lie*, souffrir une humiliation.

**LIE** n. f. (orig. celt.). Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées et en particulier dans le vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile population. *Boire la lie*, souffrir une humiliation.

**LIE** n. f. (orig. celt.). Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées et en particulier dans le vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile population. *Boire la lie*, souffrir une humiliation.

**LIE** n. f. (orig. celt.). Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées et en particulier dans le vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile population. *Boire la lie*, souffrir une humiliation.

**LIE** n. f. (orig. celt.). Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées et en particulier dans le vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile population. *Boire la lie*, souffrir une humiliation.

**LIE** n. f. (orig. celt.). Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées et en particulier dans le vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile population. *Boire la lie*, souffrir une humiliation.

**LIE** n. f. (orig. celt.). Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées et en particulier dans le vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile population. *Boire la lie*, souffrir une humiliation.

**LIE** n. f. (orig. celt.). Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées et en particulier dans le vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile population. *Boire la lie*, souffrir une humiliation.

**LIE** n. f. (orig. celt.). Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées et en particulier dans le vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile population. *Boire la lie*, souffrir une humiliation.



Licorne.



Lieuteur.

**LIE** (*li*) adj. f. (du lat. *livia*, joyeuse). *Faire chère lie*, bonne chère avec gaieté. (Vx.)

**LIED** (*lid*) n. m. (mot. allem.). Romance, sorte de ballade très cultivée en Allemagne (pl. des *lieder*) : Schubert a écrit de délicieux *lieder*.

**LIEGE** n. m. (du lat. *liger*, léger). Tissu épais et léger, fourni par l'écorce de certains arbres et en particulier du *chêne-liège*, et qui sert à fabriquer des bouchons, des semelles, des flotteurs pour les filets et les lignes à pêcher, du linoléum, etc. Le *chêne-*



Récolte du liège.

liège se trouve en Espagne, en Portugal, en Algérie, en Corse, en Sicile, en Sardaigne, dans le sud de l'Italie et dans plusieurs départements du midi de la France. La récolte se fait au printemps, par incisions qui divisent l'écorce en plaques.

**LIEGEUX, EUSE** (*fel, eu-ze*) adj. De la nature du liège : écorce *liégeuse*.

**LIEMENT** (*li-man*) n. m. Action de lier.

**LIEU** (*li-in*) n. m. (lat. *ligamen*). Tout ce qui sert à lier. Chaînes d'un prisonnier. Pièce de bois oblique, reliant deux parties déjà assemblées. Fig. Tout ce qui attache, unit : *les liens du sang*; *le lien conjugal*.

**LIENTÈRE** (*li-an-té-ri*) n. f. (gr. *lienteria*). Diarrhée dans laquelle on rend les aliments à moitié digérés.

**LIENTÉRIQUE** (*li-an*) adj. Qui se rapporte à la lientérie : *flux lientérique*.

**LIÈRE** (*li-é*) v. a. (lat. *ligare*. — Se conj. comme *plier*). Attacher avec un lien : *lier une gerbe*. Joindre : *le ciment lie fortement les pierres*. Epaisir : *lier une sauce*. Contracter : *lier amitié avec quelqu'un*. Entrer en : *lier conversation*. Unir : *l'intérêt nous lie*. Lier ses idées, les enchaîner les unes aux autres. *Lier les notes*, les rendre par une seule émission de voix ou de souffle, par un seul coup d'archet. *Lier les mains*, réduire à l'inaction, à l'impuissance. *Lier la langue*, empêcher de parler. *Lier le fer*, faire tourner son épée autour de celle de l'adversaire, sans perdre le contact et en exerçant une pression pour amener un changement de liens. **Se lier** v. pr. Former une liaison : *se lier avec quelqu'un*. S'obliger, s'astreindre : *se lier par un serment*.

**LIERRE** (*li-è-re*) n. m. (pour *lierre*; lat. *hedera*). Genre d'ombellifères araliacées, comprenant des plantes toujours vertes, rampantes ou grimpantes : *le lierre est le symbole de l'affection constante*. **Lierre terrestre**, espèce de glécome.

**LIESSE** (*li-è-se*) n. f. (lat. *lætitia*). Joie : *être en liesse*. (Vx.)

**LIEU** n. m. (lat. *locus*). Espace occupé par un corps. Séjour, pays : *Menton est un lieu charmant*. Fig. Place, rang : *chacun en son lieu*. Maison, famille, lignage : *sortir de haut lieu*. Passage d'un livre. **Géom.** *Lieu géométrique*, ligne dont tous les

points jouissent d'une même propriété géométrique et qui sont les seuls points de l'espace jouissant de cette propriété. *Le saint lieu*, l'église. *Les saints lieux*, la Palestine. *Lieu d'asile*, où l'on était autrefois à l'abri de certaines poursuites. (V. ASILE.) *Mauvais lieu*, maison de débauche. *Navoir ni feu ni lieu*, être extrêmement pauvre, sans asile. *En temps et lieu*, au moment et à l'endroit qui convient. *Avoir lieu*, arriver, s'accomplir. *Il y a lieu de*, il est opportun de. *Avoir lieu de*, avoir des raisons pour. *Tenir lieu de*, remplacer. *Bonner lieu*, fournir l'occasion. Pl. *Lieux communs*, en rhétorique, sources générales où puise un orateur. Trivialités, idées rebattues. *Lieux d'aisances*, latrines. *Etat des lieux*, v. ÉTAT. Loc. adv. **En premier**, en **second lieu**, etc., premièrement, secondement, etc. Loc. prép. : **Au lieu de**, en place de. **Au lieu** (ou **en lieu**) et **place de**, en remplacement, au nom de. (On dit et l'on écrit : *En son lieu et place*). Loc. conj. : **Au lieu que**, tandis que.

**LIEUDIT** (*di*) n. m. Lieu qui porte un nom particulier. Pl. des *lieudits*.

**LIEUE** (*li-è*) n. f. (lat. *leuca*). Mesure itinéraire ancienne, de valeur variable. *Lieue kilométrique*, lieue de 4 kilomètres. *Lieue de terre* ou *lieue commune*, lieue de 25 au degré, c'est-à-dire de 4 kilom. 444. *Lieue marine*, lieue de 20 au degré, c'est-à-dire de 5 kilom. 555. *Fam.* Grande distance : *se tenir à une lieue*. *Être à cent, à mille lieues de*, être très éloigné de.

**LIEUR** n. m. Qui lie des gerbes de blé, des bottes de foin, etc. (Dans ce dernier cas, on dit **BOTTELEUR**.)

**LIEUSE** (*ze*) n. f. Dispositif qu'on adapte sur une moissonneuse et qui a pour but de lier les gerbes.

**LIEUTENANCE** n. f. Fonction, grade de lieutenant : *acheter une lieutenance*.

**LIEUTENANT** (*nan*) n. m. (de *lieu*, et *tenant*). Celui qui est le premier après le chef, qui le seconde et le remplace. Officier au-dessous du capitaine : *le lieutenant porte un double galon d'or ou d'argent*. *Lieutenant de vaisseau*, officier qui vient après le capitaine de frégate. *Lieutenant général*, grade de l'ancienne armée, qui correspondait au général de division actuel. *Lieutenant général du royaume*, dans l'ancien régime, officier créé dans des circonstances critiques et qui était investi de la même autorité que le roi. *Lieutenant de police*, magistrat qui dirigeait la police à Paris et dans les principales villes du royaume. *Lieutenant criminel*, magistrat établi dans un siège royal pour connaître de toutes les affaires criminelles.

**LIEUTENANT-COLONEL** n. m. Officier supérieur, immédiatement au-dessous d'un colonel. Pl. des *lieutenants-colonels*.

**LIEUTENANTE** n. f. Autrefois, femme d'un magistrat qui avait le titre de lieutenant : *Madame la lieutenantte criminelle*. *Fam.* Femme d'un lieutenant.

**LIEVRE** n. m. (lat. *lepus, oris*). Genre de mammifères rongeurs, très rapides à la course, à longues oreilles, plus grands que le lapin : *la femelle du lièvre se nomme hase*. Fig. *Mémoire de lièvre*, courte, peu fidèle. *Poitrón comme un lièvre*, excessivement poitrón. *Lever le lièvre*, agiter le premier une question difficile. *Courir le même lièvre*, poursuivre le même objet. Prov. : *il ne faut pas courir deux lièvres à la fois*, il est imprudent de poursuivre en même temps deux projets.

**LIEVRETEAU** (*té*) n. m. Tout jeune lièvre.

**LIGAMENT** (*man*) n. m. (lat. *ligamentum*; de *ligare*, lier). Faisceau fibreux qui sert à unir les os entre eux, à retenir un visière en place : *le ligament de Bertin fixe l'articulation de la hanche*.

**LIGAMENTEUX, EUSE** (*mar-tel, eu-ze*) adj. De la nature du ligament : *tissu ligamenteux*.

**LIGATURE** n. f. (du lat. *ligatus*, Ligatures (mar.), lié). Opération qui consiste à serrer un lien, une bande de toile, etc., autour d'une partie quelconque du corps. Ce lien. *Mar.* Mode d'attache



Lierre.



Lièvre.



de corde, de fil de fer, etc., pour réunir deux pièces séparées. *Hortic.* Action d'entourer d'un lien une plante, une greffe, etc. *Typogr.* Réunion de plusieurs lettres en un seul signe graphique, comme **L. H.**

**LIGATURER** (sé) v. a. Attacher, serrer avec une ligature; *ligaturer une artère.*

**LIGÉ** adj. (du bas lat. *liticus*, même sens). *Féod.* Se disait de celui qui était étroitement obligé envers son seigneur et de l'homme dû au seigneur. *Fig.* Absolument dévoué.

**LIGEMENT** (man) adv. D'une manière ligé; *terre tenue ligement.* (Vx.)

**LIGNAGE** n. m. (rad. *ligne*). Race, famille; *être de haut lignage.*

**LIGNAGER** (sé) n. m. Celui qui est du même lignage. Adj. *devrait lignager*, droits qu'avaient les parents d'un défunt de reprendre, dans un délai fixe, l'héritage vendu par lui, à la condition de rembourser le prix à l'acquéreur.

**LIGNARD** (gnar) n. m. Pop. Soldat d'infanterie d'ligne.

**LIGNE** n. f. (lat. *linea*). Étendue en longueur, abstraction faite de la largeur et de la profondeur; *ligne droite; ligne brisée.* Suite de mots écrits ou imprimés sur une même direction. Rangée. Fil de crin ou de soie, avec hameçon au bout, pour pêcher; *ligne de fond; ligne flottante.* Cordeau pour aligner; *ligne de charpentier, de maçon, etc.* Jadis, douzième partie du pouce. Service de transport, de communication entre deux points; *ligne de tramways; ligne télégraphique.* Disposition d'une armée prête à combattre; *ligne de bataille.* Formation de vaisseaux de guerre. Retranchement; *forcer les lignes.* *Ligne de mire,* ligne idéale déterminée dans une arme à feu par le cran de mire et le guidon et passant par le but à atteindre. *Ligne de tir,* prolongement de l'axe du canon de l'arme à feu. *Escr.* Espace compris entre les corps des deux adversaires; *en escrime, il y a quatre lignes; quarte et sixte* (lignes hautes), *septième et octave* (lignes basses). *Ligne d'horizon,* intersection du plan d'un tableau par le plan horizontal qui contenait l'œil du peintre. *Ligne de fatigue,* ligne qui marque la séparation de deux versants. *Ligne de foi,* trait indiquant l'axe du navire sur un compas de route. Ligne sur laquelle est le 0 de la graduation d'un graphomètre, d'une alidade, etc. *Fig.* Règle; *ligne de conduite.* Ordre, rang; *en première ligne.* Descendants d'une famille; *ligne collatérale, directe.* *Ligne de démarcation* (su prop. et au fig.), qui distingue deux choses, qui sépare une propriété d'une autre. *Hors ligne,* supérieur, extraordinaire; *génie hors ligne.* *Troupes de ligne,* destinées à former un corps de bataille. *Aller à la ligne,* commencer un aligné. *La ligne,* tous les régiments qui composent la troupe de ligne; *en 1914, il y avait en France 163 régiments d'infanterie de ligne* (Les dragons sont dis cavalier de ligne.). *Vaisseau de ligne,* grand vaisseau de guerre. *Ligne équinoxiale,* ou simplement la *ligne,* l'équateur; *passer la ligne.*

**LIGNÉE** (gné) n. f. Race, descendance; *laisser une nombreuse lignée.*

**LIGNER** (gné) v. a. Marquer d'une raie à l'aide d'une ficelle frottée de rouge ou de blanc. Marquer de traits parallèles.

**LIGNEROLLE** (ro-le) n. f. Petite ligne un peu plus grosse que le fil à voiles.

**LIGNETTE** (gné-te) n. f. Ficelle pour faire des filets.

**LIGNEUX** n. m. (lat. pop. *lineolum*). Fil enduit de poix, à l'usage des cordonniers.

**LIGNEUX, EUSE** (gné, eu-se) adj. (du lat. *lignum*, bois). De la nature du bois; *tige ligneuse.* (Se dit des arbustes et arbrisseaux, par opposition aux plantes herbacées.) N. m. Substance qui donne au bois sa rigidité. (On dit mieux dans ce sens *LIGNINE*.)

**LIGNICOLE** adj. (du lat. *lignum*, ligni, bois, et *colere*, habiter). Qui habite dans le bois; *insectes lignicoles.*

**LIGNIFICATION** (si-on) n. f. Phénomène par lequel les membranes de certaines cellules végétales simplement de *lignine*, prennent une apparence *lignuse.*

**LIGNIFÈRE** [à-é] (NE) v. pr. (Se conj. comme *prier*.) Se changer en bois.

**LIGNINE** n. f. Substance chimique qui imprègne les éléments du bois et lui donne sa consistance. (On dit aussi *lignone* ou *LIPOSE*.)

**LIGNITE** n. m. (du lat. *lignum*, bois). Charbon fossile, qui contient des traces visibles d'organisation végétale; *le jais est une variété de lignite.*

**LIGNOMÈTRE** n. m. (de *ligne*, et du gr. *metron*, mesure). Règle divisée, à l'usage des compositeurs d'imprimerie.

**LIGOTAGE** n. m. Action de ligoter.

**LIGOTER** (té) v. a. (du lat. *ligare*, lier). Attacher solidement; *ligoter un prisonnier récalcitrant.*

**LIGROÏNE** (gro-i-ne) n. f. Nom donné à l'éther de pétrole.

**LIGUE** (li-ghe) n. f. (ital. *liga*). Union formée entre plusieurs princes. Confédération entre plusieurs États; *la Ligue d'Augsbourg.* Association fondée avec un but quelconque. Complot, coalition. *À Absol.* La *Ligue*, confédération des catholiques en France, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. (V. *Part. hist.*)

**LIGUER** (li-ghe) v. a. Unir dans une même ligue. *Se liguier v. pr.* Former une ligue; *l'Europe presque tout entière se liguait contre la Révolution.*

**LIGUEUR, EUSE** (gheur, eu-se) n. Qui fit partie de la Ligue sous Henri III et Henri IV. (V. *Part. hist.*) Adjectif; *gentilhomme ligueur.*

**LIGULE** n. f. (lat. *ligula*). Petite lame saillante que porte la feuille, chez les graminées, à la jonction du limbe et de la gaine.

**LIGULE, E** adj. Qui a la forme d'une ligule. (Se dit aussi de certaines corolles de composées; *pisennit, chucorée.*)

**LIGULIFLORE** adj. Qui a des fleurs ligulées ou en forme de languette; *composées liguliflores.*

**LIGULIFORME** adj. Qui est allongé en forme de ligule.

**LIGURIEN, ENNE** (ri-in, è-ne) adj. et n. De la Ligurie.

**LILAS** (la) n. m. (espagn. *lilac*). Genre d'oléacées originaires de Perse, qui fleurit au printemps et qui est très répandu dans nos jardins; *les fleurs de lilas, blanches, bleuâtres, roseâtres ou violacées, ont une odeur très agréable.* Couleur qui tient du bleu et du rose. Adjectif; *robe lilas.*

**LILACÉES** (sé) n. f. pl. (du lat. *lilium*, lis). Famille de plantes monocotylédones, qui a le lis pour type. S. une *lilacée*.

**LILIAL, E** adj. Qui a rapport au lis; *blancheur liliale.*

**LILLIPIITIEN, ENNE** (li-li-pi-si-in, è-ne) adj. (de *Lilliput* [V. *Part. hist.*]). *Par ext.* Très petit.

**LIMACE** n. f. (lat. *limax*). Genre de mollusques gastéropodes, dont la petite coquille est cachée sous le manteau; *la limace commune dévaste les jardins.* Nom vulgaire de la vis d'Archimède.

**LIMACIEN, ENNE** (si-in, è-ne) adj. Relatif à la limace

*Anat. Nerf limacien, nerf du limacon de l'oreille.*

**LIMACON** n. m. Nom vulgaire des mollusques terrestres, à coquille enroulée.

(V. *ESCARBOT*). Nom vulgaire de la vis d'Archimède. *Escalier en limacon*, escalier, ayant la forme d'une vis, dont les marches tournent autour d'un noyau central. *Anat.* Partie de l'oreille, qui a la forme d'une coquille de limacon.

**LIMACONNIÈRE** (so-ni) n. f. Enclos où l'on parque des escarbots destinés à la consommation.

**LIMAGE** n. m. Action ou manière de limer.

**LIMAILLE** (ma, ll mill.) n. f. (de *limer*). Parcelles de métal que le limer fait tomber; *l'aimant attire la limaille de fer.*

**LIMAILLEUX, EUSE** (ma, ll mill., èh, eu-se) adj. Se dit des fontes très chargées de carbone et qui fondent plus difficilement que les fontes grises.

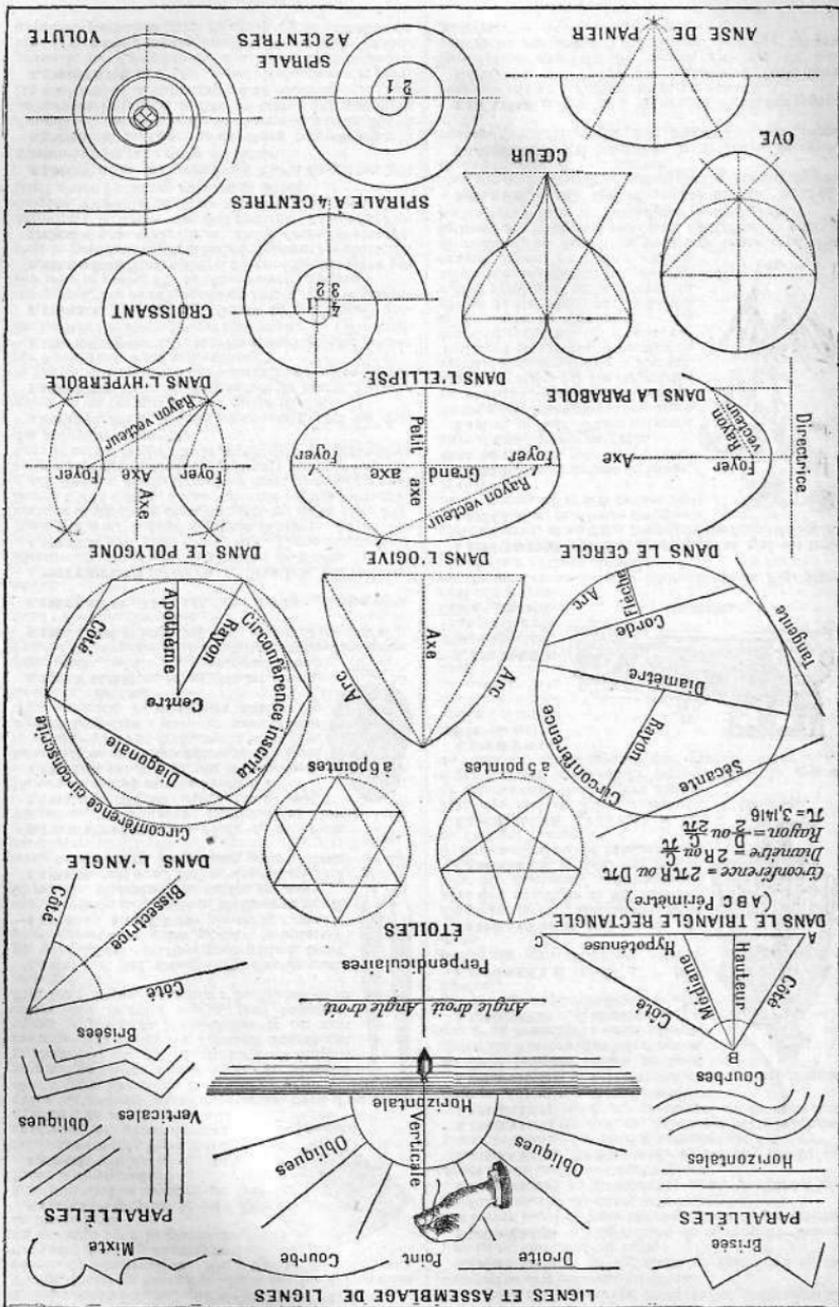
**LIMAN** n. m. (du gr. *leimón*, terrain humide). Lagune de la mer Noire.



Lilas.



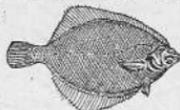
Limace.



**LIMANDE** n. f. Genre de poissons pleuronectes, à corps ovale et plat, qui vivent dans l'Atlantique. *Techn.* Pièce de bois plate, fixée sur les défauts des pièces de construction. *Mar.* Bande de toile goudronnée, dont on enveloppe un cordage pour le garantir du frottement.

**LIMBAIRE** (*lin-bè-re*) adj. Bot. Qui a rapport au limbe d'une corolle.

**LIMBE** (*lin-be*) n. m. (du lat. *limbus*, bord). *Math.* Bord extérieur et généralement gradué d'un cercle ou de tout autre instrument de mathématiques. Bord d'un astre. *Bot.* Partie élargie de la feuille. Partie étalée d'un pétale ou d'un sépale. (V. la planche PLANTE.) N. m. pl. *Théol.* Lieu où étaient les âmes des justes de l'Ancien Testament avant la venue de Jésus-Christ et où vont celles des enfants morts sans baptême. *Fig.* Etat vague, incertain : les limbes de la pensée.



Limande.

**LIME** n. f. (lat. *lima*). Outil d'acier trempé, portant des entailles pour polir à froid, dégrossir et couper les métaux, le bois.

**LIME** ou **LIMETE** (*mè-te*) n. f. (ar. *li-ma*). Sorte de petit citron. Mollusque lamellicornue, répandu dans toutes les mers.

**LIMER** (*mè v.* a. Polir, dégrossir, etc., avec la lime. *Fig.* Retoucher, polir : *limer un poème.*

**LIMETIER** (*mè-ti-è*) n. m. Nom vulgaire de certains orangers et citronniers.

**LIMEUR, EUSE** (*eu-se*) n. et adj. Personne qui se sert de la lime.

**LIMIER** (*mi-è*) n. m. (du lat. *ligamen*, laisse). Gros chien de chasse, avec lequel le veneur quête et détourne la bête. *Fig.* Agent de police : *envoyer sur la piste d'un assassin les meilleurs limiers de la police.* Espion.

**LIMINAIRE** (*mè-re*) adj. (du lat. *limen*, fût, seuil). Se dit d'un prologue, d'une épître que l'on place en tête d'un livre : *épître liminaire.*

**LIMITABLE** adj. Qui est susceptible d'être limité : *pouvoir limitable.*

**LIMITAIRE, VE** adj. Qui limite : *clause limitative.*

**LIMITATION** (*si-on*) n. f. Fixation, restriction : *obtenir un congé sans limitation de temps.*

**LIMITE** n. f. (lat. *limes*, fût). Ligne commune à deux Etats ou à deux terrains contigus. Ligne qui marque la fin d'une étendue : *limites de la mer.* *Fig.* Borne d'une action, d'une influence : *toute puissance a des limites.* *Math.* Grandeur dont une autre peut approcher indéfiniment sans jamais pouvoir l'atteindre : *le cercle est la limite supérieure des périmètres des polygones inscrits.*

**LIMITÉ, E** adj. Borné, circonscrit. Qui ne doit durer qu'un certain temps : *congé limité.*

**LIMITER** (*té*) v. a. Déterminer la limite. Former la limite. Restreindre dans certaines limites : *limiter l'initiative d'un subordonné.*

**LIMITROPHE** adj. (lat. *limitrophus*). Qui est sur les limites : *le Portugal est limitrophe de l'Espagne.*

**LIMNÉE** (*lin-né*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes, des eaux douces ou salées, très répandus sur tout le globe. (V. la planche MOLLUSQUES.)

**LIMNORÉ** (*lin-no-ré*) n. f. Genre de crustacés qui font de grands ravages dans les digues et les boisages.

**LIMON** n. m. (lat. *limus*). Boue, terre détrempeée. Alluvion : *le limon du Nil fertilise l'Égypte.* *Fig.* Origine, vile origine, par allusion à la boue dont Dieu a tiré l'homme, suivant la Bible.

**LIMON** n. m. (ar. *leimoun*). Sorte de citron qui a beaucoup de jus : *sirop de limon.*

**LIMON** n. m. Chacune des deux branches de la limonière : *les limons d'une charrette.* *Archit.* Pièce de bois ou de pierre, taillée en biais, qui supporte les marches et la balustrade d'un escalier.

**LIMONADE** n. f. (de *limon*). Boisson acide, composée de suc de citron ou de limon, d'eau et de sucre. *Limonade gazeuse*, eau saturée d'acide carbonique et parfumée avec du sirop ou de l'essence de

citron. *Limonade purgative*, celle où entre, outre les ingrédients ci-dessus indiqués, un sel purgatif. Commence des boissons au détail.

**LIMONADIER** (*di-é*), **ÈRE** n. Qui vend de la limonade. Qui tient un café.

**LIMONAGE** n. m. Action de couvrir de limon des terres incultes pour les engraisser et les rendre productives. (On dit aussi LIMONEMENT.)

**LIMONÈNE** ou **CITRÈNE** n. m. Carburé d'hydrogène, de la famille des terpènes.

**LIMONEUX, EUSE** (*mè, eu-se*) adj. Plein de boue, de limon : *les eaux limoneuses du Pd.*

**LIMONIER** (*ni-è*) n. m. Arbre qui porte le limon.

**LIMONIER** (*ni-è*) n. m. Cheval qu'on met aux limons. Adjectiv. : *cheval limonier.*

**LIMONIERE** n. f. Brancard d'une voiture, formé de deux longues pièces de bois.

*Sorte de voiture à quatre roues, qui a un brancard à deux limons.*

**LIMONITE** n. f. Minéral de fer, qui est un oxyde hydraté de fer naturel.

**LIMOSÈLE** (*mè-le*) n. f. Bot. Genre de scrofulariacées aquatiques.

**LIMOSINAGE** (*zi*) n. m. (de *Limousin* n. pr.). Maçonnerie faite avec des moellons et du mortier. On dit quelquefois LIMOSINAGE.

**LIMOUSIN, E** (*zin, i-ne*) adj. et n. De Limoges ou du Limousin. N. m. Ouvrier maçon.

**LIMOUSINE** (*zi-ne*) n. f. Manseau fait en laine commune et qui portait les herzers limousins. Voiture automobile fermée dans le genre du coupé, mais ayant des glaces latérales.

**LIMOUSINER** (*zi-né*) v. a. Construire en limosinage : *limousiner un mur.*

**LIMPIDE** (*lin*) adj. (lat. *limpidus*). Clair, transparent : *la traversée du lac Léman rend le Rhône limpide.* *Fig.* Simple et clair : *visage limpide.*

**LIMPIDITÉ** (*lin*) n. f. Qualité de ce qui est limpide, au prop. et au fig. : *limpidité de l'eau, du style.*

**LIMULE** n. m. Genre de crustacés comestibles, dits *crabes des Moutiques*.

**LIMURE** n. f. Action de limer. Etat de ce qui a été limé : *tabatière d'une limure parfaite.*

**LIN** n. m. (lat. *linum*). Genre de linacées, de régions tempérées et chaudes, employées comme plantes textiles : *le lin est cultivé surtout dans le nord de la France.* Toile qui en résulte : *être vêtu de lin.* *Lin minéral*, *lin fossile*, anciens noms de l'amiante. — La graine de lin donne une huile siccatrice employée en peinture ; la médecine emploie la graine comme laxatif léger, en tisane comme diurétique, en décoction pour des lavements, des lotions, des bains adoucissants. La farine de graine de lin sert à faire des cataplasmes emollients.

**LINACÉ, E** adj. Qui ressemble au lin. N. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales supérieures diplostémées. S. une *linacée*.

**LINAIGRETTE** (*mè-grè-te*) n. f. Genre de cypéracées, qu'on fait servir à la décoration des pièces d'eau.

**LINAIRE** (*mè-re*) n. f. Genre de scrofulariacées, ressemblant au lin. (Syn. *MUFLIER BÂTARD.*)

**LINCEUL** (*seul*) n. m. (lat. *linteolum*). Toile dans laquelle on enveloppe les morts. *Par ext.* Ce qui couvre ou enveloppe : *un linceul de neige couvre la terre.*



Limes.



Lime.



Limousine.



Lin.

**LINCOIR** ou **LINSOIR** n. f. Pièce de charpente d'un plancher fixée parallèlement au mur, pour supporter les solives dans le voisinage d'une porte, d'une cheminée, etc.

**LINDOR** n. m. Sept de carreau, au jeu de nain jaune. Quelquefois, ce jeu lui-même.

**LINÉAIRE** (né-è-re) adj. (du lat. *linea*, ligne). Qui a rapport aux lignes. *Dessin linéaire*, représentation, par des lignes, des élévations, plans et coupes des machines, constructions, etc. *Mesures linéaires*, mesures de longueur. *Feuilles linéaires*, feuilles étroites et allongées.

**LINÉAL**, **E**, **AUX** adj. (même étymol.). Qui a rapport aux lignes d'un dessin. *Dr.* Qui est dans l'ordre d'une ligne directe de parenté. (Peu us.)

**LINÉAMENT** (*nan*) n. m. (lat. *lineamentum*; de *linea*, ligne). Trait, ligne délicate qu'on observe sur le visage. Premier rudiment d'un être; première trace d'une chose: *les linéaments d'un dessin*.

**LINETTE** (né-te) n. f. Graine de lin.

**LINGE** n. m. (lat. *lineum*). Toile mise en œuvre pour servir à divers usages de toilette, de ménage, etc.: *linge brodé, damassé*, etc. *Prov.*: **Il faut laver son linge sale en famille**, les dissensions, les scandales même qui s'étaient au sein d'une famille, d'un corps, d'une nation, doivent être liquidés en secret.

**LINGER** (*jé*). **ÈRE** n. et adj. Qui vend du linge, qui travaille le linge. *N. f.* Qui a soin du linge, dans une maison importante.

**LINGERIE** (*je-ri*) n. f. Commerce de linge. Lieu où l'on serre le linge. Linge en général.

**LINGETTE** (*jé-te*) n. f. Petite serge qui se fabrique en Normandie. Flanelle de qualité inférieure.

**LINGOT** (*gho*) n. m. (art. *l.*, et angl. *ingot*). Morceau de métal fondu: *lingot d'or, de plomb*. Projectile cylindrique. *Typogr.* Chacune des pièces de métal servant à remplir les blancs d'une forme.

**LINGOTIERE** n. f. Moule où se forment en lingots les métaux en fusion.

**LINGUAL** (*ghou-adj.*), **E**, **AUX** adj. (du lat. *lingua*, langue). Qui a rapport à la langue: *muscles linguiaux*. *Consonnes linguales* ou substantifs *linguales*, celles qu'on articule avec la langue: *d. t. l. n. r.*

**LINGUATULE** (*ghou-a*) n. f. Genre d'arachnides, qui vivent en parasites dans les voies respiratoires de divers vertébrés.

**LINGUET** (*ghé*) n. m. Aré-boutant en fer, destiné à arrêter le cabestan si l'on venait à dériver.

**LINGUIFORME** (*ghu-i*) adj. Qui a la forme d'une langue ou d'une languette.

**LINGUISTE** (*ghu-is-té*) n. m. (du lat. *lingua*, langue). Qui écrit sur les langues, ou qui en fait une étude spéciale: *Bopp fut un éminent linguiste*.

**LINGUISTIQUE** (*ghu-is-ti-ke*) n. f. (de *linguiste*). Etude historique et comparative des langues. Adjectif: *travaux linguistiques*.

**LINIER** (*ni-é*). **ÈRE** adj. Qui a rapport au lin: *industrie linière*. *N. f.* Terre semée en lin.

**LINIMENT** (*man*) n. m. (du lat. *linire*, oindre). Médicament onctueux, dont une matière grasse est la base et avec lequel on fait des frictions.

**LINITION** (*si-on*) n. f. (lat. *linitio*; de *linire*, oindre). Action d'oindre, d'enduire.

**LINOGRAPHIE** (*fi*) n. f. (du gr. *linon*, toile, et *graphein*, écrire). Écriture sur toile, impression sur étoffe.

**LINOLEUM** (*om*) n. m. (de *lin*, et du lat. *oleum*, huile). Sorte de tissu imperméable, fait d'une toile de jute enduite d'huile de lin et de liège en poudre et servant à faire des tapis.

**LIVON** n. m. (rad. *lin*). Batiste très fine.

**LINOT** (*no*) n. m. ou **LINOTTE** (*no-te*) n. f. (de *lin*). Genre de passereaux conirostres, comprenant de petits oiseaux à plumage gris, au chant agréable. *Fig.* et *fam.* *Tête de linotte*, personne sans réflexion.

**LINOTYPE** n. f. Machine à composer et à fonder les caractères d'imprimerie par lignes.

**LINOTYPISTE** (*pis-té*) n. Personne qui compose à la linotype.



Linot.

**LINSANG** (*sangh*) n. m. Genre de mammifères carnassiers, de l'Indochine et des îles de la Sonde.

**LINTEAU** (*dé*) n. m. (lat. pop. *limatele*). Pièce de bois ou bloc de pierre placé en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre. (V. la planche MAISON.)

**LION**, **LIONNE** (*o-ne*) n. (lat. *leo*). Le plus puissant des quadrupèdes carnassiers du genre chat. *Astron.* (V. *Part. hist.*) *Blas.* Figure de lion représentée sur un écu et dont la position la plus habituelle est rampant, c'est-à-dire dressé sur ses pattes de derrière.

(V. la planche BLASON.) *Fig.* Homme brave et courageux. Personne qui excite la curiosité publique, jeune homme riche et très élégant: *les lions de la mode*. (A u fém., femme élégante, à la mode.)

*La part du lion*, la plus considérable. *Lion de mer*, espèce de phoque à crinière. *Lion des pucerons*, larve d'une variété de névroptère. — Le lion, répandu aujourd'hui dans toute l'Afrique et dans l'Asie occidentale jusqu'à l'Inde, est d'une force et d'une agilité extraordinaires. Mais il attaque l'homme qu'exceptionnellement; il est surtout dangereux pour les troupeaux. Nocturne, il vit généralement solitaire. Son rugissement est effroyable et s'étend à plusieurs kilomètres. La chasse persistante que lui fait l'homme a de beaucoup réduit son domaine.

**LIONCEAU** (*sé*) n. m. Petit du lion: *le lionceau devient adulte en huit mois*.

**LIQUEUR** n. f. Entaille pratiquée dans une pièce de bois. *SYN.* OEUULE-DE-LOUC.

**LIPARIS** (*riis*) n. m. Genre de poissons de petite taille, des mers froides et tempérées. Genre d'insectes lépidoptères, dont les larves sont très nuisibles aux arbres.

**LIPIDE** adj. Qui ressemble à la graisse.

**LIPOME** n. m. (du gr. *lipos*, graisse, et du suffixe *ome*). Tumeur provenant d'une hypertrophie du tissu graisseux.

**LIPOTHYMIÉ** (*mé*) n. f. (du gr. *lipéin*, laisser, et *thumos*, esprit). Etat dans lequel les mouvements du corps sont suspendus avec conservation de la sensibilité.

**LIPPE** (*li-pe*) n. f. (mot allem. signif. *lèvre*). Lèvre inférieure trop grosse et trop avancée. *Faire la lippe*, faire la moue.

**LIPPÉE** (*li-pé*) n. f. Bouchée. *Fam.* *Franche lippée*, bon repas qui ne coûte rien.

**LIPPU** (*li-pu*). **E** adj. Qui a une grosse lèvre: *les nègres sont lippus*.

**LIGATION** (*hou-a-si-on*) n. f. (lat. *ligatio*). Opération au moyen de laquelle on sépare, par une chaleur convenable, un métal très fusible d'un autre moins fusible, auquel il est allié.

**LIQUEFACTION** (*ké-fak-si-on*) n. f. (du lat. *liquefactum*, supin de *liquefacere*, liquéfier). Transformation en liquide d'une matière solide ou d'un gaz. (Pour un solide, on dit plutôt *fusion*.)

**LIQUEFIABLE** (*ké*) adj. Qu'on peut liquéfier: *tous les gaz sont liquéfiables*.

**LIQUEFIANT** (*ké-fi-an*), **E** adj. Qui est propre à produire la liquéfaction.

**LIQUEFIER** (*ké-fi-é*) v. a. (du lat. *liqueo*, être liquide, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*). Rendre liquide. *Se liquéfier* v. pr. Devenir liquide.

**LIQUEUR** (*keur*) n. f. (lat. *liquor*; de *liqueo*, être liquide, clair). Substance liquide. Boisson dont la base est l'eau de vie ou l'alcool. *Vins de liqueur*, vins doux et capiteux.

**LIQUABLE** (*ki*) adj. Qui peut ou doit être liquidé.

**LIQUIDAMBAR** (*ki-dan*) n. m. Genre de saxifragées d'Asie, qui donnent le *baume styrax*, le *baume copalme*, etc.



Lion, lionne, lionceau.

**LIQUIDATEUR** (li) n. et adj. m. Qui liquide un compte. Chargé de la liquidation d'une affaire : *liquidateur judiciaire*.

**LIQUIDATIF, IVE** (li) adj. Qui opère la liquidation : *un acte liquidatif de société*.

**LIQUIDATION** (li-da-sion) n. f. Action de liquider. Opération qui a pour objet de régler des comptes. Vente à bas prix des marchandises, en vue d'un écoulement rapide. A la Bourse, règlement des négociations par livraison de titres achetés, ou paiement des différences : *liquidation de quinzaine*; *liquidation de fin de mois*. Dr. Action par laquelle on règle ce qui était indéterminé en toute espèce de comptes. *Liquidation judiciaire*, réglementation de faveur instituée, à côté de l'état de faillite, au profit du commerçant malheureux et de bonne foi qui doit cesser ses paiements. — La *faillite* est l'état de tout commerçant qui a cessé ses paiements par suite de sa négligence, de son imprudence ou de sa faute. Le failli est privé de l'exercice de ses droits civils et civiques, et il se trouve dessaisi de l'administration de ses biens, qui est confiée à un *syndic*. Lorsque le commerçant qui cesse ses paiements est de bonne foi, il peut demander le bénéfice de la *liquidation judiciaire*, qui a l'avantage d'aboutir toujours à un concordat. (V. ce mot.)

**LIQUIDE** (li-de) adj. (lat. *liquidus*; de *liquere*, être clair). Se dit des corps dont la forme n'est pas invariable et qui, sous l'action de la pesanteur, épousent la forme du vase qui les contient. *Fig.* Qui est net, débarrassé de toute hypothèque. Que l'on peut utiliser tout de suite : *argent liquide*. *Consonnes liquides* ou subst. *liquides*, consonnes susceptibles de se combiner avec d'autres consonnes. *Poét.* La plaine, l'élément liquide, la mer, l'eau. N. m. Tout ce qui est à l'état liquide : *les liquides sont à peu près incompressibles*. Boisson, aliment liquide. Humeur organique.

**LIQUIDER** (li-dé) v. a. (rad. *liquide*). Régler, fixer à un chiffre une somme contestée; *liquider un compte*. Réaliser en percevant les créances et en payant les dettes : *liquider une affaire*. Faire une liquidation commerciale. Ecouler des marchandises à bas prix. *Se liquider* v. pr. Payer ses dettes.

**LIQUIDITÉ** (li) n. f. Qualité des substances liquides : *la liquidité du sang*. (Peu us.)

**LIQUEUR, EUSE** (li-ko-ré, -euse) adj. Se dit de certains vins qui ont une douceur particulière, en même temps qu'un fort degré d'alcool.

**LIQUEURISTE** (li-ko-ris-te) n. (du lat. *liquor*, liqueur). Qui fait, qui vend des liqueurs.

**LIRE** n. f. (ital. *lira*). Monnaie italienne, valant un franc.

**LIRE** v. a. (lat. *legere*. — *Je lis, nous lisons*. *Je lisis, nous lisions*. *Je lus, nous lûmes*. *Je lirai, nous lirons*. *Je lirais, nous lirions*. *Lis, lisons*. *Lisez*. *Que je lise, que nous lisions*. *Qui je lusse, que nous lussions*. *Lisant*. *Lu, e*). Connaitre et savoir assembler les lettres : *enfant qui sait lire couramment*.

Parcourir des yeux ce qui est écrit ou imprimé, en prononçant, ou non, les mots. Expliquer : *lire un auteur à des élèves*. Comprendre ce qui est écrit ou imprimé dans une langue étrangère. *Lire la musique*, la déchiffrer à première vue. *Fig.* Pénétrer quelque chose d'obscur, de caché : *lire dans la pensée, dans les yeux de quelqu'un*.

**LIS** (liss) n. m. (lat. *lilium*). Genre de *liliacées*, à fleurs blanches et odorantes. La fleur. *Fig.* *Teint de lis*, d'une extrême blancheur. *Fleurs de lis*, meuble héraldique qui était l'emblème de la royauté. *Par ext.*, anciennes armoiries de France. *Le royaume des lis*, la France. Bord de la laize d'une toile à voiles. (On écrivait anciennem. *LVS*).

**LISAGE** (za-je) n. m. (de *lire*). Analyse d'un dessin par tissu mis en carte pour procéder au perçage des cartons. Métier servant à cette opération.

**LISE** (li-ze) n. f. Sable mouvant des bords de la mer.

**LISÉRAGE** (zé) n. m. Ouvrage fait avec du fil d'or, d'argent, de soie ou de laine, dont on entoure un dessin de broderie.

**LISÉRÉ** (zé) n. m. Ruban fort étroit, dont on borde une étoffe, un habit. Rale étroite, bordant une étoffe d'une autre couleur.

**LISÉRER** (zè-ré) v. a. (de *lisérer*. — *Se conj. comme accélérer*). Border d'un liséré ou d'un liserage.

**LISERON** (ze) n. m. (dimin. de *lis*). Plante grimpante, à fleurs en entonnoir, appelée aussi *colubilis*.

**LISETTE** (ze-to) n. f. La soufrette de comédie, intrigante et déléguée. Type de jeune femme du peuple, gaie et légère, créé par les chansonniers et les poètes (Chaulieu, L'Attaignant, Béranger).

**LISEUR, EUSE** (seur, eu-ze) n. Qui aime à lire. N. f. Petit couteau à papier muni d'un crochet, qui sert à marquer la page où l'on s'arrête.

**LISIBILITÉ** (zi) n. f. Qualité de ce qui est lisible, aisé à lire.

**LISIBLE** (zi-ble) adj. Aisé à lire : *écriture peu lisible*. Qui peut être lu sans fatigue.

**LISÈLEMENT** (zi-ble-man) adv. D'une manière lisible : *une lettre doit toujours être écrite lisiblement*.

**LISIÈRE** (zi) n. f. Bord qui termine de chaque côté la largeur d'une étoffe. *Fig.* Limite, bord : *la lisière d'un champ, d'une forêt*. N. f. pl. Cordons servant à soutenir un enfant lorsqu'il commence à marcher. *Fig.* Secours dont on a besoin pour se diriger : *marcher sans lisières*.

**LISSAGE** (li-sa-je) n. m. Action de liser ; son résultat. Action de disposer les lices d'un métier à tisser suivant le genre d'étoffe que l'on veut obtenir.

**LISSE** (li-se) adj. Uni et poli : *peau lisse*.

**LISSE** (li-se) n. f. V. LICE.

**LISSE** ou **LICE** (li-se) n. f. Section faite dans le corps d'un navire par des plans inclinés et perpendiculaires au maître couple. Tringle de bois servant d'appui.

**LISSÉ** (li-sé). E adj. Etat de ce qui est lisse : *éttoffe bien lissée*. N. m. Point qu'atteint le sucre par la cuisson pour la préparation des entremets et de la confiserie.

**LISSER** (li-sé) v. a. Rendre lisse : *lisser une étoffe*. Garnir de ses lisses (un navire).

**LISSEUR, EUSE** (li-seur, eu-ze) n. Ouvrier, ouvrier qui polir et lisse la surface du papier, du carton, le papier, le carton, etc.

**LISSOIR** (li-soir) n. m. Instrument de verre, de marbre, servant à lisser le linge, le papier, etc.

**LISTE** (lis-te) n. f. (anc. haut allem. *lîsta*). Suite de noms : *la longue liste des martyrs de la science*. Bande de poils blancs qui se prolonge sur le chanfrein de certains chevaux. *Liste civile*, somme allouée, dans les gouvernements monarchiques, pour les dépenses personnelles du souverain.

**LISTEL** (lis-tel) ou **LISTEAU** (lis-tô). **LISTON** (lis-ton) n. (lat. *listello*). Baguette pour encadrer. Petite moule. (V. MOULURES.) Cercle qui regne autour de la circonférence des monnaies. Morceau de bois qui sert aux réparations des mâts et des vergues d'un bateau.

**LIT** (li) n. m. (lat. *lectus*). Meuble sur lequel on se couche, pour se reposer ou pour dormir : *un beau lit de noyer*. Tout lieu où l'on peut se coucher s'étendre : *le lit de gazon de la prairie*. *Par ext.* Mariage : *enfant du premier lit*. *Lit de sang*, châssis planté et portatif, dont le fond est garni de sangles ou de grosse toile. *Lit de plume*, toile remplie de plumes dont on garnit un lit. *Lit de camp*, plate-forme de bois inclinée, qui sert de lit dans les corps de garde. *Lit de repos*, lit très bas, chaise longue pour se reposer pendant le jour. *Lit de table*, lit sur lequel les anciens se couchaient pour manger. *Lit de parade*,



Liseron.



Lis.



Fleur de lis.



Lit.

sur lequel on place, après leur mort et avant leur inhumation, les personnes élevées en dignité. *Faire le lit*, le préparer pour qu'on puisse s'y coucher. *Garder le lit*, être retenu au lit par une maladie. *Être au lit de mort*, sur le point de mourir. *Fig.* Canal dans lequel coule une rivière : la Loire sort souvent de son lit. *Couche stratifiée* d'une matière quelconque : *lit de calcaire*, etc. Chacune des deux faces par lesquelles se touchent les pierres de taille superposées dans une construction. *Lit du vent*, direction suivant laquelle il souffle. *Lit d'un courant*, endroit où il a le plus de vitesse. *Lit de justice*, siège qu'occupait le roi, dans les séances solennelles du parlement et, dans la suite, ces séances elles-mêmes : les rois tenaient des lits de justice pour forcer l'enregistrement de leurs édits. *Prov.* : *Comme on fait son lit, on se couche*, on ne peut jouir que des résultats de sa prévoyance ; on n'a que ce qu'on s'est préparé à soi-même.

**LITANIES** (nif) n. f. pl. (du gr. *litaneia*, prière). Prières formées d'une longue suite de courtes invocations, que l'Église chante en l'honneur de Dieu, de la Vierge et des saints. *Au sing.* Longue et ennuyeuse énumération : une *litanie de réclamations*. *C'est toujours la même litanie*, la même répétition ennuyeuse.

**LITCHE** n. m. Genre de sapindacées des régions chaudes, dont le fruit (rouge, gros comme une pomme) renferme une pulpe comestible.

**LITEAU** (lô) n. m. (pour *listeau*). Nom des raies colorées qui, vers les extrémités, traversent le linge de table d'une lisière à l'autre : *serviettes à liteaux*. *Menuis.* Tringle de bois.

**LITEAU** (lô) n. m. (de *lit*). Lieu où se repose le loup pendant le jour.

**LITÉE** (té) n. f. Réunion d'animaux dans un même repaire : une *litée de marcasins*.

**LITER** (ti) v. a. *Superposer les poissons salés dans les bariis ou les caques*.

**LITERIE** (tifi) n. f. Tout ce qui compose un lit : *acheter une literie complète*.

**LITHAM** (tam) n. m. Toile dont les femmes musulmanes, les Touareg, etc., se couvrent la face.

**LITHARGE** n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *arguros*, argent). Protoxyde de plomb fondu et cristallisé en lames d'un rouge orangé : la *litharge* entre dans la fabrication du vernis pour poterie commune.

**LITHARGÉ, E** ou **LITHARGYRÉ, E** adj. Qui contient de la litharge : vernis *lithargé*.

**LITHIASÉ** (ti-a-sé) ou **LITHIASIÉ** (ti-a-si) n. f. (du gr. *lithos*, pierre). Affection qui consiste dans la formation de sable ou de petites pierres dans l'organisme : *lithiasé urinaire, biliaire*

**LITHINE** n. f. Oxyde de lithium : certains sels de *lithine* sont employés contre la goutte.

**LITHIUM** (fi-om) n. m. Métal alcalin (Li), de densité 0,59, fusible à 86°, qui existe dans le *triphané*, le *litholite*, etc.

**LITHOCHROME** (kro-mf) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *krōma*, couleur). Art de mettre en couleur des lithographies, des estampes.

**LITHOCHROMOGRAPHIE** n. f. Syn. de *chromolithographie*.

**LITHOCOLLE** (ko-le) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *kolla*, colle). Mélange de brique pilée et de résine fondue, dont les lapidaires se servent pour assujettir les pierres précieuses qu'ils taillent sur la meule.

**LITHOGLYPHIE** (fi) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *glyphein*, graver). Art de graver sur pierre précieuse.

**LITHOGRAPIE** n. m. Qui imprime par les procédés de la lithographie.

**LITHOGRAPHIE** (fi) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *graphé*, écrire). Art de reproduire par l'impression les dessins tracés avec un corps gras sur une pierre calcaire : la *lithographie fut découverte en 1796 par Senefelder*. Feuille, estampe imprimée par ce procédé : *collection de lithographies*. Atelier d'un lithographe.

**LITHOGRAPHIER** (fi-é) v. a. (Se conj. comme *prier*). Imprimer par les procédés de la lithographie : *lithographier une circulaire*.

**LITHOGRAPHIQUE** adj. Qui a rapport à la lithographie : la *lithographie est un calcaire à grain très serré*.

**LITHOÏDE** (to-i-de) adj. (du gr. *lithos*, pierre, et *eidos*, aspect). Qui a l'aspect de la pierre.

**LITHOLOGIE** (fi) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *logos*, discours). Science qui a pour objet la connaissance des pierres. *Traité des calculs et concrétions qui se forment dans l'organisme humain*.

**LITHOLOGUE** (to-ghe) n. m. Celui qui s'occupe de lithologie. (Peu us.)

**LITHOPHAGÉ** adj. (du gr. *lithos*, pierre, et *phagein*, manger). Qui ronge la pierre : *coquillages lithophages*.

**LITHOPHANIE** (nif) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *phanos*, transparent). Procédé qui permet d'obtenir l'apparence de la transparence dans la porcelaine, le verre opaque, etc.

**LITHOPHYTE** n. m. (du gr. *lithos*, pierre, et *phyton*, plante). Production marine pierreuse, de forme arborescente.

**LITHOTOME** n. m. Instrument qui sert à pratiquer la lithotomie, ou extraction de la pierre.

**LITHOTOMIE** (mil) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *tomé*, section). Opération chirurgicale, qui a pour objet l'extraction de la pierre de la vessie.

**LITHOTOMISTE** (mis-te) n. m. Chirurgien qui opère la lithotomie.

**LITHOTRITEUR** n. m. (du gr. *lithos*, pierre, et *du lat. tritor*, broyeur). Instrument avec lequel on broie la pierre dans la vessie.

**LITHOTRIE** (st) n. f. Opération chirurgicale, qui consiste à broyer la pierre dans la vessie.

**LITHOTYPOGRAPHIE** (fi) n. f. Art de reproduire en lithographie une planche imprimée avec les caractères typographiques ordinaires.

**LITHUANIEN, ENNE** (ni-in, è-ne) adj. et n. De la Lithuanie : le *sol lithuanien est souvent marécageux*. N. m. Langue que l'on parle en Lithuanie.

**LITIÈRE** (ti) n. f. (de *lit*). Paille, etc., qu'on répand dans les écuries, dans les étables, et sur la



Litière (xvii<sup>e</sup> s.).

quelle se couchent les chevaux, les bœufs, etc. : *la litière donne un excellent fumier*. *Faire litière de*, oublier, mépriser : *faire litière de ses scrupules*. *Animal sur la litière*, animal malade ou estropié. Sorte de lit couvert, porté à l'aide de deux brancards par des hommes ou des bêtes de somme : *Richelieu, malade, faisait abattre des pans de mur des villes pour donner passage à sa litière*.

**LITIGIEUX** (gham) adj. Qui plaide en justice.

**LITIGE** n. m. (lat. *litigium* = de *lis*, procès). Contestation en justice : les *juges de paix tranchent les litiges de peu d'importance*. Toute sorte de contestation : *point en litige*.

**LITIGIEUX, EUSE** (ji-èù, eu-sé) adj. Qui peut être contesté : *point litigieux*.

**LITISDECISIOIRE** (tis, zoi-re) adj. (du lat. *lis*, procès, et de *decisioire*). Se dit d'un serment qui, déferé par l'une des parties à l'autre, en l'absence d'autres preuves, a pour effet de terminer un procès.

**LITISPENDANCE** (tis-pan) n. f. (du lat. *lis*, procès, et *pendere*, être pendant). Etat d'un procès qui est pendant. Temps durant lequel un procès est pendant. Existence simultanée de deux actions, pour le même objet, devant deux tribunaux différents.

**LITONNE** n. f. Espèce de grive à tête cendrée.

**LITOTE** n. f. (du lat. *litotés*, petitesse). Figure de rhétorique qui consiste à dire moins pour faire entendre plus, comme le : *va, je ne te fais point*, de Chimeau au Cid, pour lui donner à entendre qu'elle l'aime beaucoup. Syn. *Diminution, exténuation*.

**LITRE** n. m. (de *litron*). Unité des mesures de capacité pour les liquides et matières sèches et contenait 1 décimètre cube. (Abrév. l.) Boutelle conte-

nant un litre. Contenu du litre : un litre de haricots. — Les multiples du litre sont : le décalitre, l'hecto-litre, le kilolitre et le myrialitre ; les sous-multiples sont : la décilitre, le centilitre, le millilitre. (V. système MÉTRIQUE.)

**LITRE** n. f. (pour litre ; de liste). Bande noire que les seigneurs avaient le droit de faire peindre, ornée de leurs armoiries, dans les églises, en l'honneur des morts de leur famille. Large bande noire qu'on tend autour d'une église aux obsèques d'un grand personnage et sur laquelle sont peintes ou suspendues les armoiries du défunt.

**LITRON** n. m. Ancienne mesure de capacité, qui contenait un seizième de boisseau. Pop. Litre de vin.

**LITTÉRAIRE** (li-té-rè-re) adj. (du lat. littera, belles-lettres). Qui concerne les belles-lettres : journal littéraire. Le monde littéraire, ceux qui cultivent les lettres.

**LITTÉRAIREMENT** (li-té-rè-re-man) adv. Sous le rapport littéraire. (Peu us.)

**LITTÉRAL, E, AUX** (li-té) adj. (du lat. littera, lettre). Qui est selon la lettre, le sens strict des mots : traduction littérale d'un auteur latin. Arabe littéral, arabe écrit, par opposition à l'arabe parlé. Alg. Grands littéraux, exprimées par des lettres.

**LITTÉRALEMENT** (li-té-man) adv. A la lettre : cadavre littéralement déchié par un obus.

**LITTÉRATEUR** (li-té) n. m. Qui fait son occupation habituelle de la littérature : Richelieu occupa les littérateurs de son temps.

**LITTÉRATURE** (li-té) n. f. (du lat. littera, belles-lettres). Connaissance des ouvrages et des règles littéraires : avoir une vaste littérature. Carrière des lettres, profession de l'homme de lettres : se lancer dans la littérature. Ensemble des productions littéraires d'un pays, d'une époque : la littérature latine avant Ennius est très pauvre.

**LITTORAL, E, AUX** (li-to) adj. (du lat. litus, ors, rivage). Qui appartient au bord de la mer : montagnes littorales. N. m. Etendue de pays le long des côtes, des bords de la mer : le littoral de la Baltique est en général bas et sablonneux.

**LITTORINE** (li-to) n. f. Genre de mollusques gastéropodes comestibles : la littorine est appelée aussi bigorneau ou vignot.

**LITURGIE** (li) n. f. (gr. leitourgia ; de leitos, public, et ergon, œuvre). Ordre des cérémonies et des prières déterminé par l'autorité spirituelle compétente : liturgie romaine. Chez les anciens Grecs, non donné à des services publics dont l'exécution était confiée aux classes les plus riches des cités : l'équipement des trirèmes, l'organisation des spectacles publics, etc., étaient de coûteuses liturgies.

**LITURGIQUE** adj. Qui a rapport à la liturgie.

**LITURGISTE** (li-tur) n. m. Qui a fait une étude spéciale de la liturgie. (Peu us.)

**LITUS** (li-uss) n. m. Antig. rom. Bâton recourbé des augures.

**LIGRE** n. f. (lat. ligatura). Câble d'une charrette, servant à maintenir les fardeaux. Amarrage en cordage ou en chaîne, formé de tours juxtaposés et serrés, servant à relier ensemble deux pièces de bois.

**LIVAROT** (ro) n. m. Fromage fabriqué à Livarot (Calvados).

**LIVÈCHE** n. f. Genre d'ombellifères aromatiques, dont les graines jouissent de propriétés stimulantes.

**LIVET** (vé) n. m. Mar. Ligne que l'on trace sur la membrane, pour marquer la position du pont.

**LIVIDE** adj. (lat. lividus ; de livere, être blême). De couleur plombée, blême et tirant sur le noir : teint livide.

**LIVIDITÉ** n. f. Etat de ce qui est livide : la lividité cadavérique de la peau.



Litres : 1. En étain, pour le vin, l'alcool ; 2. Pour le lait ; 3. Pour les grains ; 4. Bouteille.

**LIVIE** (vi) n. f. Genre d'insectes hémiptères, communs dans les marais.

**LIVRABLE** adj. Qui peut être livré : marchandise immédiatement livrable.

**LIVRAISON** (vrè-son) n. f. Action de livrer à l'acquéreur une chose vendue : la livraison constitue l'obligation du vendeur dans le contrat de vente. Libr. Partie d'un ouvrage qu'on délève aux souscripteurs, au fur et à mesure de l'impression partielle qui s'en fait : roman en cent livraisons.

**LIVRE** n. m. (lat. liber). Feuilles imprimées et réunies en un volume relié ou broché. Ouvrage en vers de quelque étendue : livre bien écrit. Fig. Objet qui instruit : le grand livre de la nature. Registre, journal sur lequel un commerçant inscrit ses opérations : livre de comptes. Division d'un ouvrage : histoire en douze livres. Livres sacrés, les Écritures saintes. Grand livre, le plus grand des livres de commerce, où l'on établit tous les comptes des particuliers. Grand-livre, v. à son ordre alph. Livre de bord, registre des navires de commerce, sur lequel on inscrit les marchandises embarquées et le rôle des passagers. Livre de loch, journal de la timonerie. A livre ouvert, loc. adv. Sans préparation, à la première lecture : traduire à livre ouvert un auteur étranger.

**LIVRE** n. f. (lat. libra). Monnaie réelle, dont la valeur a varié suivant les temps et les lieux et qui a été remplacée par le franc. Nom donné aujourd'hui au franc, quand on parle de revenus : avoir vingt mille livres de rente. Ancienne unité de poids, de valeur variable, dont le nom est encore donné abusivement au demi-kilogramme. Ancienne monnaie de compte, représentant la valeur d'une livre d'argent. (V. tableaux des MONNAIES.)

**LIVRE** (vrè) n. f. (de livrer). Habits distinctifs qui portent les domestiques d'une grande maison. Classe des domestiques. Porter la livrée, servir comme domestique. Fig. Marques extérieures et caractéristiques : la livrée de la misère. Vener, Pelage, plumage de certains animaux.

**LIVRE** (vrè) v. a. (du lat. librare, délivrer). Mettre une chose en la possession de quelqu'un suivant des conventions faites : livrer une commande. Engager : livrer bataille. Abandonner : livrer une ville au pillage. Remettre par trahison : livrer une place à l'ennemi. Mettre en la puissance de : livrer un coupable à la justice. Se livrer v. pr. S'adonner, se consacrer : se livrer à la joie, à l'étude.

**LIVRESQUE** (vrès-ke) adj. Qui provient des livres : une science livresque.

**LIVRET** (vrè) n. m. Petit livre. Livre que les autorités légales délivraient autrefois aux ouvriers et aux domestiques. Paroles d'un opéra : Scribe a écrit de nombreux livrets. Catalogue explicatif des objets qui composent une collection. Livret de caisse d'épargne, donné à tout déposant et sur lequel sont inscrites toutes les sommes qu'il verse ou retire successivement. Livret de famille, livret remis gratuitement, lors de la célébration d'un mariage, aux deux époux, et destiné à recevoir, par extrait, les actes de l'état civil intéressant la future famille. Livret matricule, livret militaire tenu par les chefs de corps ou de service et sur lequel on inscrit les états de service du titulaire, ses punitions, etc. Livret individuel, livret militaire qui porte des indications analogues (sans les punitions) et dont chaque homme reste détenteur.

**LIVREUR, EUSE** (eu-ze) n. et adj. Employé de commerce qui porte chez l'acheteur la marchandise vendue : garçon livreur. N. f. Voiture pour livrer les marchandises aux clients : livreuse automobile.

**LIXIVATEUSE** (li-ks-i-vei-ze) n. f. (du lat. lizivium, lessive). Machine à lessiver.

**LIXIVATION** (li-ks-i-vei-si-on) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Lavage des cendres pour en extraire les parties solubles.

**LIXIVIEL, ELLE** (li-ks-i-vei-èl, è-èl) adj. Obtenu par lixivation. (Peu us.)

**LIZARIQUE** (ri-ke) adj. m. Se dit d'un acide qui se trouve dans l'extrait de garance ou alizari.

**LLANO** (ll mil.) n. m. Grande plaine à végétation herbeuse, dans l'Amérique du Sud. Pl. des llanos.



Livre.



Littorine.

**LLOYD** (*lo-id*) n. m. (n.-d'homme). Nom adopté par diverses compagnies maritimes ou d'assurance.

**LOBE** n. m. (gr. *lobos*). Anat. Partie arrondie et saillante d'un organe quelconque : les lobes du cerveau, du poumon. Le lobe de l'oreille, partie molle et arrondie à laquelle on attache les boucles d'oreilles. Bot. Division profonde et généralement arrondie des organes foliacés ou floraux. Archit. Partie de cercle employée comme ornement dans la confection des rosaces et arcs en forme de rosaces.

**LOBÉ**, E adj. Divisé en plusieurs lobes : feuille lobée.

**LOBELIACÉES** (*sé*) n. f. pl. Bot. Famille de dicotylédones gamopétales inférieures. S. une lobéliacée.

**LOBÉLIE** (*li*) n. f. Genre de lobéliacées à suc laiteux, acre, vénéneux. (On les cultive comme ornementales.)

**LOBULAIRE** (*lè-re*) ou **LOBULÉ**, E adj. Qui a la forme d'un lobule : organe lobulaire.

**LOBULE** n. m. Petit lobe : les lobules du foie.

**LOBULEUX**, EUSE (*lèb, euc-se*) adj. Qui est divisé en lobules : corps lobuleux.

**LOCAL**, E, AUX adj. (du lat. *locus*, lieu). Qui est particulier à un lieu : les Romains respectaient la religion locale des peuples conquis. Couleur locale, se dit à propos d'un ouvrage de littérature, d'une peinture, où le lieu et le temps de l'action sont fidèlement représentés avec leurs usages, leur langage, etc. : le romantisme a essayé de respecter la couleur locale au théâtre. N. m. Lieu, emplacement, chambre.

**LOCALEMENT** (*man*) adv. D'une manière locale.

**LOCALISATION** (*za-si-on*) n. f. Action de localiser, d'être localisé : la localisation des facultés dans le cerveau est tout à fait imparfaite.

**LOCALISER** (*sé*) v. a. (de local). Fixer ou limiter dans un lieu déterminé : localiser un incendie, une épidémie. Déterminer la place de. Se localiser v. pr. Être localisé.

**LOCALITÉ** n. f. Lieu quelconque, eu égard à ce qu'il peut avoir de particulier.

**LOCATAIRE** (*té-re*) n. Qui prend à loyer une terre, une maison, un appartement.

**LOCATEUR**, TRICE n. Propriétaire qui donne à bail.

**LOCATIF**, IVE adj. Qui concerne le locataire ou la location. Réparations locatives, celles qui sont à la charge du locataire. Valeur locative, revenu que peut rapporter un immeuble donné en location.

**LOCATIF**, IVE adj. (de *locus*, lieu). Gramm. Relatif au lieu. N. m. Cas qui, dans certaines langues, exprime le lieu : le locatif existe en sanscrit.

**LOCATION** (*si-on*) n. f. (lat. *locatio*; de *locare*, louer). Action de donner ou de prendre à louage : location d'un logement, d'une loge de théâtre. Prix du loyer : location fort chère.

**LOCATIS** (*ti*) n. m. Fam. Cheval, voiture de louage. Maison garnie ; chambre meublée qu'on loue.

**LOCH** (*lok*) n. m. (angl. *log*). Instrument servant à mesurer la vitesse d'un navire : ligne de loch ; filer le loch.

**LOCH** (*lok*) n. m. Mot écossais signifiant lac.

**LOCHAGE** n. m. (de *locher*). Opération du raffinage du sucre, qui consiste à écumer les pains dans les formes pour hâter l'égouttage.

**LOCHE** n. f. Petit poisson de rivière à corps allongé, dont la bouche est ornée de six à dix barbillons. Nom vulgaire de la petite limace grise : les crapauds détruisent les loches.

**LOCHER** (*ché*) v. n. (orig. germ.). Branler, en parlant d'un fer à cheval. V. a. Secouer : locher un arbre, une forme à sucre. (Peu us.)

**LOCK-OUT** (*lok-a-out*) n. m. (en angl. : action de fermer la porte sur quelqu'un). Coalition de patrons qui, pour amener à composition leurs ouvriers les menaçant de grève, ferment leurs ateliers.



Arceau à trois lobes.

**LOCOMOBILE** adj. (du lat. *locus*, lieu, et *mobilis*, mobile). Qui peut se mouvoir pour changer de place.

N. f. Machine à vapeur montée sur roues et mobile, que l'on utilise comme moteur pour actionner des bateaux, des treuils, etc.

**LOCOMOBILITE** n. f. Propriété de pouvoir se déplacer, se mouvoir. (Peu us.)

**LOCOMOTEUR**, TRICE

adj. Qui opère la locomotion : muscles locomoteurs. **LOCOMOTIF**, IVE adj. Qui a rapport à la locomotion : les lésions de la moelle épinière s'accompagnent souvent de troubles locomotifs.

**LOCOMOTILITÉ** n. f. Faculté de se mouvoir.

**LOCOMOTION** (*si-on*) n. f. (du lat. *locus*, lieu, et *motus*, mouvement). Action de se transporter d'un lieu dans un autre : la locomotion est devenue bien plus rapide depuis la création des chemins de fer.

**LOCOMOTIVE** n. f. Machine à vapeur montée sur roues et qui est destinée à remorquer sur un chemin de fer des voitures spéciales appelées « wagons » : Stephenson construisit la première locomotive pratique. (Il existe des locomotives électriques, à air comprimé, à alcool, etc.) Locomotive routière, celle qui se meut sur une route sans rails.

**LOCOMOTRICEUR** n. m. Dans les chantiers mécaniques, petite machine généralement actionnée par moteur à explosion.

**LOCLAIRE** (*lè-re*). **LOCLÉ**, **LOCLEUX** adj. (du lat. *loculus*, petit endroit). Bot. Qui est partagé en plusieurs loges.

**LOCLICHER** adj. (du lat. *loculus*, petite loge, et *cadere*, couper). Bot. Se dit d'une déhiscence dans laquelle la capsule s'ouvre suivant la ligne médiane.

**LOCUSTE** (*kus-te*) n. f. Genre d'orthoptères sauteurs, auquel appartient la grande sauterelle verte (sauterelle à coutelas).

**LOCUTION** (*si-on*) n. f. (lat. *locutio*; de *loqui*, parler). Expression, façon de parler : locution vicieuse. Réunion de mots invariables, qui équivaut à un seul mot : locutions adverbiales, conjonctives.

**LODEN** (*dèn*) n. m. Lainage épais et feutré, fabriqué en Alsace et dans le Tyrol.

**LODS** (*lò*) n. m. pl. (du baslat. *laudes*, promesses). Lods et ventes, redevance que le seigneur percevait sur le prix d'un héritage vendu dans sa seigneurie.

**LOESS** (*leuss*) n. m. Géol. Limon fin, sans stratification ni fossile : le loess chinois est d'origine éolienne.

**LOF** n. m. (orig. scand.). Côté d'un navire, qui se trouve frappé par le vent. Aller au lof, se rapprocher du vent. Virer lof pour lof, virer vent arrière.

**LOFS** (*lò*) n. m. (de *lof*). Gouverner au plus près du vent.

**LOGANIACÉES** (*sé*) n. f. pl. Bot. Famille de dicotylédones gamopétales supérieures, souvent vénéneuses. S. une loganiacée.

**LOGANIE** (*ni*) n. f. Genre de loganiacées d'Australie.

**LOGARITHME** n. m. (du gr. *logos*, rapport, et *arithmos*, nombre). Nombre pris dans une progression arithmétique et correspondant à un nombre pris dans une progression géométrique, les deux progressions étant assujetties à des conditions déterminées : table des logarithmes.

**LOGARITHMIQUE** adj. Qui a rapport aux logarithmes : calcul logarithmique.

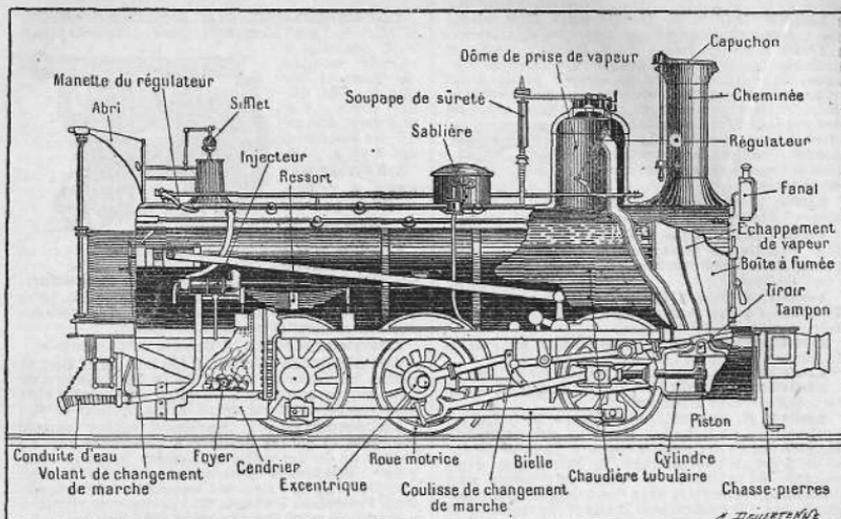
**LOGE** n. f. (germ. *laubja*). Petite hütte. Cabane de bûcheron, de garde forestier. Logement de portier : loge de concierge. Cabanon pour les fous. Baraque foraine. Sorte de petits cabinets rangés au pourtour d'une salle de spectacle. Galerie extérieure élevée au-dessus du sol et formée de colonnes supportant des plates-bandes appareillées ou des arcs : les loges du Vatican. Réunion de franc-maçons sous un président : la loge est présidée par un



Locomobile.



Loche.



LOCOMOTIVE.

*vénérable*. Le lieu où ils s'assemblent. A l'Ecole des beaux-arts, cabinet où chaque concurrent est enfermé et travaille seul à l'ouvrage proposé pour le concours : *entrer en loge pour le prix de Rome*. Cabane pour les bêtes féroces, les chiens. Comptoir européen en Asie, en Afrique, (Vx.) *Bot.* Cavité où sont renfermées les semences de certains fruits.

**LOGEABLE** (*ja-ble*) adj. Où l'on peut loger commodément : *maison peu logeable*.

**LOGEMENT** (*man*) n. m. Lieu où l'on demeure habituellement. Partie de maison plus modeste qu'un appartement. *Logement garni* ou *meublé*, logement qu'on loue avec son ameublement. Gîte d'un soldat en marche : *billet de logement*. Groupe de militaires qui, dans les troupes en marche, précède une colonne, pour faire préparer les locaux où elle logera.

**LOGER** (*je*) v. n. (de *loge* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il logea*, nous *logions*.) Habiter habituellement : *loger en garni*. Prendre un logement provisoire : *aller loger à l'hôtel*. *Loger à la belle étoile*, passer la nuit dehors. V. a. Donner un logement, permanent ou passager. Par ext. Caser, placer : *ne savoir où loger ses livres*. Introduire, faire pénétrer : *loger une balle dans la cible*. *Absolument*. Offrir des logements pour de l'argent : *loger à pied et à cheval*. *Se loger* v. pr. S'établir pour habiter.

**LOGETTE** (*je-te*) n. f. Petite loge.

**LOGEUX, EUSE** (*eu-se*) n. Qui tient des chambres garnies.

**LOGICIEU, ENNE** (*si-in, è-né*) n. Personne qui connaît la logique ou s'occupe de logique : *Stuart Mill fut un logicien de valeur*. Qui raisonne avec méthode : *un impitoyable logicien*.

**LOGIQUE** n. f. (gr. *logikè*; de *logos*, raison). Science qui apprend à raisonner juste : *Aristote a formulé les principes de la logique*. Ouvrage qui enseigne cette science : *la logique d'Aristote*. Disposition à raisonner juste : *logique naturelle*. Raisonnablement, méthode : *cet ouvrage manque de logique*. Fig. Manière particulière de raisonner : *la logique des passions*.

**LOGIQUEMENT** adj. Conforme aux règles de la logique.

**LOGIÈREMENT** (*ke-man*) adv. D'une manière logique.

**LOGIS** (*ji*) n. m. Maison, habitation, logement habituel : *orner son logis*. Logement qu'on occupe en passant, hôtellerie. *Corps de logis*, l'une des principales parties d'un bâtiment. *La folie du logis*, l'imagination.

**LOGISTE** (*jis-te*) n. Artiste admis à entrer en loge, à l'Ecole des beaux-arts, pour prendre part à un concours, particulièrement pour le prix de Rome.

**LOGOGRAPIE** n. m. (du gr. *logos*, discours, et *graphein*, écrire). Chez les Grecs, prosateur. Historien des premiers temps de la Grèce : *Hérodote est le plus grand des logographes*. Rhéteur écrivant des plaidoyers pour d'autres : *Lysias fut surtout un logographe*. Qui pratique la logographie. (S'est dit pour **STENOGRAPHE**.)

**LOGOGRAPIE** (*ft*) n. f. (de *logographie*). Moyen d'écrire aussi vite que la parole, à l'aide de scribes qui écrivent à tour de rôle.

**LOGOGRIPIE** n. m. (du gr. *logos*, discours, et *griphos*, flet). Sorte d'énigme, consistant en un mot dont les lettres, diversement combinées, forment d'autres mots qu'il faut également deviner. Fig. Chose, discours inintelligible.

**LOGOMACHIE** (*châ*) n. f. (du gr. *logos*, discours, et *machè*, combat). Dispute de mots : *les discussions scolastiques tournaient souvent en pure logomachie*.

**LOGOMACHIQUE** adj. Qui appartient à la logomachie. (Peu us.)

**LOGOS** (*ghoss*) n. m. (mot gr.). Dans la philosophie de Platon, Dieu en tant que source des idées. Chez les néo-platoniciens, un des aspects de la Divinité. Dans la théologie chrétienne, le Verbe de Dieu, seconde personne de la Trinité.

**LOI** n. f. (lat. *lex*; de *ligare*, lier). Règle obligatoire ou nécessaire : *se soumettre à une loi*. Acte de l'autorité souveraine, qui règle, ordonne, permet ou défend : *promulguer une loi*. Ensemble de ces actes : *nul n'est censé ignorer la loi*. Conditions nécessaires, dérivant de la nature des choses : *les lois de la pesanteur*. Certaines obligations de la vie morale : *les lois de l'honneur, de la politesse*. Puissance, autorité : *la loi du plus fort*. *Loi naturelle*, règles de conduite fondées sur la nature même de l'homme et de la société. *Théol.* *Loi divine*, préceptes que Dieu a donnés aux hommes par la Révélation. *Loi morale*, loi qui nous ordonne de faire le bien et de fuir le mal. *Loi civile*, qui règle les droits privés des citoyens entre eux. *La loi ancienne*, religion de Moïse. *La loi nouvelle*, religion de J.-C. *Loi martiale*, qui autorise l'emploi de la force armée dans certains cas, notamment en cas d'émeute. *Lois de la guerre*, ensemble des règles dont certains Etats se sont imposés l'observation dans leur manière de se faire la guerre. *Se faire une loi*, s'imposer l'obligation. *N'avoir ni*

foi ni loi, n'avoir aucun principe de religion ou de justice. *Loi de Lynch*, v. *LYNCH* (Part. hist.).

**LOI** n. f. (de *aloi*). Titre auquel les monnaies doivent être alliéées ou fabriquées.

**LOIN** adv. (lat. *longe*). A une grande distance : 1° dans l'espace : *arme qui porte loin*; 2° dans le temps : *remonter bien loin dans l'histoire*. Fig. *Aller loin*, durer longtemps. Progresser, prospérer. Atteindre à un certain degré. *Revenir de loin*, rechapper d'une maladie très grave. *Voir de loin*, être doué d'une grande prévoyance. Loc. adv. : **De loin**, d'une grande distance : *prévoir le danger de loin*. **Au loin**, à une grande distance : *aller au loin*. **De loin en loin**, à de grands intervalles. Loc. prép. : **Loin de**, à une grande distance : *demeurer loin de Paris*. Dans des intentions fort éloignées : *je suis loin de vous en voulant*. PROV. : **Qui va doucement va loin**, un progrès lent et continu peut mener loin. **A beau mentir qui vient de loin**, celui qui vient d'un pays lointain peut, sans être démenti, raconter des choses fausses. **Loin des yeux, loin du cœur**, on oublie aisément les absents. ANT. **Prés**.

**LOINTAIN**, **E** (tin, é-ne) adj. Eloigné soit du lieu, soit du temps où on est, ou dont on parle : *pays lointain*. N. m. Grand éloignement : *apercevoir un objet dans le lointain*. Effet de paysage, produit par l'éloignement de certaines parties. ANT. **Proche, voisin**.

**LOIR** n. m. (lat. *glis, gli-ris*). Petit quadrupède rongeur, qui reste en regard tout l'hiver : *le loir habite les forêts de chênes et de hêtres*. Fig. *Dormir comme un loir*, dormir longtemps et profondément.

**LOISIBLE** (si-bile) adj. Permis : *il vous est loisible de partir quand vous voudrez*.

**LOISIR** (zir) n. m. (du lat. *licere*, être permis). Temps dont on peut disposer : *avoir des loisirs*. Temps suffisant pour faire une chose : *j'ai tout le loisir de répondre*. **A loisir**, loc. adv. A son aise : *je vous répondrai à loisir*.

**LOMBAGO** (lon) n. m. V. **LUMBAO**.

**LOMBAIRE** (lon-bé-re) adj. Qui appartient aux lombes : *la grippe anéme des douleurs lombaires*.

**LOMBARD** (lon-bar), **E** adj. et n. De la Lombardie. Nom donné, au moyen âge, en France, aux financiers, changeurs, usuriers, dont un grand nombre venaient d'Italie. N. m. La langue lombarde.

**LOMBES** (lon-bè) n. m. pl. (lat. *lumbi*). Régions symétriques, situées en arrière de l'abdomen, de chaque côté de la colonne vertébrale.

**LOMBRIC** (lon-brik) n. m. (lat. *lumbricus*). Genre d'annélides de la famille des lombricidés, appelés communément vers de terre.

**LOMBRICAL**, **E**, **AUX** (lon) adj. (de *lombric*). Se dit des petits muscles de la main et du pied.

**LOMBRICIDÉS** n. m. pl. Famille d'annélides terrioles, ayant pour type le lombric. S. un lombricidé.

**LOMBRICOÏDE** (ko-i-é) adj. Qui ressemble à un lombric : *ter lombricoïde*.

**LOMBRICULE** (lon) n. m. Genre de vers vivant dans la vase des ruisseaux.

**LOMENTACÉ**, **E** (man) adj. (du lat. *lomentum*, farine de fève). Se dit du fruit des légumineuses, quand il est divisé en cloisons transversales.

**LONDONIEN**, **ENNE** (do-ni-in, é-ne) adj. et n. (de *London*, n. angl. de *Londres*). De Londres : *le climat londonien est brumeux*.

**LONDRES** (drèss) n. m. Cigare havanais, d'abord fabriqué spécialement pour Londres et l'Angleterre.

**LONDRIEN** ou **LONDRES** n. m. Drap qui se fabrique en Provence, en Languedoc et en Dauphiné, à l'imitation des draps de Londres, et qui était destiné à l'exportation dans le Levant.

**LONG**, **LONGUE** (lon, lon-ghe) adj. (lat. *longus, longa*). Qui a une certaine dimension de l'une à l'autre de ses extrémités : *objet long de deux mètres*. Qui a des dimensions considérables d'une extrémité à l'autre :

*une longue rue*. Qui s'étend à une certaine distance : *avoir la vue longue*. Qui dure un certain temps. Qui dure longtemps : *long voyage*. Qui renferme des longueurs : *discours long*. Lent, tardif : *que vous êtes long !* *Syllabe longue, voyelle longue*, dont la prononciation doit avoir plus de durée que la syllabe ou la voyelle brève. (Substantif. : *une longue*.) *Sauce longue*, sauce trop délayée. ANAT. Se dit de certains muscles, pour les distinguer d'autres plus courts : *le long adducteur; le long vaste*. N. m. Longueur : *dix mètres de long*. *Tomber de son long*, de toute sa longueur. En savoir long, être très instruit. Être rusé. Loc. adv. : **De long en large**, en tout sens. **Au long, tout du long**, amplement. **Le long de**, en côtoyant. **A la longue**, avec le temps : *tout s'use à la longue*. ANT. **Courr.**

**LONGANIMÉ** adj. (du lat. *longus, long, et animus*, âme). Patient. (Peu us.)

**LONGANIMITÉ** n. f. (de *longanime*). Patience à endurer les offenses.

**LONG-COURRIER** (lon-kou-ri-é) adj. et n. m. Qui fait des voyages au long cours : *navire long-courrier*. Eleve se préparant à l'examen de capitaine au long cours. Pl. des *long-courriers*.

**LONGE** n. f. (lat. *longa*). Courroie pour attacher un cheval ou pour le conduire à la main. *Chass. Petite manière pour attacher le faucon*.

**LONGE** n. f. (du bas lat. *lumba, des lombes*). Moitié de l'échine d'un veau ou d'un chevreuil, depuis le bas des épaules jusqu'à la queue.

**LONGER** (jé) v. a. (de *long*). — Prendre e muet après le g devant a et o : *il longeait, nous longeons*. Marcher le long de : *navire qui longe une côte*. S'étendre le long de : *le bois longe la rivière*.

**LONGERON** n. m. Nom donné aux poutrelles qui maintiennent la rigidité de certains assemblages (charpentes de ponts, carcasses d'avions, etc.). Chacune des maîtresses poutres d'un pont métallique. Chacune des pièces longitudinales sur lesquelles repose tout le mécanisme d'une locomotive.

**LONGÉVITÉ** n. f. (du lat. *longus, long, et ævum*, âge). Longue durée de la vie : *la longévitè des patriarches de la Bible*.

**LONGICAULE** (kò-le) adj. (du lat. *longus, long, et caulis*, tige). Bot. Qui a une longue tige.

**LONGICORNE** adj. Qui a les cornes ou les antennes longues : *coléoptère longicorne*. N. m. un longicorne.

**LONGIMÈTRE** n. m. Instrument dont les tailleurs se servent pour prendre des mesures.

**LONGIMÈTRE** (tré) n. f. Art de mesurer les longueurs entre des points qu'on ne peut approcher. **LONGIPÈNE** (pè-ne) adj. Qui a les pattes longues. N. m. pl. Ordre des oiseaux, comprenant des oiseaux de haute mer au vol puissant. S. un longipène.

**LONGIROSTRE** (ros-tre) adj. Qui a le bec ou le museau allongé.

**LONGIS** (ji) n. m. *Mar.* Nom de pièces longitudinales, situées entre les gaillards ou des roufs.

**LONGITUDE** n. f. (lat. *longitudo*). Arc d'équateur compris entre le méridien du lieu et un méridien convenu, appelé « premier méridien ». (V. LATITUDE, NEREAU.)

**LONGITUDINAL**, **E**, **AUX** adj. Étendu en longueur : *fibres longitudinales*.

**LONGITUDINALEMENT** (man) adv. En longueur : *fendre longitudinalement un tronc d'arbre*.

**LONG-JOINTE**, **E** adj. Se dit d'un cheval qui a le patalon trop long : *des juments long-jointées*.

**LONGTEMPS** (lon-tan) adv. Pendant un long espace de temps : *marcher longtemps*.

**LONGUE** (lon-ghe) n. f. Syllabe ou voyelle longue. V. **LONG**.

**LONGUEMENT** (ghe-man) adv. Au long, en détail. Durant un long temps : *parler longuement*.

**LONGUERINE** (ghe) ou **LONGRINE** n. f. Pièce de bois tenue en travers de la voie, pour soutenir les rails d'un chemin de fer. (Syn. *TRAVERSE*.) Pièce de charpente qui en relie une série d'autres.

**LONGUET**, **ETTE** (ghé, é-té) adj. *Fam.* Qui est un peu long. Qui dure un peu trop longtemps : *discours un peu longuet*. N. m. Petit pain allongé.

**LONGUEUR** (ghaur) n. f. (de *long*). Étendue d'un objet d'une extrémité à l'autre : *le crocodile atteint six mètres de longueur*. Durée du temps : *la lon-*



Loir.



Lombric.

**gueur des jours augmente dans l'hémisphère nord pendant l'hiver et le printemps. Sport.** Unité qui sépare les concurrents d'une course à l'arrivée et qui est la longueur d'un cheval, d'un canot, etc. Qui est lenteur : *les longueurs de la justice.* Ce qui est difficile et superflu : *il y a des longueurs dans cet ouvrage.* En *longueur*, dans le sens de la longueur. Tirer en *longueur*, faire durer pour gagner du temps. Durer longtemps (le verbe étant employé neutralement) : ce *procès tire en longueur.*



Longue-vue.

**LONGUE-VUE** (*long-ghé-vü*) n. f. Lunette d'approche. Pl. des *longues-vues.* (V. LUNETTE.)

**LOOCH** (*lok*) n. m. (ar. *lahok*). Potion médicamenteuse adoucissante, destinée à être administrée à petites doses par la bouche.

**LOPHOBANCHES** n. m. pl. Ordre de poissons osseux, non comestibles. S. un *lophobranche*.

**LOPHOPHORE** n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, à plumage éclatant et varié, qui habitent l'Himalaya.

**LOPIN** n. m. Morceau d'une chose que l'on a partagée pour la manger. (Peu us. en ce sens.) Morceau, part de quelque chose : *un lopin de terre.*

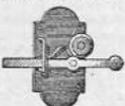
**LOQUACE** (*lou-ase*) adj. (lat. *loquax* : de *loqui*, parler). Qui parle beaucoup : *voyageur loquace.*

**LOQUACITÉ** (*lou-a-p*) n. f. (de *loquace*). Habitude de parler beaucoup.

**LOQUE** n. f. Morceau, lambeau d'étoffe ; vêtement qui tombe en loques. Maladie des abeilles qui se manifeste par la pourriture du couvain.

**LOQUÈLE** (*ku-é-le*) n. f. (lat. *loquela*). Flux de paroles. Facilité banale de parler.

**LOQUET** (*hé*) n. m. (orig. germ.). Fermeture d'une porte, composée d'une lame métallique qui s'abaisse sur une pièce fixée au chambranle.



Loquet.

**LOQUETEAU** (*ke-té*) n. m. Petit loquet.

**LOQUETER** (*ke-té*) v. n. (Prend deux *i* devant une syllabe muette : *je loquette*.) Agiter le loquet d'une porte, pour indiquer qu'on veut entrer.

**LOQUETEAU, EUSE** (*ke-té, eu-sé*) adj. Vêtu de loques : *pauvre loquetteur.*

**LOQUÈTE** (*hé-te*) n. f. Petite pièce, petite loque.

**LORANTHACÉES** (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales infériorisées, parasitiques. S. une *loranthacée*.

**LORANTHE** n. f. Genre de *loranthacées*, parasites des chênes, des châtaigniers, etc.



Lord-maire.

**LORD** (*lor*) n. m. (mot angl.). Titre donné, en Angleterre, aux pairs du royaume et aux membres de la Chambre haute.

**LORD-MAIRE** (*lor-mè-re*) n. m. Maire de la Cité de Londres, élu chaque année par les corps de métiers. Pl. des *lords-maires*. (S'écrit aussi sans trait d'union.)

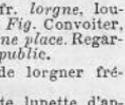
**LORDOSE** (*dô-se*) n. f. (gr. *lordôsis*). Courbure anormale de la colonne vertébrale lombaire.

**LORETTE** (*rè-te*) n. f. (du n. du quartier *Notre-Dame-de-Lorette*, à Paris). Jeune femme élégante et de mœurs faciles.

**LORGNER** (*gné*) v. a. (de l'anc. fr. *lorgne*, louche). Regarder du coin de l'œil. Fig. Convoyer, prétendre secrètement : *lorgner une place*. Regarder avec une lorgnette : *lorgner le public*.

**LORGNÉRIE** (*ri*) n. f. Action de lorgner fréquemment.

**LORGNETTE** (*gné-té*) n. f. Petite lunette d'approche portative. Fig. Regarder par le petit bout de la lorgnette, voir les choses en exagérant. Regarder par le gros bout de la lorgnette, voir les choses en petit. Syn. de JUMELLES. (V. LUNETTE.)



Lorgnon.

**LORGNEUR, EUSE** (*eu-se*) n. Fam. Qui lorgne.

**LORGNON** n. m. Syn. de BINOCLE. Petite lunette à un seul verre. (S'est dit aussi pour MONOCLE.)

**LORI** n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, dont le nom vient de son cri : *lo-ri*.

**LORRI** n. m. (angl. *lorry*). Wagonnet plat, servant aux travaux de chemin de fer.

**LORICAIRE** (*hé-re*) n. f. Genre de poissons, famille des silurides, vivant dans les fleuves américains.



Loricaire.

**LORIOT** (*ri-o*) n. m. (du lat. *auriculot*, doré). Zool. Genre de passereaux, ayant une voix forte et éclatante : *le loriot est friand de cerises.* Pathol. V. COMPARE-LORIOT.

**LORIS** (*ri*) n. m. Genre de mammifères prosimiens, de l'Inde et de Ceylan.

**LORRAIN** (*lo-rin*), **E** adj. et n. De la Lorraine.

**LORS** (*lor*) adv. (art. le, adv. or, et s. adverbial). Alors. (Vx.)

Loc. adv. : **Pour lors**, en ce cas. **Dès lors**, dès ce temps-là, par conséquent. Loc. prép. : **Lors de**, au moment de ; **lors de son mariage**. **Lors même que**, bien que, quand même.



Loriot.

**LORSQUE** (*lors-ke*) conj. Quand. — La voyelle *e* de *lorsque* ne s'élide que devant *il, elle, on, en, un, une*.

**LOS** (*lô*) n. m. (dulat. *laudes*, éloges). Louange. (Vx.)

**LOSANGE** (*zan-je*) n. m. Parallélogramme dont les quatre côtés sont égaux. **Blas**. Meuble héraldique, symbolisant le fer de lance. — La surface d'un losange est égale au produit de sa base par sa hauteur ; elle est aussi égale à la moitié du produit de ses deux diagonales.



Losange.

**LOSANGE, E** (*zan*) adj. **Blas**. Couvert de losanges.

**LOSANGER** (*zan-je*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il losangea, nous losangeons*.) Diviser en losanges.

**LOSANGIQUE** (*zan-ji-ke*) adj. Qui est en forme de losange. (Peu us.)

**LOSSÉ** (*lô-se*) n. f. Outil de tonnelier pour percer les bords des barriques.

**LOT** (*lô*) n. m. Portion qui revient à chaque personne dans un partage : *héritage partagé en plusieurs lots*. Ce qui revient, dans une loterie, à chaque billet gagnant : *gagner le gros lot*. Fig. Ce qui échoit à chacun par le sort : *la misère est son lot*.

**LOTÉRIE** (*ri*) n. f. (ital. *lotteria*). Espèce de jeu de hasard dans lequel, un certain nombre de numéros étant distribués, on tire au sort, dans la même série de numéros, un nombre de numéros convenu, et l'on distribue des prix, dits *lots*, aux détenteurs des numéros sortis : *les loteries doivent être autorisées par l'Administration*. Fig. Chose ou affaire de hasard : *les biens et les maux de ce monde sont une véritable loterie*.

**LOTTI, E** adj. Partagé, favorisé ; être bien, mal loti dans un partage.

**LOTIER** (*ti-é*) n. m. (de *lotus*). Genre de légumineuses papilionacées, qui croissent dans les bois, les prés, les champs. (C'est le *trèfle cornu*.)

**LOTION** (*si-on*) n. f. (lat. *lotio*). Action de laver un corps pour en séparer les matières étrangères. Action de répandre un liquide sur une partie du corps au moyen d'une éponge, d'un linge, etc. Ce liquide : *lotion capillaire*.

**LOTIONNER** (*si-on-é*) v. a. Laver, soumettre à des lotions.

**LOTIR** v. a. Partager par lots : *lotir un terrain pour le vendre*. Mettre en possession d'un lot.

**LOTISSEMENT** (*ti-se-man*) n. m. Action de disposer par lots. Son résultat.

**LOTON** m. (de l'ital. *lotto*, lot). Jeu de hasard qui se joue avec des cartons numé-



Loto.

tés, dont les joueurs couvrent les numéros à mesure que l'on tire d'un sac les numéros correspondants. Ensemble des objets dont on se sert pour jouer à ce jeu.



Lotte.

**LOTOS** (toss) n.

m. V. **LOTUS**.

**LOTTE** (lo-te)

f. Poisson d'eau douce, comestible, de la famille des gadidés.

**LOTTINOPLASTIE** (lo-ti-no-plas-ti) n. f. Méthode de moulage des bas-reliefs inventée par Lottin de Laval et qui consiste à prendre des empreintes à l'aide de feuilles de papier humide.

**LOTUS** (tuss) ou **LOTOS** (toss) n. m. Myth. Fruit du pays des Lotophages, si délicieux, disait-on, qu'il faisait oublier leur patrie aux étrangers. Bot. Espèce de nénuphar blanc d'Égypte.

**LOTABLE** adj. Digne d'éloge. ANT. **Blâmable**.

**LOUABLEMENT** (man) adv. D'une manière louable. (Peu us.)

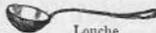
**LOUAGE** n. m. Cession ou acceptation de l'usage d'une chose, moyennant un certain prix et pour un temps déterminé : *contrat de louage*. (On distingue le louage de choses et le louage d'ouvrage et d'industrie.) Prix payé pour ce qui est loué.

**LOUANGE** n. f. (de louer). Discours par lequel on élève le mérite d'une personne ou d'une chose. Fig. Chanter, célébrer les louanges de, vanter la gloire, le mérite. ANX. **Blâmer**.

**LOUANGER** (é) v. a. (Prend un muet après le g devant a et o : il louangea, nous louangeons.) Donner des louanges. (Peu us.) ANT. **Blâmer, critiquer**.

**LOUANGEUR, EUSE** (eu-se) adj. et n. Qui loue, qui a la manie de louer.

**LOUCHE** adj. (du lat. *luscus*, borgne). Dont les yeux n'ont pas la même direction. Fig. Équivoque : phrase, conduite louche. N. m. : il y a du louche dans cette affaire.



Louche.

**LOUCHE** n. f. Grand cuiller pour servir le potage.

**LOUCHEUR** (é) v. a. Grande cuiller ronde, servant à répandre sur les terres les engrais liquides. Outil de tourneur, servant à agrandir les trous.

**LOUCHEMENT** (man) n. m. Action de loucher.

**LOUCHER** (ché) v. n. Avoir des yeux louches.

**LOUCHERIE** (ré) n. f. Action, habitude de loucher.

**LOUCHEUR** (ché) n. m. Bêche à fer long et étroit.

**LOUCHEUR, EUSE** (eu-se) n. Qui loucha. (On dit aussi LOUCHARD.)

**LOUCHER** v. n. Devenir loucha, perdre sa limpidité, en parlant d'un liquide.

**LOUER** (lou-é) v. a. (lat. *laudare*). Donner des éloges à ; vanter le mérite de : louer un poète. Célébrer, glorifier : louer Dieu. Se louer v. pr. Se louer de, se montrer satisfait de : avoir à se louer de quelqu'un

ANT. **Blâmer**.

**LOUER** (lou-é) v. a. (lat. *locare*). Donner, prendre à louage : louer une maison, une chambre.

**LOUEUR, EUSE** (eu-se) n. Qui loue à louage : loueur de voitures.

**LOUEUR, EUSE** (eu-se) n. Syn. de LOUAGEUR.

**LOUGRE** n. m. (angl. *lugger*). Petit bâtiment de cabotage, importé par les pirates normands.

**LOUIS** (lou-i) n. m. Ancienne monnaie d'or, valant 24 livres, dont la fabrication commença sous Louis XIII. Aujourd'hui, la pièce d'or de 20 francs.

**LOUISE-BONNE** n. f. Variété de poire douce et fondante. Pl. des louises-bonnes.

**LOULOU** n. m. Sorte de petit chien à long poil.

**LOUP** (lou) n. m. (lat. *lupus*). Genre de mammifères carnivores de la famille des canidés, ressemblant à un chien de forte



Lougre.



Loulou.

taille. Demi-masque de velours ou de satin noir, encore employé dans les bals costumés. Faute, encre dans un travail. Fig. *Marcher à pas de loup*, sans bruit et dans le dessein de surprendre. *Hurler avec les loups*, faire comme les autres. *Froid de loup*, très rigoureux.

*Loup de mer*, espèce de phoque; vieux marin. Fig.

*Tenir le loup par les oreilles*, être dans une situation pénible dont on ne peut sortir sans courir de grands dangers; être au cœur d'une difficulté. (V. TENEO LUPUM AURIBUS [Part. rose].) Être connu comme le loup gris, comme le loup blanc, être connu de tout le monde. *Entre chien et loup*, à la nuit tombante. *Tête de loup*, brusse ronde portée par un long manche et servant à nettoyer les plafonds. *Saut de loup*, large fossé que l'on creuse souvent à l'extérieur d'un parc pour servir de clôture, sans boucher la vue. PROV. : Les loups ne se mangent pas entre eux, les méchants ne cherchent pas à se nuire les uns aux autres. — Le loup a le port d'un grand chien ; son pelage est d'un gris jaunâtre ou blanchâtre. Il vit dans les lieux solitaires, les fourrés, et chasse la nuit. En hiver, les loups se réunissent en bandes et s'attaquent au gibier, au bétail et même à l'homme.

**LOUP-CERVIER** (lou-sér-vi-é), n. m. (du lat. *cervarius*, qui attaque les cerfs). Nom vulgaire du lynx. Fig. et fam. Capitaliste avide. Pl. des loups-cerviers.

**LOUPE** n. f. Tumeur qui vient sous la peau et qui est quelquefois d'un volume très considérable. Excroissance ligneuse, qui vient sur le tronc et sur les branches de certains arbres. Lentille de verre biconvexe, qui grossit les objets. Sorte de banc employé par les doreurs. Arg. Faïencerie, flânerie.

**LOUPER** (pé) v. n. Arg. Faïencer. V. n. Mal exécuter.

**LOUPEUR, EUSE** (eu-se) n. Arg. Parasseux, parasite.

**LOUPEUX, EUSE** (pé, eu-se) adj. Qui a des loupes : front loupeux.

**LOUP-GAROU** n. m. (de loup, et de garou, emprunté à l'anglo-saxon *werewolf*, homme-loup). Sorte de lutin ou de sorcier qui, suivant les gens superstitieux, erre la nuit, transformé en loup. Fig. Homme d'humeur farouche, qui n'a de société avec personne. Pl. des loup-garous. — Le peuple des campagnes appelait loup-garou ou lycanthrope un sorcier qui, travesti en loup, courait les champs pendant la nuit. Sa peau était à l'épreuve de la balle, à moins que celle-ci n'ait été bénite dans la chapelle de Saint-Hubert, patron des chasseurs, que le tireur ne portât sur lui du trèfle à quatre feuilles, etc. Cette croyance ridicule disparaît aujourd'hui de plus en plus.

**LOURD** (lou), E adj. (du lat. *luridus*, sombre). Pesant, difficile à porter, à remuer : lourd fardeau. Fig. Temps lourd, où l'on respire difficilement. Lourde faute, grossière. Lourde besogne, rude, difficile. Formes lourdes, formes courtes et ramassées. Esprit, s. style lourd, qui manque de facilité, d'élasticité. Aliment lourd, difficile à digérer. Lourde charge, pénible à supporter. ANT. Léger.

**LOURDAUD** (dô), E adj. et n. Personne lente et maladroite, ou d'un esprit grossier.

**LOURDEMENT** (man) adv. Pesamment : tomber lourdement sur le sol. Fig. Grossièrement : se tromper lourdement. ANT. Légèrement.

**LOURDERIE** (ou) **LOURDISSE** (di-se) n. f. Faute ex-crois-ler contre le bon sens, la bienséance.

**LOURDERN** n. f. Caractère de ce qui est lourd : la lourderie d'un fardeau, du temps du style, etc. ANT. Légèreté.

**LOURE** n. f. Musette. Danse dont l'air, qui se jouait sur cet instrument, était assez lent et écrit en mesure ternaire, avec premier temps sensiblement accentué.

**LOURER** (ré) v. a. Lier les notes en appuyant sur le premier temps de chaque mesure ou sur la première note de chaque temps : louver un passage.

**LOUSSEAU** (lou-sé), **LOUSSET** (lou-sé), **LOUSSEC** (lou-sék) n. m. ou **LOUSSE** (lou-se) n. f. Petite cavité ménagée dans le fond d'une embarcation dépourvue de pompe, pour recevoir les eaux.



Loup.

**LOUSTIC** (*lous-tik*) n. m. de l'all. *Iustig*, jovial. Bouffon qui était attaché aux compagnies suisses, pour préserver les soldats de la nostalgie. *Par ext.* Militaire qui cherche à faire rire ses compagnons. Farceur en général.

**LOUTRE** n. f. (lat. *lutra*). Quadrupède carnivore, de la famille des mustélidés. Sa fourrure : *la loutre est chaude et brillante*. — La loutre est de la taille d'un chat ; elle vit dans les terriers au bord des eaux, nage parfaitement et se nourrit surtout de poissons. Sa fourrure est très estimée.



Loutre.

**LOUVART** (*var*) ou **LOUVAT** (*va*) n. m. Loup de quatre à cinq mois, en état de se nourrir lui-même.

**LOUVE** n. f. (lat. *lupa*). Femelle du loup : *la louve met bas quatre à cinq petits*. *Mar.* Manchon du gouvernail. *Techn.* Instrument en fer, qu'on emploie pour enlever une pierre. *Pêch.* Sorte de verveux.

**LOUVER** (*vé*) v. a. Soulever avec la louve.

**LOUVER, ETTE** (*vé, è-te*) adj. De la couleur du poil du loup, en parlant du cheval.

**LOUVEVEAU** (*té*) n. m. Petit loup.

**LOUVEVER** (*té*) v. n. Prend deux t devant une syllabe muette : *elle louvettera*. Maître bas, en parlant de la louve.

**LOUVERTIERE** (*ri*) n. f. Équipage pour la chasse au loup : *organiser une louvertière*. Lieu où loge cet équipage. Chasse organisée en vue de détruire les loups. *Lieutenant de louvertière*, particulier qui s'est officiellement engagé à tenir un équipage de louvertière et qui dirige les battues du loup.

**LOUVETIER** (*ti-è*) n. m. Autrefois, officier qui commandait les équipages destinés à la chasse du loup. *Auj.*, lieutenant de louvertière.

**LOUVIERS** (*vi-è*) n. m. Drap fabriqué à Louviers.

**LOUYOYER** v. n. (de *lof*. — *Se conj.* comme *aboyer*.) Naviguer contre le vent, tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre. *Fig.* Prendre des détours pour atteindre un but.

**LOVELACE** n. m. Séducteur. (*V. Part. hist.*)

**LOVER** (*vé*) v. a. Bouler : *lover un cordage*.

**LOXODROMIE** (*lok-so-drom-i*) n. f. (du gr. *loxodromos*, qui court obliquement.) Courbe que décrit un navire lorsqu'il suit constamment le même rumb de vent, c'est-à-dire en coupant tous les méridiens sous un angle constant.

**LOXODROMIQUE** (*lok-so*) adj. Qui a rapport à la loxodromie : *courbe loxodromique*.

**LOYAL** (*loi-ial*). **E. AUX** adj. (lat. *legalis*). Sincère, franc et honnête : *un cœur loyal*. Fidèle et dévoué : *un serviteur loyal*. Inspiré par la droiture ou la fidélité : *de loyaux services*. *ANT.* **Faux, hypocrite, fourbe.**

**LOYALEMENT** (*loi-ia-le-man*) adv. Avec bonne foi : *répondre loyalement à une question*.

**LOYALISME** (*loi-ia-li-sme*) n. m. A signifié, en Angleterre, fidélité à la maison des Stuarts ; puis, plus généralement, fidélité à la couronne. *Par ext.* Fidélité au régime établi : *le loyalisme républicain*.

**LOYALISTE** (*loi-ia-li-s-te*) adj. et n. Qui a des sentiments de loyalisme.

**LOYAUTÉ** (*loi-id-té*) n. f. Caractère d'une personne ou d'une chose loyale : *la loyauté doit être la première qualité du commerçant*. *ANT.* **Fourberie, hypocrisie.**

**LOYER** (*loi-é*) n. m. (lat. *locarium*). Prix du louage d'une maison, d'un logement, d'une propriété quelconque : *payer un loyer élevé*. Terme où l'on paye son loyer. *Loyer de l'argent*, taux d'intérêt.

**LUBBÉ** (*li*) n. f. (du lat. *lubere*, avoir envie). *Pam.* Caprice extravagant : *quelle lubie vous prend ?*

**LUBRICITE** n. f. Penchant excessif à la luxure.

**LUBRIFIANT** (*li-an*). **E. ADJ.** Qui lubrifie.

**LUBRIFICATEUR, TRICE** adj. Qui lubrifie.

**LUBRIFICATION** (*si-on*) n. f. Action de lubrifier.

**LUBRIFIÉ** (*li-é*) v. a. (du lat. *lubrificus*, glissant, et *facco*, faire. — *Se conj.* comme *prier*.) Ondre, rendre glissant, pour faciliter le fonctionnement : *on lubrifie avec de l'huile les rouages des machines*.

**LUBRIQUE** adj. (du lat. *lubricus*, glissant). Qui a de la lubricité, ou qui est inspiré par la lubricité.

**LUBRIQUEMENT** (*he-man*) adv. D'une manière lubrique. (Peu us.)

**LUCANE** n. m. Genre de coléoptères pentamères lamellicornes, comprenant des formes assez grandes, dont le type est le cerf-volant.

**LUCANIEN, ENNE** (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De Lucanie.

**LUCARNE** n. f. (du lat. *luz*, lumière). Ouverture pratiquée dans le toit d'une maison, pour éclairer l'espace qui est sous le comble.

**LUCERNAIRE** (*lèr-nè-re*) n. m. (du lat. *lucerna*, lampe). Office du soir, célébré à la lueur des lampes.

**LUCIDE** adj. (lat. *lucidus*; de *luz*, *lucis*, lumière). Qui voit, comprend ou exprime clairement les choses : *esprit lucide*. *Intervalles lucides*, moments de raison chez une personne dont l'esprit est dérangé. *Sommambule lucide*, personne hypnotisée à laquelle on attribue une clairvoyance extraordinaire.

**LUCIDEMENT** (*man*) adv. D'une manière lucide.

**LUCIFÈRE** n. f. Qualité de ce qui est lucide : *Charles VI avait de rares moments de lucidité*.

**LUCIFÈRE** (*fé*) n. m. (du lat. *luz*, *lucis*, lumière, et *ferre*, porter). *Ecrit. sainte.* (*V. Part. hist.*) *Fig.* Personne remuante, insupportable : *cette enfant est un vrai lucifer*.

**LUCIFÈRE** adj. (du lat. *luz*, *lucis*, lumière, et *fugere*, fuir). Qui fuit la lumière : *insectes lucifères*.

**LUCIOLE** n. f. (ital. *luciola*). Genre de coléoptères qui ont des propriétés lumineuses.

**LUCRATIF, IVE** adj. (lat. *lucratus*). Qui apporte du gain : *emploi lucratif*.

**LUCRATIVEMENT** (*man*) adv. D'une façon lucrative. (Peu us.)

**LUCRE** n. m. (lat. *lucrum*). Gain, profit.

**LUCUMON** n. m. Chef héréditaire d'une tribu, dans l'ancienne Étrurie.

**LUCUMON** (*ri*) n. f. Dignité de lucumon. Pays placé sous l'administration d'un lucumon.

**LUDION** n. m. (du lat. *ludio*, histrion). Appareil de physique, destiné à étudier les différents cas que peut présenter un corps plongé dans l'eau.

**LUETTE** (*lu-è-te*) n. f. (du lat. *uva*, raisin). Appendice charnu, mobile et contractile, en forme de grain de raisin, à l'entrée du gosier. (*V. bouche*.)

**LUCER** n. f. (lat. *pop. lucor*; de *lucere*, briller). Lumière faible : *travailler à la lueur des torches*.

**Fig.** Légère apparence : *une lueur de raison*.

**LUGE** n. f. Petit traineau dont l'usage est devenu un sport d'hiver.

**LUGER** (*jé*) v. n. Aller en luge.

**LUGER, EUSE** (*eu-se*) n. Personne qui pratique le sport de la luge.

**LUGUBRE** adj. (lat. *lugubris*). Funèbre. Qui exprime ou inspire une sombre tristesse : *mine lugubre*; *lugubre nouvelle*.

**LUGUBREMENT** (*man*) adv. D'une manière lugubre : *le chaac hurle lugubrement dans la nuit*.

**LUI** pron. pers. de la 3<sup>e</sup> pers. du sing., de deux genres. S'emploie, aux deux genres, comme complément indirect d'un verbe et, au masculin, comme complément direct d'un verbe actif, ou comme complément régi par une préposition, et comme sujet et comme pronom réfléchi de la 3<sup>e</sup> personne.

**LUIRE** v. n. (lat. *lucere*. — *Je suis, nous luisons*. *Je luisais, nous luisions*. Pas de pass. simp. *Je luirai, nous luirons*. Pas d'impér. *Je luirais, nous luirions*. *Que je luisse, que nous luisions*. Pas d'imparf. du subj. *Luisant*. *Lui* [pas de fém.]. Briller de sa lumière propre : *les lampyrus luisent dans l'obscurité*. *Eclairer* : *le soleil lui*. Réfléchir la lumière : *arme qui lui*. *Iluit dans l'ombre*. *Fig.* Se manifester avec éclat : *l'espérance lui après le désespoir*. *Un nouveau jour va lui*. La chance va changer.

**LUISANT** (*san*). **E. ADJ.** Qui luit. *Ver luisant*, le lampyre. N. m. : *le luisant d'une étoffe*.



Lucane.



Lucarne.

**LUMACHELLE** (*chê-lê*) n. f. (ital. *lumachella*; de *lumaca*, limace). Espèce de marbre ou se trouvent des débris de coquilles.

**LUMBAGO** (*lon* n. m. (mot lat.)). Douleur lombaire, d'origine rhumatismale ou due à une entorse des vertèbres lombaires. (On écrit aussi *LOMBAGO*.)

**LUMEN** (*mèn*) n. m. Unité de flux lumineux. (Abrév. *lu*.)

**LUMIÈRE** n. f. (lat. *lumen*). Ce qui éclaire les objets et les rend visibles; la lumière du soleil. Flambeau, bougie, chandelle, lampe allumée: *apportes de la lumière!* Jour, clarté du soleil. Ouverture par laquelle on met le feu à un canon, à un fusil. Ouverture par où le vent entre dans un tuyau d'orgue. Dans les instruments de mathématiques à pinnules, petit trou par lequel on voit l'objet observé. Dans les machines à vapeur, orifice des tiroirs par lesquels s'effectuent l'arrivée et la sortie de la vapeur. *Peint.* Effets de la lumière imités dans un tableau: *l'opposition des ombres et des lumières produit le clair-obscur.* *Fig.* Commencer à voir la lumière, naître. *Perdre la lumière*, mourir ou devenir aveugle. *Mettre en lumière*, publier, signaler, manifester. *Se dit de tout ce qui éclaire l'esprit: la lumière de la foi.* Intelligence, savoir; *siècle de lumières.* *Par ext.* Homme de grand mérite, d'un savoir éminent: *c'est la lumière de son siècle.* Éclaircissements, publicité; *les fripons redoutent la lumière.* Source de vérité; Dieu, lumière éternelle. — La lumière, d'après les théories admises aujourd'hui, est due à la vibration extrêmement rapide des molécules des corps lumineux, vibrations qui se transmettent en ébranlant les corps étherés environnants. La diversité des couleurs serait due à la rapidité différente des mouvements vibratoires. La vitesse de transmission de la lumière est évaluée à 300.000 kilomètres par seconde.

**LUMIGNON** n. m. Bout de la mèche d'une bougie ou d'une chandelle allumée. Petit bout de chandelle ou de bougie.

**LUMINAIRE** (*né-re*) n. m. Cierges, torches dont on se sert à l'église pour le service divin ou pour éclairer un édifice, une cérémonie quelconque: *payer des frais élevés de luminaire.* *Fig.* Astre.

**LUMINESCENCE** (*nês-sân-sè*) n. f. Action, pouvoir d'émettre des rayons lumineux.

**LUMINESCENT** (*nês-sân*). E. adj. Donné de luminescence; le *radium* est un corps luminescent.

**LUMINEUX** (*nês-sân*) adv. D'une manière lumineuse, avec une grande clarté: *exposer lumineusement une affaire.*

**LUMINEUX, EUSE** (*nês, eu-zè*) adj. (lat. *luminosus*). Qui a, qui jette de la lumière; corps lumineux. *Fig.* Qui saisit promptement la vérité: *esprit lumineux.* Clair, d'une vérité frappante et qui se révèle tout à coup: *idée lumineuse.*

**LUMINOSITÉ** (*sè*) n. f. Qualité de ce qui est lumineux: la luminosité du ciel italien.

**LUNAIRE** (*nè-re*) adj. Qui appartient à la lune.

**LUNAIRE** (*nè-re*) n. f. Genre de crocifères, dites aussi *satira blanc*, *médaille*, *monnaie du pape*, etc.

**LUNARION** (*nês-sân*) n. L'espèce de temps compris entre deux nouvelles lunes consécutives.

**LUNATIQUE** adj. et n. Fantaisque, capricieux, dont l'esprit est supposé changer suivant les phases de la lune: caractère lunatique.

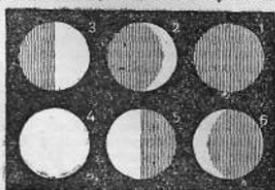
**LUNCH** (*loun-çh* ou *lunch*) n. m. (mot angl.). En Angleterre, second déjeuner. En France, goûter.

**LUNCHER** (*lun-çhè*) v. n. Faire un lunch.

**LUNDI** n. m. (du lat. *luna*, lune, et *dies*, jour). Second jour de la semaine. *Pop.* Faire le lundi, ne pas travailler le lundi.

**LUNE** n. f. (lat. *luna*). Planète satellite de la terre, autour de laquelle elle tourne et qu'elle éclaire pendant la nuit: *pleine lune.* Clarté que la lune envoie à la terre: *se promener au clair de lune.* *Fig.* Disposition d'esprit, caprice, à cause de l'influence que l'on attribue autrefois à la lune. *Pop.* Visage rond, joufflu. *Lune rousse*, lune d'arri, à laquelle on attribue, dans les campagnes, une influence chimérique sur les jeunes plantes. *Lune de miel*, premier mois de mariage. *Lune d'eau*, névatur blanc. *Poisson lune*, le môle. *Fig.* Vouloir prendre la lune avec ses dents, vouloir une chose impossible. *Demander la lune*, demander l'impossible. *Faire un trou à la lune*, s'en aller furtivement, sans payer ses créanciers. — La

lune est 60 fois plus petite que la terre; elle est éloignée de 86.000 lieues. Les astronomes y ont observé des vallons, des montagnes et des volcans; mais elle n'a point d'atmosphère, car on n'y remarque aucun nuage, et les rayons lumineux qui viennent du soleil n'y éprouvent aucune réfraction.



Phases de la lune : 1. Nouvelle lune (in visible); 2. Croissant avant le premier quartier; 3. Premier quartier; 4. Pleine lune; 5. Dernier quartier; 6. Croissant après le dernier quartier.

entend par *mois lunaire*. Pendant toute la durée de cette révolution, elle présente toujours la même face à la terre; l'hémisphère opposé ne voit donc jamais notre planète. C'est à l'attraction de la lune, combinée avec celle du soleil, que sont dues les marées.

Longtemps, la superstition a attribué à la lune une influence sur la végétation, sur la santé, sur le temps; ces préjugés ont à peu près disparu. Il y a quatre changements de lune dans l'espace d'un mois; il peut donc arriver que des variations de température coïncident avec certaines phases de la lune, sans que cet astre y entre pour rien. On a d'ailleurs remarqué que la chaleur qui nous est réfléchi par la lune n'affecte que d'une manière presque inappréciable les thermomètres les plus sensibles.

**Lune rousse**. Suivant les jardiniers, la lune rousse gèle et roussit les jeunes bourgeons exposés à sa lumière. Cet effet s'explique, sans l'intervention de la lune, par le rapide rayonnement qui refroidit et qui gèle les végétaux sous un ciel serein, quand la lune est brillante. Lorsqu'il y a des nuages au ciel et que, par conséquent, la lune est cachée, l'échange de chaleur s'établit entre les jeunes plantes et les nuages, et le refroidissement est moins considérable que lorsqu'il a lieu avec les espaces célestes. Ainsi, la lune n'est que l'indice et nullement la cause, et la prétendue influence de la lune rousse est aujourd'hui reléguée parmi les préjugés populaires.

**LUNÉ, E** adj. En forme de croissant, échancré en croissant. Affecté de lunure: *bois luné.* *Fam.* Qui est dans une certaine disposition d'humeur. Qui a subi l'influence de la lune: *être bien, mal luné.*

**LUNETIER** (*ti-è*) n. et adj. m. Fabricant, marchand de lunettes: marchand lunetier.

**LUNETTE** (*nè-tè*) n. f. (de *lune*, à cause de la forme ronde). Instrument d'optique, destiné à faire voir les objets d'une manière plus distincte: *lunette de Galilée.* *Lunette d'approche* ou *longue-vue*, qui grossit ou qui rapproche les objets éloignés. Ouverture ronde d'une chaise percée. Trou de la guillotine par lequel passe la tête du condamné. Os fourchu à l'estomac d'un oiseau. Partie extérieure de la boîte d'une montre sur laquelle est fixé le verre. Disque annulaire pour calibrer les projectiles. *Fortif.* Ouvrage composé de deux faces et de deux flancs et ouvert à la gorge. *Archit.* Evidement formé par la rencontre de deux voûtes en berceau dont l'une est plus haute que l'autre. Petite fenêtre pratiquée dans un toit. Mécanisme destiné à arrêter la chaîne de l'ancre quand elle file. *Lunette d'établot*, orifice percé dans l'établot avant, pour le passage de l'arbre de l'hélice. *Fig.* *Regarder par le gros bout de la lunette*, voir les choses en petit. *Pl.* Deux verres assemblés dans une même enclasure: *une paire de lunettes.* *Petits ronds de feutre qu'on met dans les manèges*, à côté des yeux d'un cheval ombrageux.



Lunettes : 1. Ordinaires; 2. D'automobiliste.

— On est *myope* ou *presbyte*, suivant que la vision

distincte s'opère à une distance moindre ou plus grande que la distance commune. On remédie à ces inconvénients à l'aide de lunettes, qui doivent porter des verres biconcaves dans le premier cas et biconvexes dans le second. Ceux-ci diminuant la divergence des rayons lumineux et les font converger vers la rétine; ceux-là, au contraire, diminuent la convergence de ces rayons et rétablissent ainsi la netteté de la vue. L'invention de ce genre de lunettes est attribuée à Roger Bacon.

Les lunettes dites *lorgnette*, *longue-vue*, *télescope*, servent à grossir ou à rapprocher les objets; leur invention est due à un lunetier hollandais, nommé Mélius, ou plutôt à ses ancêtres, A, faces; B, flancs; qui placèrent fortuitement, et C, angles d'épaules; par simple jeu, un verre concave en face d'un verre convexe. Cette invention date de 1609. L'année suivante, cette découverte étant parvenue à la connaissance de Galilée, cet homme de génie ne tarda pas à y apporter de grands perfectionnements. Aujourd'hui, on construit des télescopes gigantesques, qui font apparaître les objets deux ou trois mille fois plus grands en les rapprochant.

Le microscope est un instrument destiné à amplifier les très petits objets qui échappent à la vue simple, comme les infusoires, appelés pour cela animaux microscopiques.

**LUNETTERIE** (nè-te-ri) n. f. Art ou commerce du lunetier.

**LUNETIER** (nè-ti-è) n. m. V. LUNETIER.

**LUN-SOLAIRE** adj. Qui a rapport à la lune et au soleil. Année *luni-solaire*, calculée sur la révolution de la lune, mise d'accord avec l'année solaire.

**LUNULAIRE** (lè-re) adj. En forme de lunule.

**LUNULE** n. f. (du lat. *lunula*, boucle en croissant). Figure géométrique, qui a la forme d'un croissant. Satellite des planètes autres que la terre. Tache blanche à la base de l'ongle, chez l'homme.

**LUNULÉ, E** adj. Qui est en forme de lunule. Qui porte une ou plusieurs lunules; *ongle lunulé*.

**LUNURE** n. f. (de *lune*). Défaut dans le bois, consistant en cercles qui apparaissent sur la tranche.

**LUPERCALES** (pèr-ka-le) n. f. pl. (lat. *lupercales*; de *Luperca* n. du dieu Pan). Fêtes annuelles célébrées le 15 février à Rome, en l'honneur du dieu Pan, qui avait tué la louve nourrice de Romulus et de Rémus; les *lupercales* étaient des fêtes licencieuses et grossières.

**LUPIN** n. m. (lat. *lupinus*). Genre de légumineuses papilionacées, employées comme fourrage.

**LUPINELLE** (nè-le) n. f. Nom vulgaire du *iréste* et du *sainfoin*.

**LUPULIN** n. m. Poussière résiniforme jaunâtre, qui se trouve entre les cônes de houblon; le *lupulin* donne à la bière sa saveur particulière.

**LUPULINE** n. f. Espèce de luzerne appelée aussi minette.

**LUPUS** (puss) n. m. Affection cutanée de nature tuberculeuse; le *lupus* attaque surtout la face.

**LURETTE** (rè-te) n. f. Fam. Il y a belle *lurette*, il y a bien longtemps.

**LURON, ONNE** (o-ne) n. Personne joyeuse, hardie et sans souci; un *gri luron*.

**LUSITANIEN, ENNE** (zi-ta-ni-in, è-ne) adj. et n. De la Lusitanie.

**LUSTRAGE** (lus-tra-je) n. m. Action de lustrer.

**LUSTRAL** (lus-tral), **E, AUX** adj. (lat. *lustralis*). Qui purifie. Eau *lustrale*, eau sacrée des anciens. Jour *lustral*, où un nouveau-né recevait son nom et était purifié par l'eau lustrale. — L'eau lustrale était contenue dans un vase placé à la porte des temples; ceux qui entraient s'en lavaient eux-mêmes, ou s'en faisaient laver par des prêtres. On l'obtenait en éteignant dans de l'eau commune un tison ardent tiré du foyer des sacrifices.

**LUSTRATION** (lus-tra-si-on) n. f. (lat. *lustratio*). Sacrifices, cérémonies par lesquelles les païens purifiaient une personne, un champ, une ville. Action d'asperger d'eau lustrale un enfant nouveau-né.

**LUSTRE** (lus-tre) n. m. (ital. *lustro*). Eclat que jette une surface; le vernis de Chine a un beau

*lustre*. Enduit avec lequel les pelletiers et les chapeliers rendent luisants les manchons et les chapeaux. Chandelier de cristal, de métal, à plusieurs branches, qu'on suspend au plafond pour éclairer les églises, les théâtres, etc. Fig. Eclat que donnent la beauté, le mérite, la réputation; le malheur donne du lustre à la gloire.

**LUSTRE** (lus-tre) n. m. (lat. *lustrum*). Sacrifice expiatoire qui avait lieu à Rome tous les cinq ans, après le recensement de la population. Le recensement lui-même. Aujourd'hui, espace de cinq ans (se dit surtout par plaisanterie).

**LUSTREUR** (lus-trè) v. a. Donner le lustre à une étoffe, à une fourrure, etc.

**LUSTREUR** (lus-trèur) n. et adj. m. Qui lustre.

**LUSTRINE** (lus-tri-ne) n. f. Drogue de soie. Etoffe de coton apprêtée, qui sert surtout de doublure.

**LUSTROIR** (lus-trôir) n. m. Petite règle pour lustrer les glaces. Outil de vitrier. Morceau de feutre mou, pour le lustrage des glaces.

**LUT** (lut) n. m. (du lat. *lutum*, boue). Enduit tenace, dont on se sert pour boucher hermétiquement les vases, fermer les vaisseaux qu'on met sur le feu, etc.

**LUTATION** (si-on) n. f. Action de luter; faire la lutation d'un tube.

**LUTECIEN, ENNE** (si-in, è-ne) adj. et n. De Lutèce.

**LUTER** (té) v. a. (lat. *lutare*). Enduire de lut; luter un vase.

**LUTH** (lut) n. m. Ancien instrument de musique à cordes; le luth est d'origine orientale. Fig. Inspiration, talent poétique.

**LUTHÉRIANISME** (nis-m) n. m. Doctrine de Luther. (V. PROTESTANTISME.)

**LUTHÉRIE** (ri) n. f. Profession, produits, magasin, commerce de luthier.

**LUTHÉRIEN, ENNE** (ri-in, è-ne) n. Sectateur de Luther. Adjectif. Conforme à la doctrine de Luther; religion *luthérienne*.

**LUTHIER** (ti-è) n. m. Celui qui fabrique ou qui vend des instruments de musique à cordes, ou des instruments de musique en général.

**LUTIN** n. m. (anc. fr. *lutin*; de *Neptunus*). Esprit follet, démon familier et taquin. Par anal. Personne vive, taquine; cette enfant est un vrai lutin.

**LUTIN, E** adj. Evellé, espiegle. Qui dénote ce caractère; figure *lutine*.

**LUTINER** (né) v. a. Tourmenter par des espérances. V. n. Faire le lutin, le petit diable.

**LUTINERIE** (ri) n. f. Action de lutiner. (Peu us.)

**LUTRIN** n. m. (du bas lat. *lectrum*, pupitre). Pupitre élevé dans le chœur d'une église, pour porter les livres sur lesquels on chante l'épître; chanter au lutrin. Ensemble de ceub qui chantent au lutrin.

**LUTTE** (lut-te) n. f. (subst. verb. de *lutter*). Combat de deux personnes corps à corps; la lutte fut très en honneur chez les Grecs. Fig. Guerre, dispute, conflit. De haute lutte, par la force, d'autorité; conquérir de haute lutte une situation.

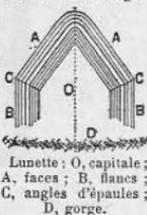
**LUTTER** (lu-tè) v. n. (lat. *luctari*). Combattre corps à corps. Par ext. Combattre, se disputer la victoire. Fig. Faire effort pour vaincre un obstacle, atteindre un résultat; lutter contre la tempête.

**LUTTEUR** (lu-teur) n. m. Qui combat à la lutte. Fig. Personne qui prend part aux luttes des idées.

**LUX** (luis) n. m. Unité d'éclairement. C'est l'éclairement d'une surface de 1 m<sup>2</sup> recevant un flux de 1 lumen, uniformément réparti. (Abrév. lx.)

**LUXATION** (luk-sa-si-on) n. f. (de *luxer*). Déboisement, déplacement d'un os, de son articulation; la luxation congénitale de la hanche.

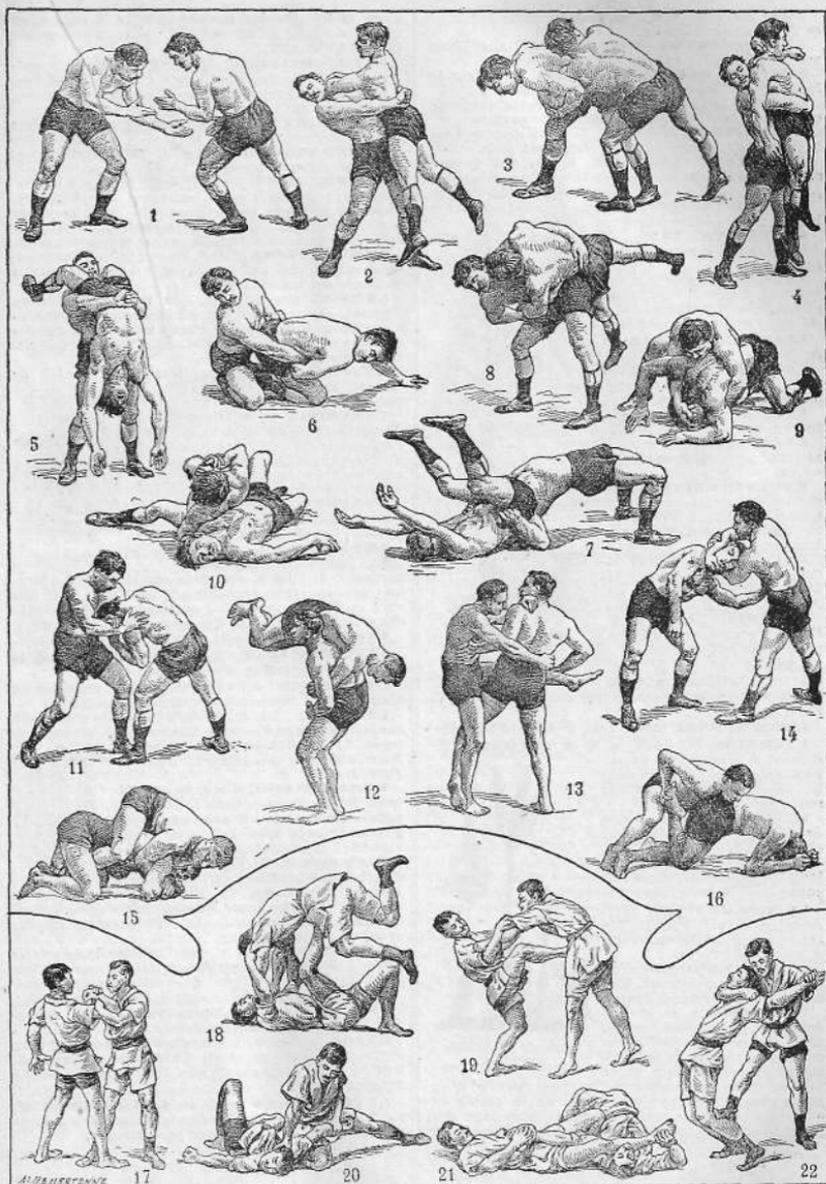
**LUXE** (luk-se) n. m. (lat. *luxus*). Somptuosité excessive dans le vêtement, la table, etc.; les lois somptuaires ont pour objet de mettre un frein au luxe croissant. Fig. Profusion; luxure de végétation.



Lustre.



Luth.



LUTTE GRECO-ROMAINE : 1. Gardes ; 2. Ceinture avant ; 3. Bras roulé debout ; 4. Ceinture arrière ; 5. Ceinture à rebours ; 6. 7. Ceinture en souplesse : 1<sup>er</sup> temps, 2<sup>e</sup> temps ; 8. Tour de hanches ; 9. Double prise de tête à terre ; 10. Bras roulé à terre. — LUTTE LIBRE : 11. Collier de force ; 12. Bascule et double prise de manchettes ; 13. Passement de jambes ; 14. Cravate ; 15. Ciseau ; 16. Retournement de pied. — JIU-JITSU : 17. Armlock ou clef au bras debout ; 18. 19. Enlèvement de l'adversaire ; 20. Prise de bras et de cou ; 21. Armlock à terre ; 22. Clef à la gorge et coup sur le jarret.

**LUXER** (*luk-sé* v. a. (lat. *luxare*), Faire sortir un os de sa place naturelle.

**LUXUEUSEMENT** (*lu-su-ou-zé-man*) adv. D'une manière luxueuse : *se loger luxueusement*.

**LUXUEUX, EUSE** (*luk-su-él, eu-zé*) adj. Plein de luxe. Qui dépense du luxe : *équipage luxueux*.

**LUXURE** (*luk-su-re*) n. f. (du lat. *luxuria*, vie molle et sensuelle). Abandon aux plaisirs de la chair.

**LUXURIANCE** (*luk-su*) n. f. Etat de ce qui est luxuriant : *luxuriance du feuillage, du style*.

**LUXURIANT** (*luk-su-ri-an*), **E** adj. Qui pousse avec trop d'abondance : *la végétation luxuriante des forêts vierges*. Fig. Riche, abondant : *style luxuriant*.

**LUXURIEUSEMENT** (*luk-su, zé-man*) adv. Avec luxure : *vivre luxurieusement*. (Peu us.)

**LUXURIEX, EUSE** (*luk-su-ri-él, eu-zé*) adj. Adonné à la luxure. Qui dénote la luxure.

**LUZERNE** (*zér-ne*) n. f. (provenç. *luzerno*). Genre de légumineuses papilionacées fourragères : *la luzerne est souvent attaquée par la cuscute*.

**LUZERNE** (*zér*) n. f. Champ de luzerne.

**LUZETTE** ou **LUISETTE** (*zé-te*) n. f. Maladie des vers à soie, qui les rend demi-transparents.

**LUZULE** n. f. Genre de joncées fourragères.

**LYCANTHROPE** n. m. Homme atteint de lycanthropie. (V. LOUP-GAROU.)

**LYCANTHROPIE** (*pli*) n. f. (du gr. *lykos*, loup, et *anthrôpos*, homme). Folie dans laquelle le malade s'imagine être changé en loup. Prétendue métamorphose en loup-garou.

**LYCAON** n. m. Genre de mammifères carnassiers, dits *loups peints*, qui vivent en Afrique.

**LYCASTE** (*has-te*) n. f. Genre d'orchidées cultivées pour leurs belles fleurs.

**LYCÉE** (*sé*) n. m. (gr. *lykeion*). Etablissement d'instruction secondaire, dirigé par un proviseur. (V. Part. hist.)

**LYCÉE, ENNE** (*sé-in, é-ne*) n. Elève d'un lycée.

**LYCHNIDE** (*lik-ni-de*) n. f. et **LYCHNIS** (*lik-niss*) n. m. Genre de Caryophyllacées, qui poussent dans les blés et dont les graines sont vénéneuses.

**LYCIET** (*si-zé*) n. m. Genre de solanacées, des régions chaudes.

**LYCOPE** n. m. Genre de labiées des marais, dites vulgairement *pieds-de-loup*.

**LYCOPERDACEES** (*pré-da-sé*) n. f. pl. Famille de champignons gastéromycètes. S. une *lycoperdacee*.

**LYCOPERDON** (*pér*) n. m. Genre de champignons, dits vulgairement *vesses-de-loup*.

**LYCOPODE** n. m. (du gr. *lykos*, loup, et *pous*, *podos*, pied). Genre de *lycopodiées*, connues sous les noms vulgaires de *piéd-de-loup* et de *mousse terrestre*. *Poudre de Lycopode*, poudre d'un jaune pâle, formée par les spores de la plante et employée à divers usages (soit à l'enrobage des pilules pharmaceutiques, soit comme desséchant

pour la toilette des nouveau-nés, soit encore, en raison de son inflammabilité, pour simuler les éclairs au théâtre).

**LYCOPODIACÉES** (*sé*) n. f. pl. Famille de cryptogames dont le *lycopode* est le type. S. une *lycopodiacee*.

**LYCOSE** (*kô-zé*) n. f. Genre d'araignées coureuses, dont le type est la *tarentule*.

**LYDIEN, ENNE** (*di-in, é-ne*) adj. et n. De la Lydie : *le mode lydien*.

**LYMPHANGITE** (*lin*) n. f. Inflammation des vaisseaux lymphatiques.

**LYMPHATIQUE** (*lin*) adj. Qui a rapport à la lymphe. Qui porte la lymphe : *vaisseaux lymphatiques*. (Substantif : *tous les lymphatiques aboutissent au canal thoracique*), Atteint de lymphatisme : *tempérament lymphatique*. N. Individu ayant ce tempérament.

**LYMPHATISME** (*lin-fa-tis-me*) n. m. Tempérament caractérisé par la blancheur de la peau, la mollesse des muscles, etc.

**LYMPHE** (*lin-fe*) n. f. (du lat. *lymphâ*, eau). Physiol. Humeur jaunâtre ou incolore, qui tient en suspension des globules blancs et circule dans les vaisseaux lymphatiques. Bot. Suc aqueux, qui circule dans les plantes.

**LYNCHAGE** n. m. Application de la loi de Lynch. Exécution sommaire par une foule.

**LYNCODON** n. m. Genre de mammifères carnassiers, de l'Amérique du Sud : *le lyncodon ressemble à la belette* ; il est d'un brun rouge clair, avec la tête blanche.

**LYNCHER** (*ché*) v. a. Exécuter sommairement d'après la loi de Lynch. (V. Part. hist.)

**LYNX** (*links*) n. m. (gr. *lyx*). Genre de mammifères carnassiers félines, auxquels on attribuit autrefois une vue très perçante : *le lynx d'Europe, très rare en France, se nomme aussi loup-cervier. Avoir des yeux de lynx*, avoir des yeux vifs et perçants.

**LYONNAIS, E** (*li-o-né, é-zé*) adj. et n. De Lyon.

**LYPÉMANIAQUE** ou **LYPEMANE** adj. et n. Atteint de lypémanie.

**LYPEMANIE** (*ni*) n. f. (du gr. *lypé*, tristesse, et *mania*, folie). Mélancolie ou délire dépressif.

**LYRE** n. f. (lat. *lyra*). Instrument de musique à cordes, en usage chez les anciens. Fig. Génie poétique. Art, action de faire des vers. Nom vulgaire du menure. Astr. V. Part. hist.

**LYRIQUE** adj. Qui a rapport à la lyre. *Poésie lyrique*, dans l'antiquité, poésie qui se chantait avec accompagnement de la lyre. Auj., nom générique de l'ode, du *dithyrambe*, de l'*hymne*, de la *cantate*, etc. Fig. Qui est plein d'enthousiasme, d'inspiration. *Théâtre lyrique*, théâtre où l'on joue des pièces mises en musique. N. m. Le genre lyrique. Poète qui compose des odes, des cantates, etc. : *Pindare est le plus grand des lyriques grecs*.

**LYRISME** (*ris-me*) n. m. Langage lyrique : *le lyrisme de Jean-Baptiste Rousseau est souvent très froid*. Style très poétique. Enthousiasme, chaleur.

**LYSIMACHIE** (*li-si-ma-ki*) ou **LYSIMAQUE** (*li-si*) n. f. Genre de primulacées ornementales, répandues dans les régions tempérées.

**LYSOL** (*sol*) n. m. Liquide brun, huileux, obtenu en traitant par un alcali l'huile de goudron de houille et les graisses, et que l'on emploie comme antiseptique.

**LYTHRARIÉES** (*ri-é*) ou **LYTHRACÉES** (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones des régions tropicales. S. une *lythrariee* ou *lythracée*.



Luzerne.



Lycoperdons.



Lycopode : a, bractée fructifère.



Lynx.



Lyre.

